

## LE G1000 : UNE EXPÉRIENCE CITOYENNE DE DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE

Min Reuchamps, Didier Caluwaerts, Jérémy Dodeigne, Vincent Jacquet, Jonathan Moskovic, Sophie Devillers

CRISP | « [Courrier hebdomadaire du CRISP](#) »

2017/19 n° 2344-2345 | pages 5 à 104

ISSN 0008-9664

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2017-19-page-5.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Min Reuchamps *et al.*, « Le G1000 : une expérience citoyenne de démocratie délibérative », *Courrier hebdomadaire du CRISP* 2017/19 (n° 2344-2345), p. 5-104.  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour CRISP.

© CRISP. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Courrier hebdomadaire

n° 2344-2345 • 2017

# Le G1000 : une expérience citoyenne de démocratie délibérative

Min Reuchamps

Didier Caluwaerts

Jérémy Dodeigne

Vincent Jacquet

Jonathan Moskovic

Sophie Devillers

CRISP

## **Courrier hebdomadaire**

Rédacteur en chef : Cédric Istasse

Assistante éditoriale : Fanny Giltaire

Le *Courrier hebdomadaire* est soutenu par l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est également publié avec l'aide financière du Fonds de la recherche scientifique–FNRS.

Une version numérique du *Courrier hebdomadaire* est disponible en *pay per view* (au numéro) et en accès gratuit pour les abonnés sur le site portail de CAIRN (<http://www.cairn.info>).

Le numéro simple : 6,90 euros – le numéro double : 12,40 euros

Abonnement : 235,00 euros

Souscription, commandes et informations :

CRISP – Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tél : 32 (0)2 211 01 80 – Fax : 32 (0)2 219 79 34

<http://www.crisp.be> – [info@crisp.be](mailto:info@crisp.be)

IBAN BE51 3100 2715 7662 – Swift BBRUBEBB

Éditeur responsable : Jean Faniel – Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tous droits de traduction, d'adaptation ou de reproduction par tous procédés, y compris la photographie et le microfilm, réservés pour tous pays.

ISSN 0008 9664

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. LE CONTEXTE : LE TOURNANT PARTICIPATIF ET DÉLIBÉRATIF	8
2. UNE INITIATIVE CITOYENNE	14
3. LA CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE (PHASE 1)	19
4. LE SOMMET CITOYEN, LES G'OFFS ET LE G'HOME (PHASE 2)	23
4.1. Le sommet citoyen	23
4.1.1. La sélection des participants	24
4.1.2. La dynamique de groupe : le déroulement des débats	29
4.1.3. L'évaluation du sommet citoyen par ses participants	33
4.2. Les G'Offs	34
4.3. Le G'Home	35
5. LE PANEL CITOYEN DU G32 (PHASE 3)	36
6. LE FINANCEMENT	40
6.1. Le financement participatif des première et deuxième phases	40
6.2. Un financement public partiel pour la troisième phase	44
6.3. L'affectation de l'argent récolté	44
7. LES RÉSULTATS : LES PROPOSITIONS DU 11 NOVEMBRE 2011 ET LES RECOMMANDATIONS DU G32	46
7.1. Les propositions du sommet citoyen, des G'Offs et du G'Home	46
7.1.1. La sécurité sociale	47
7.1.2. La répartition des richesses en temps de crise	49
7.1.3. L'immigration	49
7.1.4. Le thème au choix de la session ouverte	50
7.2. Les recommandations du G32	51
7.2.1. Sous-thème 1 : « Agir pour une rémunération plus équitable »	52
7.2.2. Sous-thème 2 : « Comment utiliser le paramètre du coût salarial pour la création de nouveaux emplois ? »	52
7.2.3. Sous-thème 3 : « Comment faciliter l'accès au travail (dans le cadre d'une Union européenne sociale) ? »	53
7.2.4. Sous-thème 4 : « Le travail et nos générations futures »	55
7.2.5. Sous-thème 5 : « Une autre économie pour une autre qualité de vie »	56
7.2.6. Sous-thème 6 : « La discrimination en matière de travail »	57

8. L'IMPACT DU G1000	59
8.1. L'impact dans les médias	60
8.1.1. Avant la journée du 11 novembre 2011	60
8.1.2. De la journée du 11 novembre 2011 au G32	61
8.1.3. Après le G1000	63
8.2. L'impact auprès du grand public	64
8.2.1. La connaissance du G1000	64
8.2.2. Le soutien pour le processus du G1000	65
8.2.3. Le soutien aux résultats du G1000	66
8.2.4. Le soutien aux effets du G1000	67
8.3. L'impact politique	68
8.3.1. Les programmes électoraux des partis et les prises de position politiques	68
8.3.2. Le G1000 au parlement	71
8.4. L'impact sociétal	73
8.5. Conclusion	74
CONCLUSION	75
ANNEXES	77

## INTRODUCTION

Le 11 novembre 2011, s'est tenu sur le site de Tour & Taxis, à Bruxelles, un sommet citoyen d'une ampleur inédite. Alors que la durée de formation du gouvernement fédéral avait dépassé le cap des 500 jours sans encore aboutir à la constitution d'un nouvel exécutif, cet événement visait à réunir 1 000 citoyens « ordinaires », tirés au sort pour discuter de l'avenir de la Belgique. Toute une journée durant, 704 hommes et femmes ayant répondu à l'appel des organisateurs et venus des quatre coins du pays ont débattu de différentes thématiques – dont la sécurité sociale, la répartition des richesses en temps de crise et l'immigration –, proposées à la suite d'une consultation publique en ligne. Ce sommet citoyen du 11 novembre 2011 a constitué le moment le plus visible d'un projet plus large de démocratie participative et délibérative porté par des citoyens : le G1000.

Le même jour, se sont tenus deux autres projets parallèles au G1000. D'une part, plusieurs dizaines de G'Offs, constituant autant de sommets citoyens en miniature, ont regroupé des personnes près de chez elles afin qu'elles discutent des mêmes problématiques que les participants du sommet citoyen qui se tenait à Tour & Taxis, via une retransmission sur Internet des débats menés par ceux-ci. D'autre part, c'est aussi sur Internet que près de 800 individus ont pu échanger leurs points de vue dans le cadre du G'Home, une grande délibération en ligne, en parallèle aux discussions du sommet citoyen de Bruxelles et des multiples G'Offs partout en Belgique.

Quelques mois plus tard, c'est sous un format de panel citoyen qu'un G32 a prolongé ces réflexions et travaux, afin de transformer en recommandations concrètes les propositions issues de la journée du 11 novembre 2011. Tirés au sort parmi les participants du sommet citoyen, des G'Offs et du G'Home, 32 citoyens se sont réunis durant trois week-ends pour délibérer entre eux, accompagnés de nombreux acteurs académiques, syndicaux, patronaux et associatifs, d'une question qu'ils avaient eux-mêmes définie préalablement : « Avec ou sans emploi, comment aborder le travail dans notre société ? ». Le 11 novembre 2012, les recommandations rédigées par le panel citoyen du G32 ont été présentées à la Maison des parlementaires à Bruxelles<sup>1</sup>.

Le G1000 constitue la plus grande initiative citoyenne de démocratie délibérative qui ait été organisée, à ce jour, en Belgique. Sa particularité réside dans la dynamique ascendante de son organisation, alors que la plupart des expériences délibératives et participatives à travers le monde reposent sur une logique descendante (c'est-à-dire qu'elles sont initiées ou commanditées par les pouvoirs publics). Cette particularité pose des questions et défis importants, qui s'inscrivent dans le questionnement plus large sur la nature de la démocratie. En effet, il existe plusieurs conceptions de la démocratie (démocratie représentative, démocratie directe, démocratie participative), qui ne sont pas nécessairement antinomiques et qui renvoient à différents éléments qui les composent tels que la protection des droits et libertés, droit pour chacun d'exprimer ses préférences

---

<sup>1</sup> Intitulé « L'innovation démocratique mise en pratique », le rapport final du G1000 est disponible gratuitement en ligne ([www.g1000.org](http://www.g1000.org)). Il existe en deux versions : courte (72 pages) et longue (120 pages). Le présent *Courrier hebdomadaire* renvoie à la version longue.

politiques au travers d'élections libres, pour ne citer que quelques éléments. Pour sa part, le G1000 s'inscrit dans le courant dit de la démocratie délibérative, selon lequel la force de toute démocratie réside dans le débat public et, surtout, dans les délibérations entre citoyens à propos des questions de société : en discutant entre eux, les citoyens identifient les arguments qui sont pertinents et rejettent ceux qui ne le sont pas, ce qui permet d'arriver à un processus décisionnel basé sur la délibération plutôt que sur l'élection de représentants, même si l'une n'exclut pas nécessairement l'autre <sup>2</sup>.

Ces dernières années, cet idéal de la délibération a pris de l'ampleur, à la fois dans la théorie et dans la pratique politiques. Ce tournant délibératif, ainsi qu'il est parfois qualifié, adopte une approche de la politique centrée sur la discussion, par le biais de laquelle la qualité des décisions démocratiques est déterminée par un processus d'argumentation/contre-argumentation <sup>3</sup>. À travers le monde, on compte de plus en plus d'expériences impliquant l'organisation de ce que la littérature académique appelle un « mini-public délibératif » <sup>4</sup> – c'est-à-dire un groupe restreint de personnes généralement tirées au sort qui est invité à délibérer sur un thème particulier –, dans le cadre de dispositifs variés comme les sondages délibératifs, les conférences de consensus, les jurys citoyens ou encore les budgets participatifs <sup>5</sup>.

C'est donc dans ce courant de démocratie délibérative, qui s'observe du niveau local à l'échelle internationale, que le G1000 est né. Mais, contrairement à la plupart des autres initiatives, le G1000 n'a pas été lancé et porté par des chercheurs ou par des institutions et organismes publics. Ainsi, le G1000 se distingue d'autres initiatives de démocratie délibérative en raison de certaines de ses caractéristiques. Il s'agit notamment de la manière dont la liste des thèmes abordés a été établie, l'ampleur qu'a eue l'événement et le fait qu'il s'est agi d'une initiative citoyenne. C'est précisément en raison de cette singularité que le G1000 mérite une présentation approfondie.

Dans cette perspective, le premier chapitre du présent *Courrier hebdomadaire* revient sur le tournant participatif et délibératif qui caractérise le contexte général dans lequel s'est développée cette initiative citoyenne, dont les origines sont décrites dans le deuxième chapitre. Les chapitres qui suivent sont consacrés respectivement à chacune des trois phases du G1000. Le financement de celui-ci et les principales affectations des sommes récoltées font l'objet du sixième chapitre, avant que les résultats de ce projet soient évoqués

<sup>2</sup> Les travaux sur la démocratie délibérative sont nombreux. Pour certains des travaux fondateurs, cf. B. MANIN, « Volonté générale ou délibération ? Esquisse d'une théorie de la délibération politique », *Le Débat*, n° 33, 1985, p. 72-94 ; J. COHEN, « Deliberation and Democratic Legitimacy », in A. HAMLIN, P. PETIT (dir.), *The Good Polity: Normative Analysis of the State*, Oxford/New York, Basil Blackwell, 1989, p. 17-34 ; J. ELSTER (dir.), *Deliberative Democracy*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 1998.

<sup>3</sup> À cet égard, cf. J. S. DRYZEK, *Deliberative Democracy and Beyond: Liberals, Critics, Contestations*, Oxford/New York, Oxford University Press, 2000 ; R. C. LUSKIN, J. S. FISHKIN, R. JOWELL, « Considered Opinions: Deliberative Polling in Britain », *British Journal of Political Science*, volume 32, n° 3, 2002, p. 455-487 ; K. GRÖNLUND, M. SETÄLÄ, K. HERNE, « Deliberation and Civic Virtue: Lessons from a Citizen Deliberation Experiment », *European Political Science Review*, volume 2, n° 1, 2010, p. 95-117.

<sup>4</sup> H. POURTOIS, « Mini-publics et démocratie délibérative », *Politique et Sociétés*, volume 32, n° 1, 2013, p. 21-41.

<sup>5</sup> M. REUCHAMPS, « Les expériences délibératives : essai de typologie des pratiques », in S. BRUNET, F. CLAISSE, C. FALLON (dir.), *La participation à l'épreuve*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2013, p. 27-48.

dans le septième chapitre. Enfin, le dernier chapitre analyse les différents impacts de cette expérience de démocratie délibérative, qu'ils soient médiatiques, publics, politiques ou sociétaux<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Cette étude s'appuie notamment sur l'implication directe des auteurs dans le processus du G1000 : M. Reuchamps et D. Caluwaerts comme coordinateurs de la cellule méthodologique, J. Dodeigne comme membre de la cellule méthodologique et comme coordinateur des ambassadeurs francophones, et V. Jacquet, J. Moskovic et S. Devillers dans la coordination et la valorisation du projet, en particulier après que le processus du G1000 proprement dit a été terminé. N'excluant nullement une description correcte et nuancée, cette implication présente l'avantage que les auteurs ont suivi le dossier de très près et avec un intérêt particulier. Par ailleurs, les auteurs adressent leurs remerciements à Damien Pennetreau pour son aide dans la préparation de ce *Courrier hebdomadaire*, ainsi qu'aux nombreux étudiants-jobistes qui ont participé à la récolte et à l'analyse des données présentées ci-après.

# 1. LE CONTEXTE : LE TOURNANT PARTICIPATIF ET DÉLIBÉRATIF

---

Depuis trois décennies, de plus en plus de dispositifs participatifs et délibératifs sont mis en place au sein de nos démocraties. En rupture avec le modèle libéral classique qui insiste sur l'agrégation des préférences individuelles par la procédure de vote, ce tournant participatif et délibératif propose de fonder la légitimité démocratique sur la participation délibérative des citoyens. Cette délibération ajoute un impératif supplémentaire par rapport à la participation. En effet, alors que la délibération repose sur un échange libre d'arguments pouvant potentiellement mener à la transformation des préférences, sous la force du meilleur argument, la participation n'implique pas nécessairement cette exigence d'échange d'arguments : elle peut, par exemple, s'en tenir à une consultation voire à une simple information<sup>7</sup>.

Définie au sens large, la démocratie participative renvoie aux processus, nombreux et très divers, qui visent à associer les citoyens et en particulier les citoyens « ordinaires » à l'élaboration des décisions. En écho à cette définition, on trouve deux grands idéaux-types selon la distinction opérée par le sociologue Laurent Mermet<sup>8</sup> : d'une part, la démocratie dite d'élevage, avec ses dispositifs formels institutionnalisés et, d'autre part, la démocratie dite sauvage, qui recouvre l'ensemble des manifestations et expressions de l'opinion publique visant à influencer la décision hors du cadre institutionnel formalisé (vote, procédure d'enquête publique, adhésion à un syndicat, manifestation spontanée et pétitions sur Internet, voire actions violentes).

Selon les partisans de la démocratie participative, il convient d'ajouter un troisième pôle, consistant à intégrer davantage de participation citoyenne aux processus de décision politique. Il y aurait même un impératif participatif et délibératif<sup>9</sup>. En effet, le contexte a changé sur au moins quatre dimensions. *Primo*, les technologies de l'information et de la communication permettent aux citoyens « ordinaires » d'accéder à l'information directement et rapidement. Même si cela concerne un groupe limité de citoyens, il leur est possible d'ainsi interpeller, sans intermédiaire, les décideurs, en particulier politiques. *Secundo*, armés de ces informations, les citoyens craignent moins d'entrer en contact,

---

<sup>7</sup> La participation peut ainsi être vue comme une échelle allant de la manipulation à un véritable pouvoir de décision des citoyens, ainsi que l'a montré Sherry R. Arnstein dès 1969 : S. R. ARNSTEIN, « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Institute of Planners*, volume 35, n° 4, 1969, p. 216-224.

<sup>8</sup> L. MERMET, « Épilogue. Débattre sans savoir pourquoi : la polychrésie du débat public appelle le pluralisme théorique de la part des chercheurs », in M. REVEL *et al.* (dir.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2008, p. 368-380.

<sup>9</sup> L. BLONDIAUX, Y. SINTOMER, « L'impératif délibératif », *Politix*, volume 15, n° 57, 2002, p. 17-35.

voire en conflit, avec le monde politique, surtout quand leurs intérêts sont touchés – phénomène qui ne peut être réduit à la seule attitude NIMBY (*Not in my back yard*, « pas dans mon arrière-cour »). *Tertio*, la défiance vis-à-vis des autorités politiques, mais aussi scientifiques, n'a cessé de croître<sup>10</sup>. *Quarto*, en lien direct avec la précédente dimension, de nouvelles contraintes pèsent sur les pouvoirs de décision qui sont l'objet, outre d'une crise d'autorité, de pressions des marchés, des agences et des multinationales, menant à un effritement du pouvoir politique lui-même et à ce que d'aucuns ont qualifié d'une crise de la représentation.

On peut alors voir la participation comme une réponse possible à ce constat. Celle-ci trouve principalement deux justifications. D'une part, à la suite de la vision d'une « *strong democracy* » encouragée par le politologue états-unien Benjamin R. Barber<sup>11</sup>, des voix critiquent la démocratie représentative en ce qu'elle maintient le citoyen dans un rôle plus passif et ne participe pas à son épanouissement d'*homo politicus*, c'est-à-dire de citoyen engagé dans la cité. D'autre part, un courant important des théoriciens de la démocratie a embrassé la théorie dite de la démocratie délibérative. Partant notamment des réflexions du philosophe allemand Jürgen Habermas<sup>12</sup>, ces philosophes politiques défendent une démocratie qui serait basée, non plus sur l'agrégation de préférences individuelles, mais sur la délibération des membres de la communauté<sup>13</sup>. La définition la plus simple de la démocratie délibérative est celle proposée par le politologue états-unien Joshua Cohen : « Une association dont les affaires sont gouvernées par la délibération publique de ses membres »<sup>14</sup>. Les deux éléments essentiels sont le caractère délibératif des échanges pour arriver à une décision et l'inclusion de tous les acteurs concernés par la décision dans le processus démocratique. Dès lors, la participation ne serait pas un but en soi, mais le moyen d'atteindre une décision plus légitime, car délibérée collectivement.

Qu'elle soit ou non délibérative, la démocratie participative connaît, sans surprise, des critiques tant externes qu'internes<sup>15</sup>.

De l'extérieur, certains mettent en avant que la représentation électorale est déjà intrinsèquement participative, puisqu'elle repose sur une participation du peuple aux divers scrutins. En d'autres termes, les élections constitueraient le processus démocratique par excellence. Un autre argument avancé consiste à dire que les citoyens n'ont pas de « titres et qualités » à participer au gouvernement, et même n'en ont probablement pas l'envie. Mieux vaut dès lors confier cette mission essentielle à des professionnels, via l'élection c'est-à-dire le choix entre plusieurs professionnels de la politique. S'inscrivant dans une perspective de démocratie sauvage, d'autres encore estiment que le véritable enjeu n'est pas que les citoyens soient associés à la démocratie dans des institutions

<sup>10</sup> Comme en témoignent les deux vagues de l'enquête « Noir-Jaune-Blues ». Pour une présentation de cette enquête, cf. [www.cecineestpasunecrise.org](http://www.cecineestpasunecrise.org).

<sup>11</sup> B. R. BARBER, *Strong Democracy: Participatory Politics for a New Age*, Berkeley, University of California Press, 1984.

<sup>12</sup> J. HABERMAS, *The Structural Transformation of the Public Sphere: An Inquiry into a Category of Bourgeois Society*, Cambridge, MIT Press, 1992 ; J. HABERMAS, *Between Facts and Norms: Contributions to a Discourse Theory of Law and Democracy*, Cambridge, MIT Press, 1996.

<sup>13</sup> D. CALUWAERTS, *Confrontation and Communication. Deliberative Democracy in Divided Belgium*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2012.

<sup>14</sup> « *An association whose affairs are governed by the public deliberation of its members* » (J. COHEN, « Deliberation and Democratic Legitimacy », *op. cit.*, p. 67).

<sup>15</sup> L. BLONDIAUX, « Éclairage : qu'est-ce que la démocratie participative ? », in G. BARON, N. MATYJASIK (dir.), *L'évaluation des politiques publiques : défi d'une société en tension*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 89-98.

formelles, mais qu'ils influencent les décideurs publics par des actions sociales. Enfin, certains expliquent que la démocratie ne peut s'incarner que sous la forme d'une démocratie directe.

À côté de ces critiques externes, on trouve des critiques internes, qui en sont de ce fait beaucoup plus fortes. La première est la naïveté qui transparaît de la traduction de cette volonté participative dans le concret. D'aucuns doutent du bien-fondé de la recherche d'un consensus rationnel, voire de la possibilité d'atteindre celui-ci puisque cela nierait la nature fondamentalement conflictuelle de la politique<sup>16</sup>. La deuxième critique interne renvoie au fait que les dispositifs de participation enregistrent une plus grande proportion d'échecs que de réussites en raison de leur instrumentalisation par les acteurs politiques et, corollairement, des limites liées à leur organisation concrète (notamment leur portée parfois dérisoire avec des espaces de décision très limités). Partant de ces deux critiques, la troisième exprime la possibilité réelle que, avec la démocratie participative, le mieux soit l'ennemi du bien. D'une part, parce que la démocratie participative souffrirait des mêmes difficultés que la démocratie représentative en reproduisant les inégalités, notamment socio-économiques (qui participe ?). D'autre part, parce que la démocratie participative renforcerait ces inégalités en ouvrant de nouveaux espaces de pouvoir accessibles aux seuls citoyens spécialisés dans la participation et en décourageant *de facto* les autres d'y prendre part (qui veut participer ?).

Le verdict pour la participation semble donc sombre. Pourtant, à travers le monde, des dispositifs participatifs se développent et des voix, de plus en plus nombreuses, continuent à appeler à plus de participation et de délibération en mettant en avant la nature inclusive et la valeur épistémique de ces pratiques.

Avant tout, la délibération se doit d'être inclusive. Chaque point de vue concernant une thématique d'intérêt public doit théoriquement être entendu afin de parvenir à la prise de décision. Cela implique également que tous les arguments et contre-arguments doivent être traités avec une attention et un respect équivalents. Ensuite, la délibération se doit d'être rationnelle, c'est-à-dire que, lorsque de meilleurs arguments sont utilisés dans la discussion, les participants doivent être prêts à céder à « la force non coercitive du meilleur argument »<sup>17</sup>. De plus, ces arguments doivent être formulés en des termes qui sont supposés être acceptables pour les autres. Cela signifie que, en délibération, l'argumentation ne peut pas simplement refléter l'intérêt personnel d'individus ou celui d'un groupe spécifique, mais doit prendre en compte le bien commun<sup>18</sup>.

Au-delà du décentrement du vote vers la discussion, les partisans de la démocratie délibérative défendent aussi un fort ancrage populaire. Dès ses tout débuts, la démocratie délibérative s'est appuyée sur une position non élitiste, mettant l'accent sur l'importance du débat incluant l'ensemble de la sphère publique et pas uniquement les élites. Les discussions entre citoyens sur tous les sujets renforcent la vie politique en leur permettant

<sup>16</sup> C. MOUFFE, *Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism*, Vienne, Institute for Advanced Studies, 2000.

<sup>17</sup> J. R. HABERMAS, « Introduction », *Ratio Juris. An International Journal of Jurisprudence and Philosophy of Law*, volume 12, n° 4, 1999, p. 332.

<sup>18</sup> Ces éléments renvoient à une définition étroite de l'idéal délibératif. Pour un aperçu de différentes approches, cf. D. F. THOMPSON, « Deliberative Democratic Theory and Empirical Political Science », *Annual Review of Political Science*, volume 11, 2008, p. 497-520.

de tester et de confronter leurs idées – et l'expérience fournit déjà des exemples de réussite, y compris au sein de sociétés divisées<sup>19</sup>.

En tant que tels, le processus de réflexion sur les opinions et la confrontation de ces dernières participent de la valeur de la démocratie, en renforçant la qualité de la construction des opinions publiques ; ils montrent aux citoyens ce que sont leurs préférences à la lumière d'argumentation. C'est par l'entremise de débats politiques que les citoyens saisissent ce qui est important pour eux et ce qui est acceptable pour les autres. Dès lors, la délibération peut renforcer la « pensée représentative », à savoir l'intégration cognitive des points de vue des autres citoyens<sup>20</sup>.

Dans ce contexte, les citoyens peuvent être bien plus que de « simples » électeurs. Ces dernières décennies, de la Province canadienne de Colombie-Britannique (où, de janvier à novembre 2004, une assemblée citoyenne de 160 citoyens a proposé un nouveau mode de scrutin pour les élections provinciales)<sup>21</sup> à l'Islande (où, à partir de 2009, les citoyens ont été impliqués en différentes étapes dans un projet de révision de la Constitution soumis à référendum le 20 octobre 2012)<sup>22</sup> en passant par l'Irlande (où, par une décision de la House of Oireachtas, la chambre basse du Parlement, en juin 2012, ce sont des citoyens tirés au sort avec des femmes et hommes politiques qui ont proposé des amendements constitutionnels sur divers thèmes)<sup>23</sup>, de nombreuses expériences délibératives se sont développées à travers le monde.

Si ces différents processus ont été acclamés par certains, de nombreux périls les ont guettés<sup>24</sup>. Tout d'abord, il y a la dimension « *input* », c'est-à-dire notamment le recrutement des participants, le choix des thèmes ou encore le contexte politique et médiatique parfois hostile. Ensuite, il y a la dimension « *throughput* », c'est-à-dire la gestion du processus délibératif. Enfin, il y a la dimension « *output* », c'est-à-dire leur impact notamment en termes décisionnels. Ainsi, la proposition de l'Assemblée citoyenne de Colombie-Britannique n'a pas réussi à atteindre le seuil de 60 % d'électeurs lors d'un premier référendum en 2005 (57,7 %) et à nouveau en 2009. Le processus islandais a connu de fortes tensions et le référendum victorieux de 2012 ne s'est finalement pas traduit en changements significatifs. En Irlande, deux questions référendaires ont été

<sup>19</sup> D. CALUWAERTS, K. DESCHOUWER, « Building Bridges across Political Divides: Experiments on Deliberative Democracy in Deeply Divided Belgium », *European Political Science Review*, volume 6, n° 3, 2014, p. 427-450.

<sup>20</sup> H. ARENDT, « Truth and Politics », in J. MEDINA, D. WOOD (dir.), *Truth: Engagements across Philosophical Traditions*, Oxford, Blackwell, 2010, p. 303.

<sup>21</sup> M. E. WARREN, H. PEARSE (dir.), *Designing Deliberative Democracy: The British Columbia Citizens' Assembly*, New York, Cambridge University Press, 2008 ; P. FOURNIER, H. VAN DER KOLK, R. K. CARTY, A. BLAIS, J. ROSE, *When Citizens Decide: Lessons from Citizens' Assemblies on Electoral Reform*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

<sup>22</sup> E. BERGMANN, « Participatory Constitutional Deliberation in Wake of Crisis: The Case of Iceland », in M. REUCHAMPS, J. SUITER (dir.), *Constitutional Deliberative Democracy in Europe*, Colchester, ECPR Press, 2016, p. 15-32.

<sup>23</sup> J. SUITER, C. HARRIS, D. M. FARRELL, E. O'MALLEY, « The Irish Constitutional Convention: A Case of "High Legitimacy"? », in M. REUCHAMPS, J. SUITER (dir.), *Constitutional Deliberative Democracy in Europe*, *op. cit.*, p. 33-51.

<sup>24</sup> D. CALUWAERTS, M. REUCHAMPS, « Strengthening Democracy through Bottom-Up Deliberation: An Assessment of the Internal Legitimacy of the G1000 Project », *Acta Politica*, volume 50, n° 2, 2015, p. 151-170 ; D. CALUWAERTS, M. REUCHAMPS, « Generating Democratic Legitimacy through Deliberative Innovations: The Role of Embeddedness and Disruptiveness », *Representation*, volume 52, n° 1, 2016, p. 13-27.

soumises à la population le 22 mai 2015, l'une sur l'âge d'éligibilité pour être candidat à la présidence et l'autre sur l'autorisation du mariage de même sexe ; la première a été rejetée à 73 % et la seconde approuvée à 62 %.

Sans mener à des référendums, de telles expériences ont vu le jour en Belgique également, du niveau local au niveau européen. Lancé en février 2003, le budget participatif de la Ville de Mons a permis aux habitants de peser sur les décisions communales en matière budgétaire, puisqu'une portion du budget communal a pu être allouée par les citoyens eux-mêmes<sup>25</sup>. Très clairement inspirée de l'exemple de Porto Alegre au Brésil, qui avait initié un budget participatif (« *orçamento participativo* ») dès 1989, l'expérience montoise a connu de nombreuses difficultés, mais elle a permis la création de quelques projets de développement urbain pensés par les habitants.

Dans les années 2000 également, la Fondation pour les générations futures<sup>26</sup> a initié plusieurs conférences de consensus, parfois aussi appelées conférences de citoyens. Il s'agit de processus de délibération commandités afin de se prononcer sur un sujet ou une proposition politique. La conclusion du processus de délibération prend la forme d'un avis écrit. Par exemple, la Fondation pour les générations futures a lancé en mai 2006 le « Panel de citoyens européen sur les rôles des espaces ruraux dans l'Europe de demain », avec l'appui de plus d'une quarantaine de partenaires publics et privés, en œuvrant sur deux niveaux. Dans un premier temps, huit panels régionaux couvrant dix régions de l'Union européenne et de la Suisse ont été constitués. Des citoyens, tirés au sort afin de donner une image représentative de l'ensemble de la population, composaient ces groupes. Dans un second temps, des citoyens issus des différents panels régionaux ont formé un panel au niveau européen afin d'échanger leurs points de vue et de définir leurs priorités communes en matière d'organisation et de gestion des espaces ruraux<sup>27</sup>.

De même, entre 2005 et 2006, à l'initiative d'organisations non gouvernementales et sans but lucratif (dont, pour la Belgique, la Fondation Roi Baudouin<sup>28</sup>), une démarche délibérative intitulée « Meeting of Minds: European Citizens' Deliberation on Brain Science » a permis à 126 citoyens non spécialistes issus de neuf pays européens de s'engager dans un processus délibératif sur le thème de l'utilisation des nouvelles connaissances sur le cerveau. Au cours de trois rencontres nationales et deux rencontres européennes, les participants ont eu l'occasion de s'informer et de débattre avec des experts internationaux des conséquences éthiques, sociales et juridiques que peuvent avoir ces avancées scientifiques. À l'issue du processus délibératif, leurs conclusions, sous la forme de

<sup>25</sup> L. DAMAY, « Le budget participatif de la ville de Mons : compétences des citoyens et procédures d'action publique », in F. CLAISSE, C. LAVIOLETTE, M. REUCHAMPS, C. RUYTERS (dir.), *La participation en action. Différentes méthodes pour quel vivre ensemble ?*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2013, p. 133-149.

<sup>26</sup> Comme l'indique son site Internet : « Fondée en 1998, la Fondation pour les générations futures est [une] fondation belge dédiée exclusivement à la transition de notre société vers un mode de développement soutenable, l'un des plus grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Fondation d'utilité publique, elle est pluraliste, indépendante et active dans les trois régions du pays » ([www.foundationfuturegenerations.org](http://www.foundationfuturegenerations.org)).

<sup>27</sup> V. JACQUET, B. DERENNE, « Une délibération multiniveau : le Panel de citoyens européens sur les rôles des espaces ruraux dans l'Europe de demain », in F. CLAISSE, C. LAVIOLETTE, M. REUCHAMPS, C. RUYTERS (dir.), *La participation en action, op. cit.*, p. 181-193.

<sup>28</sup> La Fondation Roi Baudouin est une fondation d'utilité publique indépendante et pluraliste, fondée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi des Belges Baudouin. Son objectif est de soutenir « des initiatives qui peuvent amener des changements positifs dans la société » (cf. son site Internet : [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)).

37 recommandations, ont été présentées à des responsables politiques et scientifiques européens, nationaux et internationaux<sup>29</sup>.

Plus récemment, le district d'Anvers a lancé un budget participatif permettant aux citoyens de décider de l'allocation de 10 % de son budget, soit 1 million d'euros<sup>30</sup>.

Ces expériences montrent qu'il est possible d'informer les citoyens afin qu'ils puissent délibérer et se construire une opinion réfléchie par rapport à des sujets de société et émettre ainsi des propositions utiles et applicables. Ces différentes initiatives ont d'ailleurs inspiré le G1000. Mais elles ne vont pas sans poser des problèmes, comme elles le montrent également.

---

<sup>29</sup> Meeting of Minds, « European Citizen's Assessment Report », Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2006. Cf. également G. RAUWS, S. STEYAERT, « Les défis de la délibération publique à l'échelle transnationale : l'expérience Meeting of Minds, "The European Citizens' Deliberation on Brain Science" », in F. CLAISSE, C. LAVIOLETTE, M. REUCHAMPS, C. RUYTERS (dir.), *La participation en action*, *op. cit.*, p. 167-180.

<sup>30</sup> Plus d'informations à ce propos sur le site Internet [www.burgerbegroting.be](http://www.burgerbegroting.be).

## 2. UNE INITIATIVE CITOYENNE

---

Dans le quotidien *Le Soir* du 23 septembre 2010, l'écrivain David Van Reybrouck publie une carte blanche dans laquelle il appelle à rénover les institutions démocratiques en Belgique<sup>31</sup>. Il réagit notamment au ressenti négatif que nourrit une partie de la population belge à l'égard de la classe politique, selon lequel les mandataires politiques seraient impuissants, voire inactifs, face à la crise gouvernementale que traverse alors la Belgique (le pays est alors en attente d'un gouvernement issu des élections fédérales du 13 juin 2010)<sup>32</sup> et, plus généralement, face à tous les grands défis de société<sup>33</sup>.

Dans les mois qui suivent, D. Van Reybrouck poursuit son plaidoyer, notamment dans les chroniques qu'il rédige pour la rubrique « Stoemp flamand » du *Soir*. Ainsi, en conclusion de sa chronique du 3 février 2011, il propose de développer, en réponse aux tensions politiques liées à l'avenir de la Belgique (en Flandre en particulier), « de nouveaux outils de délibération démocratique qui respectent la légitimité de tous les partenaires, ainsi que la volonté de trouver une solution ». Cet appel est à nouveau entendu par P. Hermant, qui contacte D. Van Reybrouck en lui proposant de réunir un petit groupe de personnes, faisant partie ou non de leurs connaissances, qui s'intéressent à la question de la démocratie délibérative.

Le lendemain soir, 4 février 2011, sept personnes se retrouvent chez D. Van Reybrouck à Saint-Gilles. En plus de l'hôte de la soirée et de l'autre initiateur de la rencontre, P. Hermant, sont présents Benoît Derenne, Dave Sinardet, Sébastien Van Drooghenbroeck, Didier Caluwaerts et Min Reuchamps. Directeur de la Fondation pour les générations futures, B. Derenne a été invité par P. Hermant, qui a suivi de près les panels citoyens mis en place par cette association dès le début des années 2000. De son côté, D. Van Reybrouck a invité le politologue Dave Sinardet (Universiteit Antwerpen - UA et Facultés universitaires Saint-Louis - FUSL), qui a convié à son tour le constitutionnaliste S. Van Drooghenbroeck (FUSL). Pour sa part, le politologue D. Caluwaerts (Vrije Universiteit Brussel - VUB) avait été repéré par D. Van Reybrouck à l'occasion d'une carte blanche qu'il avait publiée sur le site Internet [www.apache.be](http://www.apache.be) et dans laquelle il plaidait en faveur de davantage de démocratie délibérative au vu de résultats positifs obtenus lors d'expériences de délibération entre francophones et néerlandophones réalisées dans

---

<sup>31</sup> Ce texte est reproduit dans l'Annexe 1 du présent *Courrier hebdomadaire*.

<sup>32</sup> À ce sujet, cf. S. GOVAERT, « Les négociations communautaires et la formation du gouvernement Di Rupo (juin 2010-décembre 2011) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2144-2145, 2012 ; K. DESCHOUWER, M. REUCHAMPS, « The Belgian Federation at a Crossroad », *Regional & Federal Studies*, volume 23, n° 3, 2013, p. 261-270.

<sup>33</sup> Il est à noter que, le même jour, Paul Hermant, chroniqueur pour la chaîne radio La Première de la RTBF, consacre son billet à la carte blanche de D. Van Reybrouck.

le cadre de ses recherches doctorales. Enfin, le nom du politologue M. Reuchamps (Université de Liège - ULg) avait été suggéré par D. Caluwaerts, pour avoir également réalisé des expériences délibératives en Belgique et au Canada. Lors de cette première réunion, le groupe décide d'aller de l'avant et de réfléchir concrètement à un outil de délibération démocratique qui réunirait des citoyens venus de toute la Belgique, reflétant la diversité de la population.

Le 5 février 2011, dans une note intitulée « Nationaal Burgerforum 2011: methodologische opties » (« Forum citoyen national : options méthodologiques »)<sup>34</sup>, D. Caluwaerts dresse la liste des choix méthodologiques à poser : l'objectif d'une telle délibération, le recrutement, la composition des groupes de discussion et la manière de mener la délibération, la préparation (notamment la récolte des fonds), les contacts avec les médias, le choix des thèmes et, enfin, la logistique (en ce compris la sélection d'un lieu approprié, les personnes-ressources et le matériel nécessaire). Cette note va servir de base aux réflexions du groupe, qui doit décider de la formule concrète qui sera retenue. Alors que certains, comme B. Derenne, proposent une formule inspirée des panels citoyens et des conférences de consensus (c'est-à-dire la rencontre de plusieurs dizaines de personnes pendant un ou plusieurs week-ends, cf. *infra*), d'autres, à la suite de P. Hermant, entrevoient plutôt un grand forum citoyen s'étalant sur plusieurs semaines et réunissant le plus grand nombre possible de participants. La formule pour laquelle le groupe opte finalement à la fin du mois de mai, quelques semaines à peine avant le lancement officiel du G1000, combine la volonté de réunir un nombre significatif de personnes – le nombre 1 000 est retenu pour sa dimension symbolique (l'appellation de G1000 faisant référence aux conférences diplomatiques G8 et G20)<sup>35</sup> – et celle de ne pas se limiter à un seul événement, en proposant un processus complet allant d'un appel à idées jusqu'à des recommandations concrètes (cf. *infra*).

Le groupe se retrouve chaque semaine, en menant de plus en plus de rencontres, à la fois en sous-groupes et avec des personnes extérieures, entre les réunions. En outre, il grandit de semaine en semaine, en fonction des contacts des uns et des autres, mais aussi des besoins croissants du projet, avec l'arrivée de personnes (qui rejoignent ainsi les sept membres initiateurs) aux profils variés et venant d'horizons divers : Sigrid Bousset, dramaturge et organisatrice littéraire, Louis De Visscher, graphiste, Martin De Wulf, développeur web, Vincent Engel, écrivain et professeur de littérature et d'histoire à l'Université catholique de Louvain (UCL) et à l'Institut des hautes études des communications sociales (IHECS), Christophe Gérard, développeur web, Fatma Girretz, artiste, Maud Hagelstein, philosophe à l'ULg, Dries Heyman, dirigeant d'une société de communication, Dirk Jacobs, sociologue à l'Université libre de Bruxelles (ULB), Meryem Kanmaz, politologue, Cato Léonard, consultante dans le domaine des médias numériques et du marketing, Patrick N'siala Kiese, activiste pour la promotion de la multiculturalité, Gautier Platteau, éditeur, Jim Seynaeve, manager artistique et entrepreneur créatif, Myriam

<sup>34</sup> Ce document est reproduit (en traduction française) en annexe 2 du présent *Courrier hebdomadaire*.

<sup>35</sup> Le Groupe des huit (G8) est un groupe de discussion et de partenariat formé par huit pays comptant parmi les principales puissances économiques : Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni et Russie. Le Groupe des vingt (G20) est un groupe visant à favoriser la concertation internationale, en réunissant régulièrement les chefs d'État, les ministres et les chefs des banques centrales de dix-neuf pays (Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Russie et Turquie) et des représentants de l'Union européenne.

Stoffen, directrice de la Zinneke Parade, Lieslot Vandamme, productrice de télévision, Adinda Van Geystelen, directrice artistique active dans le secteur culturel, Jonathan Van Parys, développeur de plateformes informatiques destinées à enrichir la démocratie, Francesca Vanthielen, actrice et présentatrice à la Vlaamse Televisie Maatschappij (VTM, chaîne privée flamande), Fatima Zibouh, doctorante en sciences politiques et sociales à l'ULg, etc.

Ces personnes se rassemblent autour d'un double constat posé par D. Van Reybrouck dans ses chroniques. D'une part, la difficulté qu'il y a à former un gouvernement fédéral ne consiste pas seulement en une crise communautaire, mais, plus généralement, en une crise de la démocratie représentative. D'autre part et surtout, il convient de mettre sur pied un projet concret pour donner la parole aux citoyens. Le groupe considère que, en dépit de signes démontrant une envie des citoyens à participer à la vie politique (par exemple, les demandes de référendums dans plusieurs pays européens, les manifestations « Shame! » ou « Pas en notre nom/Niet in onze naam » en Belgique, etc.), ceux-ci voient souvent leur rôle limité à un simple geste électoral posé de scrutin en scrutin. Par ailleurs, il estime que le climat de campagne permanente (entre 2003 et 2010, le hasard de l'enchaînement des scrutins et la chute du gouvernement fédéral Leterme II a fait que les électeurs ont été appelés six fois aux urnes)<sup>36</sup> enferme les partis dans la surenchère électorale, et particulièrement dans la surenchère communautaire, qui est la source immédiate du blocage politique que connaît alors le pays.

Partant de ce constat et de ces échanges, D. Van Reybrouck initie la rédaction d'un manifeste, qui est discuté et ensuite validé par l'ensemble du groupe porteur. Ceux-ci sont alors au nombre de 27, à savoir S. Bousset, D. Caluwaerts, B. Derenne, L. De Visscher, M. De Wulf, V. Engel, C. Gérard, F. Girretz, M. Hagelstein, P. Hermant, D. Heyman, F. Jacobs, M. Kanmaz, C. Léonard, P. N'siala Kiese, G. Platteau, M. Reuchamps, J. Seynaeve, D. Sinardet, M. Stoffen, L. Vandamme, S. Van Drooghenbroeck, A. Van Geystelen, J. Van Parys, D. Van Reybrouck, F. Vanthielen et F. Zibouh. Le 11 juin 2011, le texte du manifeste est publié simultanément dans cinq quotidiens belges : *Le Soir*, *La Libre Belgique*, *De Standaard*, *De Morgen* et *De Tijd*<sup>37</sup>.

Le manifeste du G1000 s'ouvre avec l'idée suivante : « Laissons aussi les citoyens délibérer, et pas seulement les représentants du peuple (...). Si les élus du peuple ne s'en sortent pas, c'est aux citoyens qu'il revient de se concerter. Si le peuple manque d'expertise, il a le privilège d'être libre. Un avantage de taille ». Le principal diagnostic des organisateurs du G1000 est que, dans un système de démocratie représentative comme celui de la Belgique, les élus n'ont que peu de marge pour délibérer entre deux élections, alors que les citoyens ont davantage de liberté pour cela. Les citoyens n'ont de comptes à rendre qu'à eux-mêmes ; ils n'ont pas à se soucier d'une réélection. Ils ont la possibilité de se parler sincèrement les uns aux autres et sont pour la plupart plus susceptibles d'avoir la franchise de changer d'avis lorsqu'ils sont confrontés à de meilleurs arguments. Voilà pourquoi, selon le groupe à l'origine du manifeste, le système formel de représentation pourrait bénéficier de l'injection d'une dynamique *bottom-up*.

<sup>36</sup> Élections fédérales du 18 mai 2003 ; élections régionales, communautaires et européennes du 13 juin 2004 ; élections communales et provinciales du 8 octobre 2006 ; élections fédérales du 10 juin 2007 ; élections régionales, communautaires et européennes du 7 juin 2009 ; élections fédérales anticipées du 13 juin 2010.

<sup>37</sup> Ce texte, tel que publié dans les médias, est reproduit dans l'Annexe 3 du présent *Courrier hebdomadaire*. Pour sa part, le manifeste original du G1000 est disponible en ligne sur le site Internet [www.g1000.org](http://www.g1000.org).

Cette idée est à la base du projet du G1000<sup>38</sup>. Celui-ci vise à incarner une initiative citoyenne capable de renouveler la démocratie. Il n'a pas pour but d'essayer de renverser le système représentatif, mais de le compléter et de lui insuffler une vigueur nouvelle. Son objectif est de rassembler des citoyens ordinaires dans un cadre qui permet des délibérations ouvertes et non coercitives à propos de thèmes politiques potentiellement conflictuels, et de laisser les citoyens eux-mêmes éprouver la démocratie et, subséquemment, la difficulté de concilier les positions sur des sujets politiques fortement divisés. Les membres du groupe porteur du G1000 défendent d'emblée le projet comme profondément « politique » et non « anti-politique », dès lors qu'ils soulignent la légitimité et la nécessité de la démocratie représentative. Les solutions innovantes de démocratie participative et délibérative qu'ils proposent viennent donc en complémentarité du système politique en place.

Après avoir été publié sur le site Internet du G1000, le manifeste récolte en quelques semaines plus de 10 000 signatures d'internautes.

Parallèlement, le groupe porteur se structure. Au cours de ses premiers mois d'existence et jusqu'en juin 2011, le groupe a eu une organisation largement informelle. Sans lieu fixe de rencontre, il a tenu ses réunions hebdomadaires chez les uns et les autres ou dans des salles de réunion de lieux socio-culturels comme la librairie Passa Porta à Bruxelles. Avec le lancement de l'appel, le 11 juin 2011, le groupe porteur décide de structurer davantage son initiative en distinguant différentes « cellules » : méthodologie, collecte de fonds (*fundraising*), communication interne et externe, logistique. Pour chacune d'elles, deux responsables sont désignés<sup>39</sup>. Tous les responsables se retrouvent dans le « cockpit », qui se réunit toutes les deux semaines et puis chaque semaine au fur et à mesure que s'approche le jour du sommet citoyen du 11 novembre 2011. Le rôle du cockpit est de centraliser les informations et d'assumer une gestion exécutive collégiale du processus, un peu à la manière d'un conseil d'administration. Quant à elles, les décisions de principe sont traitées par l'« assemblée générale » (animée par D. Van Reybrouck). Celle-ci rassemble les 27 signataires initiaux et les personnes impliquées dans les différentes cellules. Ses réunions se tiennent une fois par mois, généralement à Bruxelles dans des lieux aussi variés que la librairie Passa Porta, le Café de Fiennes à Anderlecht ou encore les locaux de l'Association des fonds sociaux du secteur non marchand – Vereniging van de Sociale Fondsen van de Social Profit Sector (AFOSOC–VESOFO), en fonction de la disponibilité des locaux et surtout de leur gratuité.

Le G1000 est donc porté par une organisation qui n'est pas institutionnalisée et pas réellement hiérarchisée, mais qui est structurée autour de l'engagement temporaire de bénévoles dans différentes cellules, en fonction des domaines d'action. Cependant, pour se donner un statut de droit, le groupe porteur a rapidement souhaité devenir une association sans but lucratif (asbl), sous le nom de Burgetop-Sommet citoyen. Celle-ci confie la gestion budgétaire du projet G1000 à la Fondation pour les générations futures, habituée de ce type de projet complexe ; cela permet également de rendre les dons déductibles fiscalement et donc plus attractifs. En août 2012, l'asbl Burgetop-Sommet

---

<sup>38</sup> J. DODEIGNE, « Le G1000, un projet citoyen entre idéal démocratique et défis méthodologiques », in F. CLAISSE, C. LAVIOLETTE, M. REUCHAMPS, C. RUYTERS (dir.), *La participation en action, op. cit.*, p. 151-165.

<sup>39</sup> Pour la composition de chacune des cellules, cf. « G1000, le rapport final. L'innovation démocratique mise en pratique », s.l. [Bruxelles], 2012, p. 112-115.

citoyen sera formellement dissoute, la gestion budgétaire restant confiée à la Fondation pour les générations futures.

Le fonctionnement du G1000 repose sur l'engagement de nombreux bénévoles ; ceux-ci seront plusieurs centaines lors de la journée du 11 novembre 2011. En outre, trois personnes auxquelles sont confiées des missions de support sont rémunérées : Stef Steyaert, de la coopérative Levuur (spécialisée en processus participatifs), et Stéphane Delberghe, du groupe d'indépendants Atanor (spécialisé également en participation), sont chargés de gérer toute l'organisation logistique et méthodologique du projet, tandis que, au cours des trois derniers mois avant le 11 novembre 2011, Stéphane Vanden Eede reçoit la mission d'assurer les relations publiques côté francophone et la coordination entre le cockpit et les différentes cellules.

Fort de plusieurs centaines de bénévoles et sympathisants, le G1000 a toutefois un visage pour les médias et le grand public. Plus précisément, il en a trois. En effet, il y a trois porte-parole : D. Van Reybrouck, F. Vanthielen et B. Derenne. Ensemble, ils sont chargés d'être la face visible du G1000. Cette multiplicité des visages du G1000 reflète la multiplicité du projet, dont les différentes phases, au nombre de trois, vont maintenant être présentées.

### 3. LA CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE (PHASE 1)

---

Dès le départ, les organisateurs sont convaincus que le G1000 doit respecter trois principes : diversité, inclusion et indépendance. Si le troisième principe trouve écho dans le financement du projet (cf. *infra*), les deux premiers renvoient à la manière dont le G1000 est conçu. En effet, en vue de réaliser ses idéaux de diversité et d'inclusion, le G1000 tente d'innover et n'est pas uniquement organisé comme un événement délibératif classique. Fruit de longues délibérations au sein du groupe initié par D. Van Reybrouck et P. Hermant, le G1000 est pensé comme un processus de consultation publique et de délibération consistant en trois phases, distinctes, mais interdépendantes : une consultation publique en ligne ; un sommet citoyen doublé de deux projets parallèles, les G'Offs et le G'Home (pour une délibération à grande échelle) ; un panel citoyen, le G32 (pour une délibération plus en profondeur). La première phase se tient de juillet à octobre 2011, la deuxième le 11 novembre 2011, et la troisième de septembre à novembre 2012. Au-delà des principes fondamentaux qui président à la conception du G1000, les choix méthodologiques sont aussi inévitablement dictés par des considérations pratiques qu'il convient de décrire<sup>40</sup>, phase par phase.

La première phase consiste en un processus tout à fait ouvert de consultation publique, en vue de déterminer les thèmes qui seront abordés lors de la deuxième phase. En effet, contrairement à la pratique qui prévaut habituellement dans les projets délibératifs, la liste des thèmes abordés au cours des débats du 11 novembre 2011 n'est pas établie par les organisateurs du G1000. Au contraire, ceux-ci sont convaincus de l'importance de débiter avec une liste de thèmes potentiels complètement ouverte, qui sera déterminée entièrement par le grand public et non par les organisateurs, les pouvoirs publics ou même les participants.

Afin de garantir cela, une consultation en ligne à grande échelle est menée, via les cercles de relations des organisateurs, mais aussi via des relais dans les médias et dans différentes associations, en plus d'une campagne sur les réseaux sociaux. Au début du mois de juillet 2011, les organisateurs lancent une « boîte à idées » en ligne. Celle-ci utilise l'application iDea, développée par la société iVox (basée à Louvain). Chaque citoyen, quels que soient ses opinions, ses affiliations et son vécu, peut y poster les questions ou problèmes qu'il souhaite voir abordés par le G1000. Il s'agit d'un site Internet avec une interface en français et une en néerlandais, où une question simple est posée aux visiteurs : « Quel thème souhaitez-vous voir discuté lors du sommet citoyen du G1000 ? »

---

<sup>40</sup> D. CALUWAERTS, M. REUCHAMPS, « Strengthening Democracy through Bottom-Up Deliberation », *op. cit.*

Par ailleurs, il est possible de voter et d'ainsi hiérarchiser les propositions postées par les autres citoyens, ce qui permet une lecture précise de la saillance des thématiques.

Clôturée à la fin du mois de septembre 2011, cette consultation en ligne permet de récolter un total de plus de 2 000 propositions : des questions, des problèmes ou encore des solutions relatifs à toutes sortes de thèmes sociaux, politiques et économiques (cf. Tableau 1).

**Tableau 1. Propositions issues de la consultation en ligne**

<b>Les 10 propositions francophones les plus populaires</b>
« Développer l'enseignement en immersion (50/50), qui permettrait aux générations futures d'être, sans grandes difficultés, au minimum bilingues. »
« Assurer la transparence et l'accessibilité des revenus de toute personne exerçant un mandat public (cf. l'exemple du Danemark). »
« Obliger les banques à participer à l'économie réelle et à arrêter de spéculer contre elle. »
« Faire en sorte que notre système politique comporte beaucoup moins de niveaux de pouvoir (cf. l'exemple du Luxembourg, petit pays avec trois langues officielles, mais seulement deux niveaux de pouvoir : national et communal). »
« Faire en sorte que les médias parlent des autres communautés autrement que pour les critiquer : pour mieux les comprendre (par exemple, en créant un journal télévisé bilingue). »
« Limiter dans le temps la durée des mandats politiques, avec impossibilité de se représenter deux fois consécutives pour éviter la pression et la surenchère électorale. »
« Fournir tous les documents administratifs dans la langue du citoyen à sa demande, quelle que soit la région (cf. l'exemple du secteur privé). »
« Se préoccuper de la paupérisation d'une proportion croissante des personnes dans notre pays. »
« Taxer les transactions financières, afin de diminuer l'imposition sur les petits salaires et d'empêcher une précarisation d'une classe moyenne en perdition. »
« Créer à nouveau des écoles où des élèves francophones et néerlandophones puissent se côtoyer, ne serait-ce que pendant les récréations. »
<b>Les 10 propositions néerlandophones les plus populaires</b>
« Il n'est pas normal qu'un pays si petit ait un appareil d'État si élaboré. »
« La coïncidence des élections pose problème : on procède actuellement à la formation du gouvernement fédéral alors que la préparation des élections communales et provinciales est déjà en cours. »
« Les citoyens doivent-ils continuer à payer le prix pour les pratiques scandaleuses des banques ? Comment éviter d'être les dupes de la crise économique ? »
« Pouvons-nous imposer un enseignement des différentes langues nationales dans chaque école ? Cela améliorerait la communication entre les différentes communautés de notre pays. »
« Que faire afin d'éliminer les préjugés une fois pour toutes entre les Wallons et les Flamands, de façon à forger à nouveau une communauté solide ? »
« Ne devrions-nous pas œuvrer pour une opinion publique partagée afin de stimuler un bilinguisme réel ? Il est vrai qu'il existe une certaine peur historique face à l'introduction d'un enseignement bilingue ou plurilingue en Flandre, mais nous devrions avoir le courage d'aborder ce thème. »
« Pouvons-nous transférer à nouveau les affaires régionalisées au niveau fédéral, où l'efficacité serait optimisée (coopération au développement, normes d'environnement, etc.) ? »
« Une "démocratie plus directe" devrait faire partie intégrante de la démocratie 2.0. D'un point de vue technologique, il est bel et bien possible d'offrir au citoyen une certaine participation directe. »
« Quand nous portons notre vote sur un parti politique donné, nous nous déclarons d'accord avec le programme entier de ce parti. Ne serait-ce pas mieux de voter pour des thèmes plutôt que pour des personnes ? »
« Quelles mesures positives pouvons-nous prendre afin d'intégrer plus facilement dans notre société des personnes venues de l'étranger au lieu de les laisser dépérir dans des quartiers défavorisés sans avenir ? »

Source : « G1000, le rapport final. L'innovation démocratique mise en pratique », s.l. [Bruxelles], 2012, p. 24-25.

La plupart des propositions apparaissant plusieurs fois dans la liste, elles sont classées et regroupées par thème par la cellule méthodologique, selon une procédure soumise pour évaluation à Lieve Goorden (UA) et Sébastien Brunet (ULg). Vingt-cinq de ces thèmes sont retenus, à savoir ceux qui ont le plus souvent fait l'objet d'une proposition ou pour lesquels les propositions émises ont recueilli le plus de votes (cf. Tableau 2).

**Tableau 2. Propositions ayant recueilli le plus de votes ou ayant été proposées le plus de fois**

« Comment le gouvernement peut-il inciter les banques et le secteur financier à adopter un comportement éthique ? »
« Les citoyens doivent-ils pouvoir voter pour les candidats d'une autre communauté linguistique (sens et non-sens de la circonscription fédérale) ? »
« Comment stimuler les acquis du savoir et de la créativité en tant que matières premières de notre économie ? »
« Comment redistribuer équitablement la prospérité dans la société ? »
« Comment développer une politique énergétique durable en Belgique ? »
« Comment pouvons-nous préserver la solidarité de la sécurité sociale ? »
« À quelles normes éthiques les élus politiques doivent-ils satisfaire ? »
« Comment notre gestion gouvernementale peut-elle gagner en force et en efficacité ? »
« Comment un petit pays peut-il concourir à la lutte contre le réchauffement climatique ? »
« Quelles sont les pierres angulaires d'un système fiscal transparent ? »
« Quels doivent être les rapports entre notre enseignement et notre marché de l'emploi ? »
« Quel rôle et quel avenir envisageons-nous pour Bruxelles ? »
« De combien de niveaux administratifs la Belgique a-t-elle besoin ? Quelles compétences et quelle envergure doivent-ils posséder ? »
« Comment voyons-nous le multilinguisme dans ce pays ? Quelle importance accordons-nous à la connaissance et à l'acquisition des autres langues nationales ? »
« Comment réguler les marchés financiers ? »
« Quelles sont les règles légitimes à suivre en matière de poursuite judiciaire et de pénalisation des crimes dans notre société ? »
« Comment résoudre de façon durable la question de la mobilité ? »
« Quel rôle les médias doivent-ils jouer dans les relations entre les différents groupes linguistiques ? »
« Existe-t-il une culture belge et, si oui, quels sont ses liens avec les cultures régionales ? »
« À quels principes et à quels critères la politique budgétaire doit-elle satisfaire ? »
« Quel est le rôle dévolu aux partis politiques dans l'organisation de notre démocratie ? »
« Les médias doivent-ils jeter un pont entre le citoyen et la politique ? Si oui, comment le faire au mieux ? »
« La politique d'immigration et d'intégration doit-elle être redéfinie ? Si oui, comment ? »
« Comment renouveler et étendre la démocratie ? »
« Comment le système électoral peut-il être modifié afin que le Parlement reflète mieux la diversité d'une société ? »

Source : « Les résultats du G1000. Phase 1 : Calendrier », G1000, [www.g1000.org](http://www.g1000.org).

Cette liste de vingt-cinq thèmes est alors soumise au vote des internautes pendant le mois d'octobre 2011. Les citoyens sont invités à désigner leurs trois thèmes de prédilection<sup>41</sup>, afin de déterminer les trois problématiques qui seront discutées le 11 novembre 2011<sup>42</sup>. Une campagne de publicité est organisée dans les médias (articles et encarts publicitaires) et sur les réseaux sociaux, mais aussi par le moyen de rencontres avec des associations.

<sup>41</sup> La consigne suivante est donnée sur le site Internet : « Vous aussi vous pouvez aider à définir l'ordre du jour du G1000 : parmi les 25 thèmes suivants, 3 seront abordés lors du G1000. Votez ! Pour chaque question, vous pouvez indiquer si "oui" ou "non" elle doit être mise à l'agenda du G1000. Vous pouvez dire "oui" ou "non" plus de trois fois (ou vous abstenir) ».

<sup>42</sup> Afin d'éviter que les organisateurs n'aient la moindre influence sur la détermination des thèmes abordés lors des débats du 11 novembre 2011, les vingt-cinq propositions apparaissent à l'écran dans un ordre aléatoire à chaque consultation. Par ailleurs, il est procédé à une vérification *ex post* des adresses IP, afin d'identifier d'éventuels votes multiples de la part d'un individu ou d'un groupe.

Davantage de néerlandophones que de francophones participent à ce vote (environ 2/3 – 1/3). Les trois thèmes les plus plébiscités lors de cette consultation publique sont « La politique d’immigration et d’intégration doit-elle être redéfinie ? Si oui, comment ? » (2 728 votes favorables et 714 défavorables), « Comment pouvons-nous préserver la solidarité de la sécurité sociale ? » (2 722 votes favorables et 752 défavorables) et « Comment redistribuer équitablement la prospérité dans la société ? » (2 692 votes favorables et 810 défavorables).

Au total, plus de 6 000 personnes, soit par des propositions, soit par des votes ou les deux, ont participé à la consultation en ligne.

## 4. LE SOMMET CITOYEN, LES G'OFFS ET LE G'HOME (PHASE 2)

---

Après la phase de consultation publique en ligne (phase 1), la deuxième phase du projet consiste en un processus de délibération citoyenne : un sommet citoyen et deux projets parallèles.

D'une part, 1 000 citoyens sont conviés à participer à un événement délibératif à Bruxelles, sur le site de Tour & Taxis. Le 11 novembre 2011, les participants sont invités à réfléchir, à discuter et à défendre leurs positions sur les trois thèmes mis à l'agenda durant la phase de consultation publique. Ce sommet citoyen prend le format de ce qui est souvent qualifié en anglais de « *town hall meeting* » : un événement de grande ampleur, dont le *design* est pensé en vue de faciliter la mise en commun et le partage d'idées ainsi que l'élaboration de propositions. En l'occurrence, la discussion est facilitée par la présence de bénévoles disposant d'une expérience en dynamique de groupe et ayant reçu une formation adéquate et des instructions précises le jour précédant l'événement.

D'autre part, ce sommet citoyen est accompagné, le même jour, de deux projets parallèles : les G'Offs et le G'Home. Les G'Offs rassemblent localement des citoyens pour discuter des mêmes thèmes qu'à Bruxelles, tandis que le G'Home est une application en ligne, développée par la société Synthetron et destinée à la discussion sur Internet dans un environnement dédié à cet effet. La participation aux G'Offs et au G'Home est entièrement basée sur l'auto-sélection, c'est-à-dire ouverte à toute personne intéressée. En diminuant les entraves et donc le seuil de participation, cette possibilité de participer à des initiatives locales ou même d'y prendre part à domicile par Internet permet à un groupe beaucoup plus large que celui réuni à Bruxelles de se rassembler (physiquement ou virtuellement) et de discuter simultanément des trois mêmes questions que les participants au sommet citoyen principal qui se tient à Tour & Taxis. C'est pour cette raison que l'événement de Bruxelles est retransmis en direct sur Internet.

Au total, près de 2 000 personnes délibèrent ainsi ensemble le 11 novembre 2011.

### 4.1. LE SOMMET CITOYEN

Pour présenter cette deuxième phase du G1000, nous traiterons tout d'abord du sommet citoyen : sélection des participants, déroulement des délibérations et évaluation par les participants. Ensuite, nous aborderons les G'Offs (section 4.2) et, enfin, le G'Home (section 4.3).

### 4.1.1. La sélection des participants

Dans un dispositif délibératif, la question de la constitution du mini-public est un défi d'importance. Il est impossible de permettre à toute une population de délibérer en même temps dans un même lieu. Seule une minorité peut être réunie dans le cadre d'une authentique délibération, c'est-à-dire d'une véritable relation d'intersubjectivité avec échange d'arguments raisonnés dans le respect de chacun<sup>43</sup>. D'un point de vue normatif, il est régulièrement avancé que « toutes les personnes devraient avoir le droit et la possibilité de participer à la délibération et à la prise de décision des institutions auxquelles leurs actions contribuent ou qui affectent directement leurs actions »<sup>44</sup>. Plusieurs méthodes sont possibles pour atteindre cet objectif. Bien que quelques auteurs soutiennent le recours à l'« élection » des participants<sup>45</sup>, la plupart des dispositifs délibératifs procèdent par le moyen d'une sélection, visant à réunir des citoyens ordinaires et non des individus mandatés.

La sélection peut être ouverte ou fermée (selon que tous les citoyens ou seulement certains groupes sont invités), sur une base entièrement volontaire ou non (selon que les citoyens décident de leur propre initiative de participer ou non). Tous ces choix ne sont évidemment pas sans conséquence. Plusieurs études ont montré qu'un dispositif reposant sur la seule auto-sélection des participants tend à réunir des partisans forts et/ou souvent très éduqués et politisés et donc, par conséquent, à constituer un panel largement différent de la société dans son ensemble<sup>46</sup>. Dans ce type de configuration, le risque est alors élevé de réunir des individus aux préférences préformées, difficilement modifiables et peu susceptibles de se laisser convaincre par les arguments d'autrui<sup>47</sup>.

Face à ces biais de l'appel général à participation, la technique la plus efficace pour constituer le mini-public lors d'événements délibératifs est le recours au hasard, c'est-à-dire le tirage au sort<sup>48</sup>. L'attrait normatif de la méthode aléatoire est lié au fait que celle-ci procure à chaque citoyen une chance égale d'être sélectionné. Par ailleurs, le tirage au sort assure que la représentation de la diversité des opinions soit présente au sein du groupe et, donc, il « produit des discussions entre des personnes qui pensent et votent

<sup>43</sup> Selon la définition de Maeve Cooke : « *An unconstrained exchange of arguments that involves practical reasoning and always potentially leads to a transformation of preferences* » (M. COOKE, « Five Arguments for Deliberative Democracy », *Political Studies*, volume 48, n° 5, 2000, p. 947).

<sup>44</sup> « *All persons should have the right and opportunity to participate in the deliberation and decision making of the institutions to which their actions contribute or which directly affect their actions* » (I. M. YOUNG, *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 1990, p. 91).

<sup>45</sup> J. PARKINSON, « Legitimacy Problems in Deliberative Democracy », *Political Studies*, volume 51, n° 1, 2003, p. 188.

<sup>46</sup> R. E. GOODIN, J. S. DRYZEK, « Deliberative Impacts: The Macro-Political Uptake of Mini-Publics », *Politics and Society*, volume 34, n° 2, 2006, p. 221-222.

<sup>47</sup> « *People's pre-formed preferences, interests and goals are an essential part of what motivates them to enter political arenas in the first place* » (J. PARKINSON, « Legitimacy Problems in Deliberative Democracy », *op. cit.*, p. 188).

<sup>48</sup> J. BOHMAN, « Political Communication and the Epistemic Value of Diversity: Deliberation and Legitimation in Media Societies », *Communication Theory*, volume 17, n° 4, 2007, p. 351-352 ; J. S. FISHKIN, C. FARRAR, « Deliberative Polling: From Experiment to Community Resource », in J. GASTIL, P. LEVINE (dir.), *The Deliberative Democracy Handbook: Strategies for Effective Civic Engagement in the 21<sup>st</sup> Century*, San Francisco, Jossey-Bass, 2005, p. 68-79.

différemment et ne seraient normalement pas en contact les unes avec les autres »<sup>49</sup>. C'est la raison pour laquelle les organisateurs du G1000 ont choisi le tirage au sort.

Les citoyens ne peuvent se retrouver dans une authentique situation de délibération que lorsqu'ils sont confrontés à des opinions et à des positions divergentes<sup>50</sup>. Lorsque chacun autour de la table défend la même opinion, il y a très peu de contestation au sein du groupe et, dans ces circonstances, la délibération ne mène pas à des jugements étayés ni à des positions bien argumentées. À l'inverse, la diversité favorise une délibération de qualité (à la condition, précisons-le, que le but ne soit pas nécessairement d'atteindre le consensus), qui est exprimée en anglais par la formule « *diversity trumps ability* » : la diversité compte plus que la compétence.

Il importe de préciser que « la sélection aléatoire peut garantir l'inclusion, mais elle ne garantit pas la représentativité »<sup>51</sup>. Cela n'a aucunement été un problème pour les organisateurs du G1000, puisque ceux-ci n'ont pas cherché à atteindre la représentativité, mais la diversité. Il aurait d'ailleurs été illusoire de prétendre à la représentativité, puisqu'il aurait suffi qu'une seule des 1 000 personnes invitées ne vienne pas pour que cette représentativité ne soit plus de mise. C'est donc la diversité qui a été le principe cardinal guidant les organisateurs du G1000. Ceux-ci ont considéré que le tirage au sort des participants au sein de la population constituait la meilleure méthode pour garantir que « la diversité des caractéristiques sociales et la pluralité initiale des points de vue de l'ensemble de la société soient vraiment présents »<sup>52</sup>.

Il aurait été trop fastidieux et trop coûteux pour le G1000 de tirer un échantillon aléatoire à partir du registre national. Dès lors, le recrutement a été réalisé sur la base d'une liste de numéros de téléphone fixes et portables générée aléatoirement. Cette sélection aléatoire a été opérée, selon la technique du *random digit dialling*, par un bureau de recrutement indépendant (à avoir GFK Significant). Le taux de pénétration téléphonique (fixe et portable) étant de 99 % en Belgique, quasi chaque personne résidant sur le territoire belge avait une chance d'être tirée au sort. Cependant, pour ce type d'invitation, le taux de réponse positive est toujours très faible : autour de 1 %, donc cent appels téléphoniques pour un « oui ». Ce chiffre peut sembler particulièrement bas, mais il doit être nuancé. En effet, le taux de réponse pour une enquête par téléphone varie entre 10 et 50 % et, pour de telles enquêtes, aucun engagement des répondants n'est demandé. Or, dans le cas d'une invitation à participer à une expérience délibérative, il existe un engagement sérieux : celui de consacrer une ou plusieurs journées de leur temps libre à discuter de sujets à propos desquels ils connaissent peu et pour lesquels ils n'ont peut-être même pas d'intérêt. Dès lors, un taux de réponse aux alentours de 1 % avait été attendu pour le recrutement des participants du G1000. Il s'est avéré être en réalité de 3 %, en raison de la notoriété de l'événement (ainsi que les participants l'ont indiqué lorsqu'ils ont été contactés par GFK Significant).

<sup>49</sup> « Produces discussion among people who think and vote differently and would not normally be exposed to one another » (J. S. FISHKIN, R. C. LUSKIN, R. JOWELL, « Deliberative Polling and Public Consultation », *Parliamentary Affairs*, volume 53, n° 4, 2000, p. 660).

<sup>50</sup> D. CALUWAERTS, J. E. UGARRIZA, « Favorable Conditions to Epistemic Validity in Deliberative Experiments: A Methodological Assessment », *Journal of Public Deliberation*, volume 8, n° 1, 2012, p. 1-19.

<sup>51</sup> « Random selection may ensure inclusivity, but it does not grant representativeness » (D. M. RYFE, « Does Deliberative Democracy Work? », *Annual Review of Political Science*, volume 8, n° 1, 2005, p. 53).

<sup>52</sup> R. E. GOODIN, J. S. DRYZEK, « Deliberative Impacts: The Macro-Political Uptake of Mini-Publics », *op. cit.*, p. 221.

Afin d'assurer la diversité des personnes recrutées, certains quotas prédéfinis sur la base de la distribution des groupes concernés dans la population générale ont été mis en place. Ainsi, la sélection aléatoire a été réalisée de manière à garantir que le groupe de participants corresponde à la population belge pour ce qui a trait à trois critères : le genre, l'âge et la répartition géographique (les dix provinces et la région bruxelloise). Ce dernier quota était important afin d'assurer une représentation de chacun des groupes linguistiques. En définitive, ces trois quotas se sont bien retrouvés dans le groupe des participants au sommet citoyen qui s'est tenu à Tour & Taxis le 11 novembre 2001 (cf. *infra*).

Au-delà des différents quotas mis en place, il existait un risque que certaines catégories de la population, socialement plus vulnérables, ne répondent pas positivement à l'invitation du G1000. En effet, il est un fait bien connu que les individus ayant un capital social ou scolaire faible tendent à s'auto-exclure de ce genre d'événement (ils se sentent par exemple moins « capables » pour débattre de sujets de société). Ce risque a été anticipé par les organisateurs du G1000, qui ont décidé d'adapter quelque peu le processus de recrutement. Puisque la diversité autour des tables était l'un des fondements essentiels du projet et parce qu'il s'agissait aussi d'optimiser les possibilités d'échange et d'apprentissage social ainsi que de favoriser les échanges, 10 % des places ont été réservées aux personnes les moins susceptibles de répondre positivement à l'invitation. Afin d'atteindre ces groupes, de nombreuses organisations de terrain actives auprès de populations socialement vulnérables, telles que les personnes sans domicile fixe ou les immigrés, ont été contactées. Cette stratégie consistant à recourir à des organisations sociales comme intermédiaires pour relayer l'invitation est souvent préconisée en raison du lien de confiance que celles-ci ont avec les groupes défavorisés<sup>53</sup>.

Le recrutement des participants a donc été opéré de deux façons : principalement par tirage au sort (pour 90 % des participants) et, subsidiairement, par un recrutement ciblé (pour les 10 % restants).

Par ailleurs, une fois le recrutement effectué (quel que soit le moyen), le risque était élevé que nombre de personnes ayant répondu favorablement à l'invitation se désistent. Un mécanisme particulier a dès lors été mis en place afin de limiter les désistements parmi les personnes ayant initialement accepté de participer. Ainsi, de façon complémentaire aux appels du bureau de recrutement et aux contacts pris dans le cadre du recrutement ciblé, a également été organisé un second appel de suivi – et parfois une visite à domicile (selon les desideratas du participant) – d'un des nombreux « ambassadeurs ». Ceux-ci étaient des bénévoles intéressés par le G1000 et disposés à consacrer une part de leur temps libre à son organisation. Leur tâche était de répondre aux questions et aux préoccupations éventuelles des participants, ainsi que de donner un visage humain à l'événement<sup>54</sup>.

Malgré tous les efforts fournis par rapport au recrutement et le travail de terrain accompli par les ambassadeurs pour entretenir la motivation des participants, les organisateurs ne nourrissaient guère d'illusions quant à la probabilité d'atteindre l'objectif symbolique

<sup>53</sup> D. M. RYFE, « Does Deliberative Democracy Work? », *op. cit.*, p. 49-71.

<sup>54</sup> Par ailleurs, les ambassadeurs étaient chargés de s'assurer qu'aucune contrainte pratique ne constitue *a priori* un obstacle à la venue d'un participant. Ainsi, un service de crèche a été créé, des buffets divers ont été prévus (avec nourriture végétarienne, végétalienne, halal, etc.) et plusieurs dizaines de personnes à mobilité réduite ou résidant loin des gares du pays ont été accompagnées depuis leur domicile directement vers Bruxelles. Les ambassadeurs étaient une manifestation concrète du caractère citoyen du G1000 : une organisation par les citoyens et pour les citoyens.

de 1 000 participants. Comme cela arrive fréquemment dans la pratique délibérative, le taux d'absence a été d'environ 30 % (en l'occurrence, 29,6 %) parmi les personnes qui avaient confirmé leur participation avant l'événement, le nombre définitif de participants s'élevant à 704.

Il convient, cependant, de mettre ce chiffre en perspective. À l'inverse des participants de beaucoup d'autres événements<sup>55</sup>, ceux du sommet citoyen du 11 novembre 2011 à Bruxelles n'ont reçu aucune compensation financière pour leur participation (à l'exception de l'éventuel billet de train). Or, de nombreux participants ont souvent dû se lever à l'aurore pour rejoindre le site de Tour & Taxis. À cela, s'ajoute le fait que le 11 novembre 2011 a été une journée très ensoleillée et qu'une grève des trains jusque 10 heures du matin avait été annoncée et s'est partiellement concrétisée. Ces éléments permettent de contextualiser le taux de participation, au-delà des empêchements individuels inévitables pour toute manifestation de ce type.

Le tableau 3 renseigne les caractéristiques des 704 participants au sommet citoyen, en les comparant à l'ensemble de la population belge. Les femmes représentent 52,0 % des participants, contre 48,0 % pour les hommes, ce qui correspond presque parfaitement à la composition de l'ensemble de la population belge (et ce qui, à vrai dire, était plutôt inattendu par les organisateurs, dans la mesure où les femmes sont jugées plus susceptibles de se détourner de ce type d'événements délibératifs<sup>56</sup>). Au demeurant, 60,5 % des participants sont néerlandophones et 39,0 % francophones, avec en outre 4 participants germanophones (0,6 %), ce qui correspond également à la composition globale de la population belge. On note aussi une grande diversité au sein des groupes d'âge, le plus jeune participant ayant 18 ans et le plus âgé 85 ans. Enfin, on observe des différences plus ou moins fortes par rapport à la répartition au sein de l'ensemble de la population en ce qui concerne le niveau d'études, la situation professionnelle et le statut professionnel (trois critères pour lesquels, pour rappel, aucun quota n'avait été prévu). En l'occurrence, les classes de population les plus favorisées socialement et scolairement sont surreprésentées parmi les 704 participants du sommet citoyen. Il s'agit là d'un résultat classique dans ce type d'événement, ce qui montre bien que le tirage au sort ne fait qu'atténuer l'auto-exclusion des catégories sociales les moins favorisées, sans la supprimer.

La diversité du sommet citoyen sera saluée par les observateurs internationaux : « Ce qui nous a impressionnés le plus, c'est la diversité des participants sur le plan du sexe, de l'âge, des préférences politiques et des contextes sociaux, professionnels et culturels. Nous avons également été impressionnés par la mesure dans laquelle les différentes croyances étaient représentées et par la représentation équilibrée des différentes communautés linguistiques de la Belgique »<sup>57</sup>. Ces observateurs internationaux sont au nombre de neuf, à savoir, par ordre alphabétique : Ida Andersen (Danish Board of Technology, Danemark), David Farrell (University College Dublin, Irlande), Clodagh Harris (University College Cork, Irlande), Cécile Le Clercq (représentante de la Commission européenne), Richard Stilmann II (University of Colorado Denver, États-Unis), Julien Talpin (Ceraps/ Université de Lille 2, France), Jean Tillie (Université d'Amsterdam, Pays-Bas), Joana Vieira da Silva (représentante de la Commission européenne) et Martin Wilhelm (Citizens

<sup>55</sup> Par exemple, lors de sondages délibératifs, qui sont des événements comparables, la simple participation peut se voir récompensée par un montant forfaitaire allant jusqu'à 300 euros.

<sup>56</sup> D. M. RYFE, « Does Deliberative Democracy Work? », *op. cit.*, p. 49-71.

<sup>57</sup> « G1000, le rapport final », *op. cit.*, p. 103.

for Europe, Allemagne). Choisies pour leur expérience variée sur les questions démocratiques, ces personnes ont été invitées par les organisateurs du G1000 à être présentes toute la journée du sommet citoyen, de l'observer d'un point de vue externe et de rendre compte de leurs observations dans un rapport.

Tableau 3. Caractéristiques socio-démographiques des participants

	Participants au sommet citoyen du 11 novembre 2011 (n = 704)	Population belge
<b>Nationalité</b>		
Belge	91,8 %	91,4 %
Autre nationalité européenne	4,5 %	5,0 %
Nationalité extra-européenne	3,8 %	3,6 %
<b>Genre</b>		
Hommes	48,0 %	49,0 %
Femmes	52,0 %	51,0 %
<b>Âge</b>		
18-24 ans	8,4 %	10,6 %
25-34 ans	14,3 %	16,2 %
35-44 ans	20,4 %	18,6 %
45-54 ans	22,5 %	18,2 %
55-64 ans	17,6 %	15,0 %
65 ans et +	16,8 %	21,5 %
<b>Région</b>		
Wallonie	30,2 %	32,1 %
Bruxelles	12,8 %	9,7 %
Flandre	57,2 %	58,3 %
<b>Groupe linguistique</b>		
Français	39,0 %	Non disponible
Néerlandais	60,5 %	Non disponible
Allemand	0,6 %	Non disponible
<b>Niveau d'études</b>		
Enseignement primaire ou absence de diplôme	16,6 %	33,8 %
Enseignement secondaire supérieur	28,2 %	37,7 %
Enseignement supérieur (non universitaire et universitaire)	55,2 %	28,5 %
<b>Situation professionnelle</b>		
Actif	62,8 %	52,3 %
Non-actif	37,2 %	47,7 %
<b>Statut professionnel</b>		
Indépendant	22,1 %	10,5 %
Employé	65,8 %	58,0 %
Ouvrier	12,1 %	31,5 %

Source : G1000 et GFK Significant pour les données de la population belge en 2011

Enfin, en début de sommet citoyen, les participants ont été invités à indiquer les principales motivations qui les ont amenés à se déplacer à Bruxelles le 11 novembre 2011 et à prendre part aux débats organisés à Tour & Taxis. Ces informations sont présentées dans le tableau 4. Il ressort que, pour une majorité des participants, c'est d'abord la volonté de s'impliquer en tant que citoyens qui explique leur présence. Vient ensuite l'inquiétude vis-à-vis de la démocratie, qui serait en crise, et les problèmes politiques. Il convient

à cet égard de rappeler que le sommet citoyen du G1000 se tient le 11 novembre 2011, soit quelques semaines après la conclusion d'un accord sur la sixième réforme de l'État (11 octobre 2011) et alors que les négociations visant à la formation d'un gouvernement fédéral sont encore en cours, bien que se tenant depuis plusieurs mois déjà (le gouvernement Di Rupo sera formé le 5 décembre 2011)<sup>58</sup>. Cependant, le souci de relancer le dialogue entre les communautés culturelles et linguistiques du pays ne concerne qu'un participant sur cinq.

**Tableau 4. Sommet citoyen à Tour & Taxis : Ce qui fait que je participe au G1000, c'est...**

Pour m'impliquer personnellement en tant que citoyen	63 %
L'inquiétude pour la démocratie en crise et les problèmes politiques	52 %
Le renouveau de la démocratie	43 %
Par curiosité et pour l'expérience que je ne veux pas rater	35 %
Par intérêt pour le processus de dialogue dans la diversité	29 %
Par souci de relancer le dialogue entre les communautés en Belgique	21 %

Source : Résultats récoltés lors du sommet citoyen du G1000 et projetés simultanément, 11 novembre 2011.

#### 4.1.2. La dynamique de groupe : le déroulement des débats

Dans la mesure où les événements délibératifs sont par définition des événements sociaux rassemblant des citoyens qui ne se connaissaient pas précédemment, la dynamique de groupe au sein de ces événements est cruciale pour leur succès. Une expérience délibérative requiert un programme fixant précisément le déroulement de la journée, afin de poser les conditions propices à une délibération donnant à chacun l'opportunité d'exprimer son opinion. Pour gérer celle-ci, un déroulement clair en différentes séquences a été établi par les organisateurs du G1000. Dans le cas présent, le défi est accentué par la nécessité d'intégrer la dimension « grande échelle » de l'événement, tout en maintenant un niveau de participation élevé pour les centaines de participants durant plus de 8 heures de débat. En outre, les dispositifs techniques doivent tenir compte du caractère bilingue – et même trilingue, en raison de la présence de quatre participants germanophones – du mini-public présent.

Le Shed 2, l'un des grands halls de Tour & Taxis, est divisé en plusieurs espaces. D'un côté, se trouvent trois écrans géants, un podium pour les animateurs et les experts (cf. *infra*), et un bureau central (il s'agit du centre nerveux, vers lequel converge le résultat des discussions de chaque table). De l'autre côté, un espace est réservé pour les observateurs internationaux conviés à l'événement, ainsi que les médias. Au centre du hall, sont disposées un total de 81 tables rondes : 18 tables francophones, 30 tables néerlandophones, 32 tables bilingues français-néerlandais (c'est-à-dire où les deux langues sont utilisées, avec traduction simultanée réalisée par un interprète assis à la table avec les participants) et 1 table bilingue français-allemand. La composition des tables s'est opérée de manière aléatoire, en veillant à une diversité selon les mêmes critères que les quotas mobilisés pour le recrutement : genre, âge et répartition géographique. Par table, on retrouve entre six et neuf participants.

<sup>58</sup> Cf. S. GOVAERT, « Les négociations communautaires et la formation du gouvernement Di Rupo (juin 2010-décembre 2011) », *op. cit.*

Le sommet citoyen débute avec le rappel des objectifs de l'événement et des règles d'or devant présider aux débats : exprimer son opinion, écouter les autres, aucune nécessité de consensus, les différences d'opinions sont saines. Dans chaque groupe, cette ouverture est suivie d'un premier tour de table, dans le but de permettre à chacun de se familiariser avec ses voisins : « Qui êtes-vous ? », « D'où venez-vous ? », « Pourquoi avez-vous accepté de participer ? », etc. Cette première heure, en apparence classique pour toutes les personnes habituées à l'organisation de réunions, n'en reste pas moins une étape fondamentale. Elle permet à chacun d'appréhender son environnement humain. En effet, il n'est pas naturel d'exprimer des opinions parfois très personnelles à de parfaits inconnus. La délibération collective est un cadre très inhabituel, et parfois même effrayant, dans lequel certains se sentent plus à l'aise que d'autres<sup>59</sup>. Du point de vue de la dynamique de groupe, il est donc crucial de faire en sorte que les participants se familiarisent entre eux, avec leur tâche et avec leur environnement matériel<sup>60</sup>. Cela permet de garantir l'ouverture et l'écoute de chaque avis, afin que le même crédit soit accordé à chaque opinion représentée autour de la table.

La deuxième partie du programme de la journée permet d'entrer dans le vif des débats concernant les différents thèmes à aborder (à savoir la sécurité sociale, la répartition des richesses en temps de crise et l'immigration, cf. *infra*). Pour chacun d'entre eux, un programme en cinq étapes est suivi (Tableau 5).

*Primo*, durant une vingtaine de minutes, deux experts présentent le thème – sous la forme de questions – et font part d'une série de réponses potentielles. L'objectif n'est nullement d'influencer les débats à venir, mais uniquement d'assurer un lancement plus efficace et plus rapide des discussions : il ne s'agit en aucun cas ici d'imposer des solutions aux participants, mais de fournir à ceux-ci un ensemble d'informations utiles à partir desquelles ils pourront amorcer leurs réflexions. Certes, il n'est pas exclu que, par leur statut, les experts aient une influence sur l'opinion des participants ; toutefois, il sera continuellement rappelé à ceux-ci qu'ils ne doivent pas prendre pour acquises les suggestions énoncées par les experts, et donc qu'il convient qu'ils gardent une attitude critique vis-à-vis de celles-ci et qu'ils y réfléchissent. En vue de saisir la mesure de ce possible biais, il sera demandé aux participants, lors d'une enquête menée après le G1000, si leurs opinions ont été influencées par les experts (cf. *infra*).

Pour chaque thème, les organisateurs ont sélectionné des experts originaires des deux côtés de la frontière linguistique ; il leur importait en effet de garantir une représentation équilibrée, au travers de laquelle les vues de chacune des deux principales communautés culturelles et linguistiques du pays et leurs différentes perspectives soient représentées<sup>61</sup>. En l'occurrence, les experts qui interviennent sont respectivement Bea Cantillon (sociologue, UA) et Philippe Van Parijs (philosophe et économiste, UCL) concernant la sécurité sociale, Koen Schoors (économiste, Universiteit Gent - UGent) et Éric De Keuleneer (économiste, ULB) relativement à la répartition des richesses en temps

<sup>59</sup> D. CALUWAERTS, « Waar en wanneer spreken mannen en vrouwen over politiek? De sekseverschillen in politieke discussie in hun sociale en politieke context », *Res Publica*, volume 53, n° 1, 2012, p. 5-26.

<sup>60</sup> R. A. KRUEGER, *Moderating Focus Groups*, Thousand Oaks, Sage, 1998.

<sup>61</sup> Toutefois, d'après les observateurs internationaux, les experts ne représentent pas complètement l'ensemble des visions existantes par rapport aux trois problématiques discutées, avec des visions dites de droite moins présentes (« G1000, le rapport final », *op. cit.*, p. 103-104).

de crise, et Marie-Claire Foblets (sociologue, Katholieke Universiteit Leuven - KUL) et Marco Martiniello (sociologue, ULg) au sujet de l'immigration.

*Secundo*, cette présentation en séance plénière est suivie par des réflexions et débats à chacune des 81 tables rondes. Cette discussion dure une heure. Chaque groupe est encadré par un facilitateur, dont le rôle est de veiller au bon déroulement du programme et d'assurer une modération des discussions afin que celles-ci se passent dans le respect et dans l'écoute des opinions. Par ailleurs, pour favoriser la dynamique naturelle de groupe, différents modes d'interactions sont mis en place. Parfois, les participants discutent par paires pour limiter la difficulté de parler en public ; à d'autres moments, les sujets sont discutés collectivement par toutes les personnes présentes autour de la table. Parfois, les tâches demandées sont très simples (par exemple, exprimer son ressenti par rapport à des thèmes tels que l'immigration) ; à d'autres moments, elles sont plus complexes et l'investissement intellectuel est donc plus poussé.

Cette manière de procéder a été conçue par les organisateurs du G1000 afin, d'une part, de maximiser l'inclusion et la participation de tous dans le processus de partage d'informations et, d'autre part, de minimiser les entraves ou freins sociaux à la participation aux discussions. L'évaluation finale du G1000 établira clairement que, si certes de grandes attentes, en termes d'apport et d'investissement, ont été placées sur les épaules des participants sur un très – peut-être trop – court laps de temps, c'est l'alternance entre tâches simples et complexes qui, en faisant ressortir la diversité intellectuelle des groupes, a rendu les discussions fructueuses.

*Tertio*, les productions de chaque table sont communiquées, via des fiches pré-imprimées permettant d'indiquer les éléments principaux ressortant des échanges, au bureau central. Celui-ci est composé de six personnes dont la tâche est de collecter les informations venant des tables et de synthétiser l'ensemble des propositions formulées.

*Quarto*, les propositions agrégées par les membres du bureau central sont projetées sur les écrans géants à destination de l'ensemble de la salle.

*Quinto*, l'ensemble des participants concluent sur le thème considéré, en votant pour celles d'entre les propositions projetées avec lesquelles ils sont d'accord. Pour cela, ils utilisent un boîtier de vote individuel qui est mis à leur disposition. Ainsi, les participants peuvent exprimer leurs opinions et préférences à propos de chacune des solutions qui ont circulé durant les discussions. Complémentaire aux échanges à chacune des tables, ce vote final rend les résultats des débats plus concrets pour les participants ; en outre, il permet à chacun de se situer par rapport à l'ensemble des participants.

Ce programme en cinq étapes est mis en œuvre à trois reprises, à savoir pour chacun des trois thèmes communs (sécurité sociale, répartition des richesses en temps de crise, immigration).

En outre, lors d'une troisième et dernière partie du programme de la journée, chaque table est invitée à choisir un thème spécifique parmi les dix thèmes ayant obtenu les plus hauts scores, après ceux du « top 3 », à l'issue du vote en ligne d'octobre 2011 (cf. *supra*). Les débats de cette session ouverte suivent le même déroulement que ceux ayant porté sur les trois thèmes communs, sans toutefois qu'il y ait d'intervention d'experts ni de vote final, puisque les tables n'ont pas discuté des mêmes thèmes.

En fin de journée, les présidents des sept principales assemblées parlementaires du pays – Chambre des représentants (André Flahaut, PS), Sénat (Sabine de Bethune, CD&V), Parlement wallon (Emily Hoyos, Écolo), Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (Françoise Dupuis, PS), Parlement de la Communauté française (Jean-Charles Luperto, PS), Parlement flamand (Jan Peumans, N-VA) et Parlement de la Communauté germanophone (Ferdel Schröder, PFF)<sup>62</sup> –, qui ont été conviés à l'événement et y ont tous assisté, se voient remettre les résultats du sommet citoyen par un participant. Une brève interview de ces présidents d'assemblée portant sur leurs impressions et réactions et menée par les facilitateurs principaux clôt la journée du 11 novembre 2011 à Tour & Taxis.

Tableau 5. Déroulement théorique de la journée du 11 novembre 2011 à Tour & Taxis

Élément	Durée	Timing
1. Session d'introduction - Introduction - Faire connaissance avec les personnes autour de la table et se familiariser avec le contenu, lister les raisons de la participation au G1000 - Expérimenter la technique de vote	60'	9h30 - 10h30
2. Introduction du premier sujet de discussion	20'	10h30 - 10h50
<i>Pause</i>	20'	10h50 - 11h10
3. Première session de dialogue + vote Présentation des résultats de la session d'introduction	80'	11h10 - 12h30
<i>Lunch</i>	60'	12h30 - 13h30
4. Présentation de la question centrale + bref aperçu Introduction du deuxième sujet de dialogue Deuxième session de dialogue Activité énergisante Présentation des résultats de la première session de dialogue + vote	100'	13h30 - 15h10
<i>Pause-café</i>	20'	15h10 - 15h30
5. Introduction au troisième sujet de dialogue Troisième session de dialogue Activité énergisante Présentation des résultats de la seconde session de dialogue + vote	100'	15h30 - 17h10
<i>Pause, en-cas à table</i>	15'	17h10 - 17h25
6. Consignes pour la session « ouverte » Quatrième session de dialogue Présentation des résultats de la troisième session de dialogue + vote Évaluation	60'	17h25 - 18h25
<i>Activité énergisante, conversations, pause</i>	15'	18h25 - 18h40
7. Présentation des résultats de la session « ouverte »	20'	18h40 - 19h00
8. Cérémonie de clôture - Remerciements et discours - Remise des conclusions finales	20'	19h00 - 19h20

Remarque : Une version plus complète de ce tableau figure en annexe 4 du présent *Courrier hebdomadaire*.

<sup>62</sup> Le président du Parlement de la Communauté germanophone n'a pu rester jusqu'à cette cérémonie de clôture.

### 4.1.3. L'évaluation du sommet citoyen par ses participants

Quelques jours après le sommet citoyen, un questionnaire est soumis aux participants, afin de connaître leur opinion quant à quatre éléments : le processus, le rôle des experts, les votes et, enfin, l'aspect intercommunautaire de la délibération.

S'agissant du processus délibératif, les participants disent avoir pu participer sans contraintes et avoir bénéficié de suffisamment d'opportunités de s'exprimer. Ils déclarent qu'ils n'ont pas eu peur d'émettre leurs opinions et estiment avoir fourni d'importants efforts pour justifier leurs positions et élaborer leurs arguments. Plus de 90 % des participants ont le sentiment que les idées et perspectives qu'ils ont exprimées ont bénéficié, de la part des autres membres de leur table, d'une ouverture d'esprit et d'un intérêt sincère. En outre, une majorité de 75 % des participants s'est sentie traitée avec grand respect.

Le deuxième élément évalué est de savoir si les experts qui ont pris la parole ont influencé l'opinion des participants. Interrogés sur ce point dans le questionnaire, les participants au sommet citoyen expriment des avis différents. Près de la moitié d'entre eux déclarent que les experts n'ont eu aucune influence sur leurs propres opinions, tandis qu'un peu moins d'un quart indiquent que leur opinion a pu être influencée par la prise de parole d'un expert.

Le questionnaire soumis aux participants du sommet citoyen porte également sur leur estimation des votes qui ont clôt chacun des débats relatifs aux trois thèmes communs. Plus des trois quarts des répondants déclarent avoir le sentiment que de bonnes décisions ont été prises lors du rassemblement de Tour & Taxis. Il est à noter que la question soumise est assez large, puisqu'elle ne propose aucune ventilation par proposition ni même par thème. Dans tous les cas, ces réponses indiquent un niveau moyen élevé de satisfaction à l'égard de ces décisions.

Enfin, l'une des particularités du sommet citoyen a été son caractère intercommunautaire, ce qui a constitué un véritable défi pour les organisateurs d'une délibération de cette ampleur, mais a permis d'élargir le débat intercommunautaire. L'enquête menée auprès des participants au sommet citoyen révèle deux éléments. D'une part, un faible pourcentage d'entre eux ont vu s'accroître leurs sentiments positifs vis-à-vis de l'autre communauté culturelle et linguistique. D'autre part, les personnes qui ont été assises à des tables unilingues ont vu augmenter leurs sentiments négatifs envers l'autre communauté, alors que les sentiments de celles qui étaient à des tables bilingues sont restés stables. Autrement dit, être confronté à l'autre communauté est un moyen pertinent de se prémunir contre une vision plus négative. Cela constitue un constat intéressant dans un pays où francophones et néerlandophones éprouvent souvent des difficultés à se parler parce qu'ils vivent dans des sphères publiques et politiques séparées<sup>63</sup>.

---

<sup>63</sup> À ce propos, cf. J. BILLIET, B. MADDENS, A.-P. FROGNIER, « Does Belgium (Still) Exist? Differences in Political Culture Between Flemings and Walloons », *West European Politics*, volume 29, n° 5, 2006, p. 912-932 ; D. CALUWAERTS, M. REUCHAMPS, « Does Inter-group Deliberation Foster Inter-group Appreciation? Evidence from Two Experiments in Belgium », *Politics*, volume 34, n° 2, 2014, p. 101-115 ; D. SINARDET, « Futur(s) de la fédération belge : paradoxes fédéraux et paradoxes belges », in B. FOURNIER, M. REUCHAMPS (dir.), *Le fédéralisme en Belgique et au Canada : comparaison sociopolitique*, Bruxelles, De Boeck, 2009, p. 209-230.

## 4.2. LES G'OFFS

En préparant le sommet citoyen du 11 novembre 2011, les organisateurs du G1000 se sont rapidement rendu compte que de nombreuses personnes enthousiastes espéraient pouvoir participer à cet événement. Statistiquement, il y avait toutefois fort peu de chance qu'elles soient tirées au sort. En réponse à cette demande, les organisateurs donc ont proposé à toutes les personnes intéressées d'organiser elles-mêmes leur propre débat à quelques-uns, voire à quelques dizaines de personnes, chez eux ou dans un endroit proche (dans la salle du quartier ou dans leur association, par exemple). C'est ainsi qu'est née l'idée des G'Offs : des mini-sommets citoyens réunissant, en marge du sommet citoyen de Tour & Taxis, mais à la même date, des citoyens sur une base volontaire autour de tables de discussion locales.

Les participants des G'Offs sont donc tous des volontaires : ils n'ont été invités ni par le moyen du tirage au sort ni par celui du recrutement ciblé. Ils ont été informés de la tenue des G'Offs via les réseaux sociaux du G1000, ainsi que via les organisateurs des G'Offs (qui sont des associations, des centres culturels, voire simplement des groupes d'amis).

Les G'Offs suivent le même schéma en cinq étapes que le sommet citoyen qui se tient à Bruxelles. Les participants aux G'Offs – et, en fait, toute personne connectée sur le site du G1000 – peuvent suivre le sommet citoyen en *streaming* (c'est-à-dire en direct sur Internet) : ils entendent les mêmes introductions par les experts et débattent des mêmes thèmes. Chaque G'Off local est libre de débattre d'un, de deux ou de trois des thèmes communs, ainsi que de se choisir éventuellement un dernier thème propre. Selon les souhaits et les moyens de ses organisateurs, chaque G'Off dispose ou non d'un facilitateur et suit strictement ou non le déroulement des débats au sommet citoyen. Les productions et les votes des G'Offs peuvent être envoyés au bureau central par courriel, mais ces données ne sont pas ajoutées aux résultats du sommet citoyen lui-même.

Au total, 356 personnes prennent part aux G'Offs le 11 novembre 2011. Plus précisément, le thème de la sécurité sociale est discuté par 123 participants, à savoir 48 francophones et 75 néerlandophones (répartis à Bruxelles, dans quatre villes wallonnes et dans quatre villes flamandes) ; celui de la répartition des richesses en temps de crise est débattu par 136 participants, à savoir 59 francophones et 77 néerlandophones (rassemblés à Bruxelles, dans cinq villes wallonnes et dans cinq villes flamandes) ; celui de l'immigration fait l'objet des délibérations de 244 participants, à savoir 56 francophones et 188 néerlandophones (réunis en deux endroits de Bruxelles, six de Flandre et quatre de Wallonie). Il n'y a pas de G'Off bilingue.

Au début de chaque G'Off, les participants ont pu énoncer leurs motivations à rejoindre l'événement. Celles-ci sont principalement de trois ordres, correspondant à une envie de participer à la démocratie autrement et plus intensément qu'en se rendant « simplement » aux urnes : établir une nouvelle dynamique dans l'activité politique, promouvoir les contacts et le dialogue dans la population, réagir à l'insatisfaction ressentie vis-à-vis du fonctionnement du système politique actuel. Ces raisons rejoignent donc celles évoquées par les participants du sommet citoyen (cf. *supra*).

### 4.3. LE G'HOME

Également dans l'optique de permettre de participer à des citoyens non tirés au sort pour le sommet citoyen de Tour & Taxis, les organisateurs du G1000 ont mis en place un autre processus parallèle : le G'Home, donnant l'occasion à qui le veut de participer à des débats sans bouger de chez soi, depuis son ordinateur, le 11 novembre 2011.

Tout comme pour les G'Offs, les réseaux sociaux du G1000 ont relayé cette invitation à participer au G'Home. Cet appel a aussi été relayé gratuitement par la société de marketing WDM, qui dispose d'une base de données de contacts de plusieurs dizaines de milliers d'adresses électroniques. Les personnes intéressées ont pu s'inscrire auprès de la société belge Synthetron, qui a mis gratuitement à la disposition du G1000 sa plateforme de dialogue « de masse », qui a servi au G'Home.

Le 11 novembre 2011, 718 personnes prennent part à ce volet du projet. Elles non plus n'ont pas été recrutées aléatoirement ou de manière ciblée. Comme ces participants se sont inscrits directement auprès de la société Synthetron, peu de données sont disponibles à leur propos, si ce n'est que 70 % d'entre eux sont des hommes et 30 % des femmes, et que 15 % ont moins de 35 ans, 47 % entre 35 et 55 ans et 37 % plus de 55 ans. Ils sont majoritairement néerlandophones (80 %, pour 20 % de francophones).

Les participants au G'Home peuvent suivre le déroulement du sommet citoyen de Bruxelles grâce au *streaming*, et donc notamment écouter les introductions réalisées par les experts. Chaque participant est placé aléatoirement à une table virtuelle de quatre personnes, soit en français soit en néerlandais selon le choix du participant au moment de son inscription. Comme dans les G'Offs, chaque table virtuelle a la possibilité de discuter des trois thèmes communs puis de se choisir un thème spécifique. Les échanges d'idées sont anonymes.

Chaque thème principal recueille entre 3 000 et 4 000 contributions. En raison du caractère électronique des échanges, mais aussi des spécificités de la plateforme, le déroulement du G'Home ne suit pas strictement le déroulement du sommet citoyen et des G'Offs. En effet, élément particulier de la plateforme de Synthetron, la composition des tables virtuelles évolue tout au long des échanges, sur la base d'un système d'appréciation des commentaires des uns et des autres. Ainsi, si à une table donnée les participants apprécient l'idée d'une des personnes, celle-ci est virtuellement transférée à une autre table, afin que les différentes idées circulent le plus possible et donc que chacun puisse échanger avec plusieurs dizaines de personnes pendant chaque session.

Enfin, comme pour les G'Offs, les productions et les résultats des votes émis par les participants du G'Home sont transmis au bureau central du sommet citoyen à Bruxelles, où ces données sont traitées séparément.

## 5. LE PANEL CITOYEN DU G32 (PHASE 3)

---

Compte tenu du fait que, lors de la deuxième phase, chaque séance de discussion autour des tables du sommet citoyen a été relativement courte et axée essentiellement sur le partage d'idées, les propositions qui ont été formulées sont restées au niveau des principes, et n'ont pas consisté en recommandations précises. Il en va de même de celles qui ont émergé dans le cadre des G'Offs et du G'Home.

La troisième phase du projet G1000, connue sous le nom de G32, a donc pour objectif d'approfondir les propositions récoltées le 11 novembre 2011 et d'élaborer des recommandations concrètes. Durant trois week-ends, 32 participants du G1000 se rassemblent pour poursuivre la délibération et formuler des recommandations plus précises et plus abouties. Selon la volonté des organisateurs du G1000, ces rencontres se tiennent dans les locaux de trois assemblées parlementaires du pays. À l'issue de la journée du 11 novembre 2011, il est en effet apparu à l'équipe organisatrice que cette initiative originellement purement citoyenne doit, pour contribuer à une réflexion sociétale plus large et plus profonde sur la nature de la démocratie, s'ancrer dans le tissu institutionnel existant et en particulier auprès des parlements<sup>64</sup>. Ainsi, le premier week-end de délibération (14-16 septembre 2012) se tient au Parlement flamand, à Bruxelles. Le Parlement wallon, à Namur, accueille le deuxième week-end (6-7 octobre 2012). Enfin, le troisième et dernier week-end (9-11 novembre 2012) se déroule à la Maison des parlementaires<sup>65</sup>, à Bruxelles. Il importe de préciser que c'est uniquement un cadre de travail qui est mis à disposition, et non une méthodologie donnée ou un contenu spécifique (qui sont, quant à eux, apportés par l'équipe du G1000) : le processus délibératif reste donc indépendant du processus parlementaire, tout en étant accueilli dans un parlement.

Les participants du G32 ont été aléatoirement sélectionnés parmi 491 personnes ayant participé au sommet citoyen de Bruxelles, à l'un des G'Offs ou au G'Home et qui se sont portées candidates au G32 (ce qui comportait l'engagement, le cas échéant, de participer à chacun des trois week-ends). La sélection a été opérée avec un contrôle en termes de diversité de genre (16 femmes et 16 hommes), d'appartenance linguistique (18 néerlandophones, 12 francophones et 2 germanophones), de répartition géographique

---

<sup>64</sup> Il est à noter que les démarches entreprises auprès des pouvoirs publics pour obtenir des soutiens en nature et en argent (cf. *infra*) ont pris un certain temps (de novembre 2011 à l'été 2012), ce qui explique pourquoi la troisième phase du G1000 se tient à l'automne 2012 alors qu'elle avait été initialement planifiée au printemps 2012, dans la foulée du 11 novembre 2011.

<sup>65</sup> Située dans le même édifice que la Chambre des représentants et le Sénat (au 21 de la rue de Louvain à 1000 Bruxelles), la Maison des parlementaires héberge les bureaux des parlementaires et des fonctionnaires des deux chambres du Parlement fédéral, ainsi que différentes salles de commission et de réunion.

(avec des participants de chacune des dix provinces belges et de la région bruxelloise) et d'âge (7 personnes de moins de 30 ans, 9 de 30-45 ans, 9 de 45-60 ans et 7 de plus de 60 ans). En revanche, il n'a pas été tenu compte dans le tirage au sort des niveaux d'études, ni des situations et des statuts professionnels. Cela n'a pas empêché que les participants du G32 soient très diversifiés, ainsi que le révèlent leurs courtes autobiographies publiées dans le rapport final du G1000<sup>66</sup>.

Le G32 prend la forme d'un panel citoyen ou conférence de consensus, qui est un format souvent utilisé pour les processus politico-législatifs à travers le monde. Ce genre de *design* délibératif est beaucoup plus exigeant, puisque les participants cherchent à proposer des mesures politiques et des actions spécifiques à la suite de multiples rencontres avec des personnes ressources et de délibérations. Cette modalité est aussi plus ouverte qu'un sommet citoyen, dans la mesure où les participants ont beaucoup plus à dire dans le processus lui-même. En fait, les citoyens ont l'initiative quant à ce sur quoi ils souhaitent travailler (le choix exact des problématiques auxquelles ils veulent s'atteler), à la manière dont ils veulent travailler (le choix des experts et des intervenants qu'ils désirent interroger) et, surtout, au sujet qu'ils décident d'aborder et d'intégrer au débat public.

Dans cette perspective, il a été demandé aux 32 participants de choisir, avant le premier week-end, un thème général à approfondir à partir de l'ensemble des propositions issues du sommet citoyen, des G'Offs et du G'Home. En l'occurrence, ils se sont mis d'accord pour travailler plus en profondeur le thème « Avec ou sans emploi, comment aborder le travail dans notre société ? ».

Le premier week-end est consacré à la prise de contact, au *team building* et à l'exploration de la question à investiguer. Pour cela, les 32 participants échangent avec une spécialiste des questions liées au travail (à savoir B. Cantillon) et, surtout, entre eux. C'est l'occasion pour chacun d'exposer ses idées, ses sentiments et opinions sur le sujet. Lors de ce premier week-end, les 32 participants doivent délimiter des « sous-thèmes » afin d'apporter des pistes de réponse à la question de départ. Pour ce faire, chacun choisit le sous-thème qui lui tient le plus à cœur, pour ensuite le partager en public. Un travail de synthèse permet de dégager 16 sous-thèmes, recouvrant largement la problématique envisagée. Ensuite, la focale est encore réduite, les participants étant amenés à dégager les sous-thèmes à aborder lors des deux week-ends suivants ; ils en choisissent d'abord sept puis six, qui seront les thématiques qui structureront leurs recommandations.

Lors du deuxième week-end, les six sous-thèmes sont approfondis, dans le but de faire émerger de premières pistes de recommandations. Pour tester ces idées, les participants rencontrent le politologue Bernard Conter (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique - IWEPS) et Marc De Vos (professeur de droit du travail à l'UGent et à la VUB, et directeur général de l'Itinera Institute, un *think-tank* indépendant). Par ailleurs, lors de ce même week-end, les participants doivent rédiger une liste de questions à poser à des personnes-ressources qu'ils rencontreront lors du troisième week-end. Ils ont pu proposer spontanément ces personnes-ressources ou les désigner parmi une longue liste constituée par les organisateurs en fonction des sous-thèmes sélectionnés.

---

<sup>66</sup> « G1000, le rapport final », *op. cit.*, p. 81-84.

En l'occurrence, les six sous-thèmes (dont certains intitulés changeront à la suite de ces échanges) retenus par le G32 et les personnes-ressources auxquelles il est fait appel sont respectivement :

- « Agir pour une rémunération plus équitable » : Ivan Van de Cloot (chef économiste au sein de l'Itinera Institute), qui ne s'est pas présenté, Sandra Rosveldts (responsable du service Studie en Ontwikkeling de l'Algemeen Christelijk Werknemersverbond - ACW) et Christian Valenduc (économiste au SPF Finances, à l'UCL et à l'Université de Namur - UNamur) ;
- « Comment utiliser le paramètre du coût salarial pour la création de nouveaux emplois ? » : Paul Verschuren (directeur chez Federgon, fédération des prestataires de services en ressources humaines), Stéphane Verstraete (directeur de l'entreprise belge SolAZ, spécialisée en travaux de génie civil) et Jan Vanthuyne (directeur général du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale) ;
- « Comment faciliter l'accès au travail (dans le cadre d'une Union européenne sociale) ? » : Bernard Maingain (juriste spécialisé en droit social au cabinet d'avocats bruxellois Xirius), Michèle Claus (premier conseiller à la Fédération des entreprises de Belgique - FEB) et Ludo Struyven (chef de travaux à l'Onderzoeksinstituut voor Arbeid en Samenleving – HIVA, KUL) ;
- « Le travail et nos générations futures » : Abraham Franssen (sociologue aux FUSL), Mark Trullemans (coordinateur de la cellule Diversité chez Actiris, office régional bruxellois de l'emploi) et Xavier Roberti (travailleur chez Terre, entreprise d'économie sociale active principalement dans le secteur du recyclage) ;
- « Une autre économie pour une autre qualité de vie » : Yannick Vanderborgh (politologue aux FUSL), initialement prévu puis remplacé par Pierre-Yves Ryckaert (membre du réseau Basic Income Earth Network - BIEN, réseau d'universitaires et d'activistes promouvant l'idée d'un revenu de base inconditionnel), Caroline Gijssels (sociologue à la KUL) et Mieke Van Gramberen (directrice générale de l'asbl Flanders Synergy, visant à l'innovation dans l'organisation du travail) ;
- « La discrimination en matière de travail » : Albert Martens (sociologue à la KUL), Jozef De Witte (directeur du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, service public autonome fédéral) et Dirk Jacobs (sociologue à l'ULB).

Lors du troisième week-end, après avoir reçu les réponses apportées par les personnes-ressources à leurs questions, les participants délibèrent afin de rédiger les recommandations qu'ils souhaitent adresser aux mandataires politiques relativement à chacun des six sous-thèmes. Lors de cette délibération, après avoir rédigé une première ébauche pour chaque sous-thème, le G32 se réunit en séance plénière pour passer en revue chacun de ces textes et voter sur chacune des recommandations. Le document final du G32 est donc le fruit de délibérations et d'un consensus au sein des membres<sup>67</sup>.

Le dimanche du troisième week-end, 11 novembre 2012, le rapport final du G1000 est rendu public à la Maison des parlementaires en présence du président de la Chambre des représentants (André Flahaut, PS), de la présidente du Sénat (Sabine de Bethune, CD&V) et du président du Parlement wallon (Patrick Dupriez, Écolo) – les autres présidents d'assemblée, qui ont également été conviés, n'ont pas pu répondre positivement

<sup>67</sup> Ce document est reproduit dans « G1000, le rapport final », *op. cit.*, p. 49-86.

à cette invitation –, des médias, de participants au sommet citoyen, aux G’Offs et au G’Home, et d’organiseurs et de sympathisants du G1000. Pour chacun des six sous-thèmes traités par le G32, un duo de participants prend la parole pour présenter les arguments et recommandations auxquels leurs délibérations les ont menés. Une fois les résultats du G1000 ainsi présentés, les présidents d’assemblée présents livrent leurs réactions.

Dans la foulée, le rapport final du G1000 est envoyé par voie électronique à tous les parlementaires du pays, ainsi qu’aux médias.

## 6. LE FINANCEMENT

---

Après qu'a été présentée la méthodologie singulière de ce dispositif participatif et délibératif complexe, se pose la question de son financement. L'une des principales originalités du G1000 est d'avoir été financé essentiellement de manière participative (et non, comme c'est généralement le cas, par des organismes publics ou par des institutions de recherche). Le G1000 se voulait une initiative par des citoyens et pour les citoyens. En tant qu'organisation indépendante, le G1000 a reposé sur un financement participatif (*crowdfunding*), particulièrement pour les première et deuxième phases, à savoir la consultation publique en ligne et la journée du 11 novembre 2011 avec le sommet citoyen, les G'Offs et le G'Home. Ces deux premières phases ont été intégralement financées par des dons privés, sans aucune contrepartie pour les donateurs (ce n'était donc pas du *sponsoring*), mais également sans que leur don ne soit public. Ainsi, dans un premier temps, le G1000 n'a pas sollicité d'argent auprès des pouvoirs publics. Cependant, pour financer la troisième phase, le G32, des appels ont été lancés aux autorités publiques parce qu'il a été considéré que cette initiative de démocratie délibérative devait aussi, une fois lancée, être soutenue par les instances étatiques.

### 6.1. LE FINANCEMENT PARTICIPATIF DES PREMIÈRE ET DEUXIÈME PHASES

Sur la base du coût des expériences précédentes organisées par la Fondation pour les générations futures et des services nécessaires pour organiser les activités du G1000, l'estimation budgétaire s'élève à plus de 750 000 euros. Pour réunir cet argent, est lancé, le 11 juin 2011, en parallèle à la publication du manifeste (cf. *supra*), un appel public au financement participatif. L'objectif est de faire connaître le G1000 afin d'attirer les donateurs. « La stratégie était toute simple : générer un maximum de médiatisation et espérer que le soutien serait suffisant », expliquera C. Léonard, la responsable de cette campagne de financement<sup>68</sup>. Ce choix pour un financement largement participatif a d'importantes conséquences pour le projet : il requiert un solide flux d'énergie en vue de trouver de l'argent, mais aussi de trouver des partenaires prêts à réduire leurs coûts en raison du caractère original et citoyen de cette initiative<sup>69</sup>. Grâce à cette approche, les dépenses totales pour l'organisation du G1000 se monteront au final à 448 953 euros.

---

<sup>68</sup> « G1000, le rapport final », *op. cit.*, p. 31.

<sup>69</sup> *Ibidem*, p. 32

Pour financer le projet, le public dispose de deux possibilités pour faire un don : soit envoyer un SMS (ce qui revient à donner 1 euro), soit effectuer un virement bancaire. Afin de garantir l'indépendance du projet, le montant d'un don individuel ou d'une association ne peut dépasser 35 000 euros. Entre le 11 juin et le 11 novembre 2011, les organisateurs parviennent à obtenir 3 059 dons, à savoir 3 018 dons s'échelonnant entre 1 et 500 euros et 41 dons de plus de 500 euros (Tableau 6). La somme ainsi récoltée s'élève à 323 500 euros.

Tableau 6. Résumé des dons

	Nombre	Proportion	
		SMS inclus	SMS exclus
1 euro (par SMS)	2 001	65,4 %	–
De 1 à 50 euros	694	22,7 %	65,6 %
De 51 à 100 euros	201	6,6 %	19,0 %
De 101 à 1 000 euros	129	4,2 %	12,2 %
1 000 euros ou plus	34	1,1 %	3,2 %
<b>Total</b>	<b>3 059</b>		

Source : « G1000, le rapport final », *op. cit.* ; V. JACQUET, M. REUCHAMPS, « Who Wants to Pay for Deliberative Democracy? The Crowdfunders of the G1000 in Belgium », *European Political Science Review*, 8 août 2016, [www.cambridge.org](http://www.cambridge.org).

Parmi les donateurs, 2 001 personnes ont contribué par le moyen d'un SMS équivalant à 1 euro. Pour des raisons de confidentialité, aucune donnée les concernant n'est transmise aux organisateurs. En revanche, ceux-ci disposent de l'adresse des 1 058 autres donateurs, qui ont apporté leur contribution par virement bancaire. Ces donateurs sont domiciliés pour 729 d'entre eux en Flandre, 173 en région de Bruxelles-Capitale, 143 en Wallonie, 4 aux Pays-Bas, 3 en France, 1 au Cameroun, 1 au Canada, 1 aux États-Unis, 1 en Italie, 1 au Luxembourg et 1 en Norvège. Début 2012, un questionnaire est envoyé à chacun d'eux par courrier postal. L'anonymat est garanti, ce qui implique que tout rappel est impossible. De façon à maximiser le taux de réponse, une enveloppe pré-affranchie est jointe au courrier.

Les questions posées concernent le genre de la personne, son âge, son niveau d'éducation et l'intérêt qu'elle porte à la politique (cet intérêt étant exprimé en se situant sur une échelle allant de 0 « aucun intérêt » à 10 « énormément d'intérêt »). Par ailleurs, les répondants sont invités à indiquer combien de fois, durant les douze derniers mois, ils ont « été actifs dans un parti politique », « pris part à des manifestations », « boycotté des produits » et « signé des pétitions » (les réponses possibles étant « jamais », « rarement », « parfois » et « souvent »). Enfin, il leur est demandé d'indiquer s'ils sont « actuellement membres » ou « ex-membres » ou s'ils n'ont « jamais été membres » de 15 types différents d'association<sup>70</sup>. Ce questionnaire est donc calqué sur celui utilisé lors de l'enquête pré-

<sup>70</sup> Un mouvement de jeunesse ou un club de jeunes ; une association de protection de la nature ou de l'environnement ; des services de secours généraux (Croix rouge, sapeurs-pompiers volontaires, etc.) ou une association d'aide à la population ; un club lié à un hobby (cuisine, couture, etc.) ou à un moyen d'expression artistique (chorale, théâtre, danse, etc.) ; une association féminine (Femmes prévoyantes socialistes, Femmes CDH, Femmes réformatrices, etc.) ; une association socio-culturelle ; une association ou un club sportif (football, basketball, échecs, marche, etc.) ; une association ou un parti politique ; une association religieuse ou paroissiale ; un comité de quartier, un conseil consultatif communal, un conseil scolaire, etc. ; une association militant pour la paix internationale ou pour le développement

électorale menée en 2009 par le consortium interuniversitaire PartiRep (portant sur un échantillon représentatif des électeurs wallons et flamands). Ainsi, les données récoltées permettent non seulement de connaître les caractéristiques socio-démographiques et les profils politiques des donateurs du G1000, mais aussi de comparer ces données avec celles récoltées par PartiRep (Tableau 7).

Au total, 542 questionnaires complétés sont renvoyés, ce qui correspond à un taux de réponse de 51,2 % ; compte tenu du fait qu'aucun rappel n'était possible, ce taux peut être considéré comme relativement élevé. Si les dons ont été effectués principalement par des personnes individuelles, on compte également parmi les donateurs des couples, des associations, des fondations ou encore des entreprises : il a donc été demandé aux répondants de l'enquête de remplir le questionnaire en leur nom personnel. C'est pourquoi, dans le tableau suivant, nous reprenons des caractéristiques individuelles des répondants.

Tableau 7. Profil socio-démographique et politique des donateurs du G1000

	Donateurs du G1000 (n = 542)	Répondants à l'enquête PartiRep de 2009 (n = 2 331)	Population belge
<b>Genre</b>			
Homme	66,9 %	49,2 %	49,0 %
Femme	33,1 %	50,8 %	51,0 %
<b>Âge</b>			
18-34 ans	10,8 %	25,9 %	26,8 %
35-59 ans	55,5 %	46,0 %	44,3 %
60 ans et +	33,6 %	28,1 %	29,0 %
<b>Niveau d'études</b>			
Enseignement primaire ou absence de diplôme	0,8 %	11,9 %	33,8 %
Enseignement secondaire supérieur	13,9 %	57,0 %	37,7 %
Enseignement supérieur (non universitaire et universitaire)	85,3 %	31,1 %	28,5 %
<b>Intérêt pour la politique (sur une échelle de 0 à 10)</b>			
Moyenne	7,87	4,59	Non disponible
Écart-type	1,59	2,82	Non disponible
<b>Participation politique durant les 12 derniers mois (réponses « parfois » et « souvent »)</b>			
Avoir été actif dans un parti politique	16,2 %	2,8 %	Non disponible
Avoir pris part à des manifestations	29,8 %	3,5 %	Non disponible
Avoir boycotté des produits	58,1 %	12,1 %	Non disponible
Avoir signé une pétition	70,9 %	15,2 %	Non disponible
<b>Qualité de membre ou d'ex-membre d'associations</b>			
3 types d'associations minimum	93,9 %	49,8 %	Non disponible
5 types d'associations minimum	74,3 %	19,0 %	Non disponible
Moyenne	6,21	2,81	Non disponible
Écart-type	2,48	2,11	Non disponible

Source : « G1000, le rapport final », *op. cit.* ; V. JACQUET, M. REUCHAMPS, « Who Wants to pay for Deliberative Democracy? », *op. cit.* ; [www.partirep.eu](http://www.partirep.eu).

du tiers-monde (Amnesty International, Oxfam, etc.) ; un syndicat, une association des commerçants, une union professionnelle ou une organisation patronale ; une association active dans le domaine de la santé (Ligue contre le cancer, Act Up, Ligue Braille, etc.) ; une association de pensionnés ; une association active dans le domaine familial (Ligue des familles, etc.).

Le tableau 7 montre clairement que les donateurs du G1000 se distinguent des caractéristiques des répondants à l'enquête PartiRep. Tout d'abord, il y a sensiblement plus d'hommes que de femmes. Cela est plutôt surprenant puisque, en règle générale, les formes de participation non institutionnalisées tendent à être plus égalitaires à cet égard<sup>71</sup>. Dans le cas du G1000, il apparaît que soutenir financièrement un tel projet de démocratie délibérative a été plus attractif pour les hommes, à l'image des formes plus traditionnelles de participation politique. Enfin, il y a significativement moins de personnes de la tranche d'âge 18-34 ans, ce qui peut être expliqué par la nature particulière de la forme de soutien considérée. En effet, les personnes de plus de 35 ans sont plus susceptibles de disposer de moyens financiers suffisants pour en consacrer une partie à des causes qui leur tiennent à cœur<sup>72</sup>. Enfin et surtout, on note une surreprésentation de personnes ayant un diplôme universitaire. L'éducation est la variable qui semble le plus distinguer les donateurs du G1000 de l'échantillon représentatif des électeurs wallons et flamands que constituent les répondants à l'enquête PartiRep.

Par ailleurs, la plupart des donateurs du G1000 sont impliqués dans plusieurs associations, ce qui constitue un indicateur typique d'un capital socio-culturel élevé<sup>73</sup>. En outre, la participation politique des donateurs est plus élevée que celle de la moyenne de la population belge calculée en 2009 par PartiRep, quelle que soit la forme de participation envisagée : institutionnelle (action dans un parti politique) ou non institutionnelle (participation à des manifestations, consommation engagée ou signature de pétitions)<sup>74</sup>. La surreprésentation de personnes actives dans un parti politique (16,2 % des donateurs, contre 2,8 % dans la population sondée par PartiRep) est surprenante.

Ainsi, les donateurs viennent de groupes très éduqués, intéressés par la politique et impliqués dans le système politique actuel, à la fois au travers de formes institutionnelles et non institutionnelles d'activisme politique. Ils reflètent donc peu la diversité que les organisateurs du G1000 entendaient réunir pour le sommet citoyen du 11 novembre 2011. Mais il est vrai que les quelques statistiques qui viennent d'être données présentent d'importants biais : elles ne concernent que 17,7 % des donateurs, à savoir ceux qui, d'une part, n'ont pas versé contribution par le moyen de l'envoi d'un SMS à 1 euro et, d'autre part, ont accepté de répondre à l'enquête.

---

<sup>71</sup> S. MARIEN, M. HOOGHE, E. QUINTELIER, « Inequalities in Non-Institutionalised Forms of Political Participation: A Multi-Level Analysis of 25 Countries », *Political Studies*, volume 58, n° 1, 2010, p. 187-213 ; M. HOOGHE, M. MICHELETTI, D. STOLLE, « Politics in the Supermarket: Political Consumerism as a Form of Political Participation », *International Political Science Review*, volume 26, n° 3, 2005, p. 245-269.

<sup>72</sup> R. BEKKERS, P. WIEPKING, « Generosity and Philanthropy: A Literature Review », 2007, <http://papers.ssrn.com>.

<sup>73</sup> D. CASTIGLIONE, J. W. VAN DETH, G. WOLLEB (dir.), *The Handbook of Social Capital*, Oxford, Oxford University Press, 2008.

<sup>74</sup> S. MARIEN, M. HOOGHE, E. QUINTELIER, « Inequalities in Non-Institutionalised Forms of Political Participation », *op. cit.*, p. 187-213.

## 6.2. UN FINANCEMENT PUBLIC PARTIEL POUR LA TROISIÈME PHASE

Si les première et deuxième phases du G1000 sont intégralement financées par le moyen du *crowdfunding*, comme cela vient d'être développé, la troisième phase peut compter sur un financement partiellement public.

Le choix des organisateurs de ne pas recourir au financement public dans un premier temps a été le signe de l'indépendance qu'ils souhaitent garder par rapport aux institutions publiques et politiques. Cependant, ils estiment qu'il est important que, dans un second temps, l'initiative bénéficie d'un ancrage davantage institutionnel (cf. *supra*). C'est pour cette raison que, comme nous l'avons vu, les organisateurs font en sorte que les délibérations de la troisième phase soient accueillies dans les locaux de différentes assemblées parlementaires du pays. Durant chacun des trois week-ends de réunion, le parlement concerné met à la disposition du G1000 des salles pour les travaux, ainsi que du personnel pour assurer la logistique et la technique de cet accueil.

Outre ce financement public sous la forme d'un soutien en nature, les organisateurs du G1000 sollicitent également les pouvoirs publics pour un soutien financier sous la forme de subsides ministériels. Ainsi, les différents ministres du pays en charge des matières liées à l'innovation sociale sont contactés, avec une demande explicite de contribuer au financement du G32. La vice-ministre-présidente du gouvernement flamand Peeters II (CD&V/SP.A/N-VA) et ministre de l'Innovation, des Investissements publics, des Médias et de la Lutte contre la pauvreté, Ingrid Lieten (SP.A), répond positivement à cette sollicitation : elle attribue un subside ministériel de 49 000 euros au G1000.

Parallèlement, la Loterie nationale est sollicitée, mais sans qu'une fin positive à cette demande des organisateurs ne soit donnée. Par contre, les contributions de plusieurs fondations et institutions culturelles, ainsi que des dons privés sur le mode du financement participatif des deux premières phases, permettent de récolter un total de 76 453 euros.

Au final, c'est donc une somme 125 453 euros supplémentaires qui est ainsi levée.

## 6.3. L'AFFECTATION DE L'ARGENT RÉCOLTÉ

Au total, grâce au financement participatif et au financement public, le G1000 récolte des fonds suffisants pour couvrir l'ensemble de ses dépenses. Celles-ci s'élèvent en effet à 448 953 euros, du jour de la publication du manifeste à la remise du rapport final. Le tableau 8 ventile cette somme selon les différents postes d'affectation.

On peut observer que le poste principal, qui recouvre les trois phases du G1000, est constitué par le transport, la restauration et l'hébergement des participants. Viennent ensuite les coûts de logistique et d'audiovisuel, particulièrement importants pour l'organisation du sommet citoyen à Tour & Taxis. Le troisième poste est celui de l'élaboration et de la gestion du processus par les facilitateurs professionnels, élément important pour assurer la méthodologie la plus adéquate possible pour offrir un cadre délibératif le plus inclusif possible. La communication, notamment en vue de la collecte de fonds, constitue le quatrième poste de dépenses. La gestion de projet, qui représente

le cinquième poste, renvoie à tous les coûts liés à la préparation et à la réalisation des différentes phases, à la fois en termes matériels (impression de documents, organisation de réunions de briefing) et en termes logistiques (notamment liés aux nombreux déplacements dans le cadre de la collecte de fonds). En sixième position, vient le recrutement pour le sommet citoyen : il s'est élevé à 26 172 euros, ce qui constitue un coût important, mais significativement moins élevé que le coût habituel pour une telle procédure (qui peut se chiffrer au double de ce montant). Ce coût réduit a pu être négocié en raison du caractère singulier de l'événement, porté par un groupe de citoyens et avec une forte visibilité (cf. *supra*). Les autres dépenses sont liées aux frais financiers qu'implique ce type de projet, au processus en ligne de la première phase, aux travaux de traduction et à divers autres frais comme, par exemple, le remboursement des frais de déplacement des observateurs internationaux.

Tableau 8. Les dépenses (en euros)

Postes	Montants
Transport, restauration, hébergement	117 428
Logistique et audiovisuel	90 418
Élaboration et gestion par les facilitateurs	69 259
Communication et collecte de fonds	61 921
Gestion de projet	27 903
Recrutement des citoyens	26 172
Frais financiers	23 534
Processus en ligne	19 395
Traduction	3 388
Divers	9 535
<b>Total</b>	<b>448 953</b>

Source : « G1000, le rapport final », *op. cit.*, p. 34.

Le financement principalement participatif du G1000 et la volonté de réduire au maximum les coûts expliquent que les recettes (en d'autres termes, la récolte de fonds) ont été calquées sur les dépenses – ce qui a été possible grâce au fait que le projet s'est étalé sur plus d'une année – et qu'il n'y a donc pas eu de surplus dans le budget. À l'issue de toutes les dépenses qui viennent d'être évoquées, ne s'est par conséquent pas posée la question de l'affectation d'un éventuel solde positif, aucun surplus n'étant à affecter.

## 7. LES RÉSULTATS : LES PROPOSITIONS DU 11 NOVEMBRE 2011 ET LES RECOMMANDATIONS DU G32

---

Si l'ambition première du G1000 a été d'organiser un processus participatif et délibératif en différentes phases, il a aussi, ce faisant, livré des résultats. Plus précisément, ceux-ci sont, d'une part, les propositions qui ont été formulées lors du sommet citoyen, des G'Offs et du G'Home (section 7.1) et, d'autre part, les recommandations du G32 (section 7.2).

### 7.1. LES PROPOSITIONS DU SOMMET CITOYEN, DES G'OFFS ET DU G'HOME

Sur le site de Tour & Taxis, dans les G'Offs et dans le G'Home, trois thèmes communs sont discutés : la sécurité sociale, la répartition des richesses en temps de crise et l'immigration. Partant des résultats de la consultation publique de la première phase, les organisateurs du G1000 ont décliné ces trois thèmes sous la forme de trois questions, respectivement : « Comment évaluons-nous la sécurité sociale dans notre pays ? Quelles pistes voyons-nous pour l'améliorer ? », « La crise financière coûte beaucoup d'argent à l'État et à la société. Quelles mesures le gouvernement doit-il prendre pour continuer à garantir une distribution juste des richesses ? », « Quels devraient être les principes essentiels de notre politique nationale d'immigration ? ».

Pour chacune de ces thématiques, les participants de chaque table doivent : *primo*, indiquer en quoi ils trouvent ou non le sujet important ; *secundo*, préciser l'argument, la valeur, l'émotion, etc. sur lesquels ils fondent leur point de vue ; *tertio*, dégager les principales pistes d'action qui leur semblent utiles. Dans le cadre du sommet citoyen, chaque table envoie ensuite ses propositions au bureau central, qui les centralise et les soumet au vote de l'ensemble des participants du sommet citoyen. Dans le cadre des G'Offs et du G'Home, les participants suivent le même déroulement, mais sans que les résultats de leurs productions et votes ne soient ajoutés à ceux du sommet citoyen (et sans que ces personnes ne prennent part au vote final).

### 7.1.1. La sécurité sociale

Le premier thème est celui de la sécurité sociale. Après avoir écouté l'exposé introductif des deux experts (présentant, dans ses grandes lignes, le système belge en la matière), les participants sont invités à se lancer dans les échanges en donnant un score de 1 à 10, reflétant leur satisfaction (« 1 » signifiant que l'on est très négatif et « 10 » très positif), à l'égard de chacun des quatre domaines de la sécurité sociale : les soins de santé (maladie, accidents, invalidité), les allocations familiales, les pensions et le chômage.

Autour des tables tant du sommet citoyen que des G'Offs (et celles du G'Home, mais sans être passées par l'étape du score pour chaque domaine), les participants sont invités à commenter les notes qu'ils ont attribuées à chacun des quatre domaines, d'abord en sous-groupes et puis avec l'ensemble des personnes assises à leur table. Ensuite, les notes sont mises en commun à chaque table, à partir des scores individuels. Elles sont alors transmises au bureau central, qui, pour le sommet citoyen et les G'Offs, calcule les moyennes à titre indicatif, c'est-à-dire afin que chaque table puisse se situer par rapport à l'ensemble des groupes (cf. Tableau 9).

Tableau 9. Moyenne récoltée par chaque domaine de la sécurité sociale

	Sommet citoyen	G'Offs francophones	G'Offs néerlandophones
Soins de santé	6,7	6,5	6,3
Allocations familiales	6,0	6,0	5,8
Pensions	5,3	6,3	4,8
Chômage	5,2	5,0	4,8

Chaque table traite ensuite des deux domaines auxquels elle a attribué les plus bas scores, en vue d'en discuter plus en profondeur et de formuler des propositions concrètes d'amélioration les concernant (sans précision en termes de nombre de propositions). Là se situe une différence entre, d'une part, le sommet citoyen et, d'autre part, les G'Offs et le G'Home. À l'issue des discussions, chacune des tables du sommet citoyen envoie l'ensemble de ses propositions au bureau central, qui les agrège. À l'aide d'un boîtier de vote, chaque participant est alors invité à se prononcer individuellement sur les mesures proposées. Chaque participant ne peut choisir qu'une seule proposition. En revanche, les propositions issues des débats menés dans les G'Offs et le G'Home sont certes envoyées à Bruxelles, mais elles ne sont pas incluses dans les propositions agrégées qui doivent être soumises au vote. Par ailleurs, les participants aux G'Offs et au G'Home ne prennent pas part au même vote.

Les propositions issues des tables du sommet citoyen et les scores qu'elles ont recueillis auprès des participants à cet événement sont présentés, domaine par domaine, dans le tableau 10.

**Tableau 10. Propositions et vote des participants au sommet citoyen par rapport au thème de la sécurité sociale**

Chômage	Rendre le travail plus attrayant en augmentant les salaires de base	38 %
	Limiter les allocations de chômage dans le temps	36 %
	Offrir un accompagnement sur mesure aux demandeurs d'emploi	35 %
	Contrôler davantage et plus efficacement le travail en noir	16 %
	Garantir des revenus de base pour tout le monde	15 %
	Rendre l'accueil des enfants plus accessible financièrement	9 %
Pensions	Harmoniser les statuts ouvrier/employé et rendre le système plus transparent et plus égalitaire	23 %
	Aménager les fins de carrière en les assouplissant ; instaurer des fins de carrière graduelles	18 %
	Créer un socle minimal et permettre à chacun de le compléter individuellement	18 %
	Tenir compte des situations particulières : métiers pénibles, femmes au foyer, etc.	16 %
	Réformer voire supprimer le système de prépension	15 %
	Financer le système en diversifiant les sources : revenus du capital, deuxième et troisième piliers	10 %
Allocations familiales	Octroyer un même montant pour le 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , etc. enfant	45 %
	Verser un montant d'allocations supérieur aux personnes ayant les plus bas revenus	31 %
	Remplacer les allocations familiales par un chèque-enfant pour couvrir des frais spécifiques	24 %
Soins de santé	Garantir l'égalité de traitement et l'égalité de l'accès au système	35 %
	Réduire l'excès de consommation de médicaments en remplaçant les médecins généralistes au centre du suivi des patients	31 %
	Taxer davantage les industries pharmaceutiques	27 %
	Prévoir des conditionnements plus petits pour les boîtes de médicaments ; mener une campagne de sensibilisation en faveur de la réduction de la consommation de médicaments	21 %
	Abolir le système de rémunération par prestation	17 %
	Opérer une simplification, qui sera préparée par un conseil de citoyens selon un processus participatif	14 %

Quant à elles, les propositions avancées par les G'Offs se rapprochent fortement de celles qui remportent la plus large adhésion auprès des participants du sommet citoyen. Par ailleurs, on constate que G'Offs francophones et G'Offs néerlandophones sont largement sur la même longue d'onde. En l'occurrence, les G'Offs discutent essentiellement des domaines du chômage et des pensions. En matière de chômage, les mesures suggérées par les G'Offs sont de supprimer les primes d'ancienneté pour éviter que les travailleurs plus âgés coûtent plus cher, d'organiser un accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi, de promouvoir de façon plus efficace le travail en tant que contribution à la vie en société, de mettre en place une politique de chômage internationale, de subsidier davantage certaines études pour régler le problème des professions en pénurie, d'instaurer un revenu de base et d'obliger le travailleur à motiver sa démission. En matière de chômage, il s'agit essentiellement de continuer à travailler au-delà de l'âge légal de la pension.

Pour leur part, les participants au G'Home préconisent, d'une manière générale, de réformer le système de sécurité sociale (afin de le simplifier, de le rendre plus lisible et, surtout, de l'intégrer dans une vision à long terme). Parmi les différents domaines de la sécurité sociale, les participants francophones optent majoritairement pour un approfondissement du fonctionnement du système de pensions, en appelant à une réforme du système de manière globale, afin de traiter les problématiques des pensions et du chômage ensemble. Pour leur part, les participants néerlandophones se tournent plutôt vers les soins de santé ; ils soulignent la grande qualité des soins prodigués, l'accessibilité du système et la générosité des remboursements octroyés.

### 7.1.2. La répartition des richesses en temps de crise

Le deuxième thème est celui de la répartition des richesses en temps de crise. Après un bref *brainstorming* mené à chaque table, les participants écoutent les deux experts, dont la mission est d'indiquer les différentes mesures potentielles. Ensuite, les débats débutent à chaque table : les participants sont invités, d'abord par deux et puis avec l'ensemble des personnes présentes à leur table, à proposer des mesures concrètes et à les justifier.

À la fin de la discussion, les propositions de l'ensemble des tables du sommet citoyen sont collectées puis agrégées par le bureau central. Chaque participant à cet événement est ensuite invité à voter, en choisissant une ou deux propositions (cf. Tableau 11).

**Tableau 11. Propositions et vote des participants au sommet citoyen par rapport au thème de la répartition des richesses en temps de crise**

Réformer l'impôt des sociétés : le réduire, mais en fermant toutes les échappatoires	43 %
Instaurer une taxe de type Tobin sur les transactions financières	31 %
Réduire le coût du travail, certainement pour des catégories spécifiques	27 %
Scinder les banques d'affaires et les banques d'épargne	19 %
Instaurer une gouvernance financière européenne (comme contre-pouvoir aux groupes financiers internationaux)	16 %
Augmenter la taxation « verte » sur les activités qui polluent l'environnement	15 %

Ici également, les propositions issues des débats menés dans les G'Offs et le G'Home sont envoyées à Bruxelles, mais elles ne sont pas incluses dans les propositions agrégées soumises au vote, et les participants aux G'Offs et au G'Home ne prennent pas part au vote. Les propositions émises par les G'Offs et dans le cadre du G'Home ne diffèrent guère de celles ayant émergé à Tour & Taxis : instauration d'une taxe de type Tobin sur les transactions financières, réforme de l'impôt sur les sociétés, modification des relations entre le secteur bancaire, le secteur financier et les pouvoirs publics.

### 7.1.3. L'immigration

Le troisième thème est celui de l'immigration. Dans un court exposé introductif, les deux experts fournissent des informations de fond sur les flux d'immigration en Belgique, expliquent les principes qui sous-tendent la politique belge menée en matière d'immigration et donnent un angle d'approche large de la thématique de l'immigration (accès au territoire, accueil, intégration, etc.). Ensuite, pour lancer ces réflexions, les participants sont invités à exprimer leurs propres émotions en partant de la phrase suivante : « Lorsqu'on évoque les questions d'immigration, généralement, je me sens ... car ... ». Ensuite, il leur est demandé de lister les principes qui devraient guider la politique d'immigration en Belgique, d'abord par deux puis avec tous les autres membres de leur table.

À la fin de la discussion, chaque table du sommet citoyen communique trois propositions au bureau central. Enfin, chaque participant à cet événement vote, en choisissant une ou deux propositions (cf. Tableau 12).

**Tableau 12. Propositions et vote des participants au sommet citoyen par rapport au thème de l'immigration**

Instaurer/promouvoir un devoir d'intégration	31 %
Instaurer des procédures rapides et des critères objectifs	26 %
Harmoniser la gouvernance européenne	25 %
Améliorer les possibilités	21 %
Favoriser la coopération au développement	20 %
Mener une politique plus stricte (limitations, sanctions)	18 %
Jeter des ponts entre les cultures	14 %
Renvoyer les criminels	13 %
Recruter selon les besoins du marché du travail	8 %

Cette fois encore, les propositions issues des débats menés dans les G'Offs et le G'Home sont envoyées à Bruxelles, mais elles ne sont pas incluses dans les propositions agrégées soumises au vote, et les participants aux G'Offs et au G'Home ne prennent pas part au vote.

Tant dans les G'Offs francophones que dans les G'Offs néerlandophones, les trois principes cités comme devant définir la politique menée en matière d'immigration sont : prendre en considération une réciprocité des devoirs et des droits (en tant qu'il est du devoir de chacun de contribuer à l'intégration multiculturelle), faire en sorte que l'immigration soit une situation *win-win* pour tous (à la fois pour les individus, les pays d'accueil et les pays d'origine), accroître la coopération au développement afin de réduire les problèmes dans les pays d'origine.

Quant à eux, les participants au G'Home mettent en avant, comme valeur centrale des discussions, le respect de la personne en tant qu'être humain. À ce droit s'ajoutent d'autres droits fondamentaux comme l'accès à la scolarité ou le droit au regroupement familial. Ces droits devraient toutefois s'accompagner de devoirs, dans un esprit de solidarité et de respect mutuel. Ces derniers passent selon les participants notamment par une meilleure intégration des migrants. Malgré ce désir exprimé par certains internautes d'accueillir le mieux possible les migrants, d'autres messages demandent de ne pas ouvrir complètement les frontières ou de ne pas vanter les mérites de notre système de sécurité sociale dans les pays d'origine. En effet, il s'agirait de changer notre politique en informant les migrants potentiels chez eux de ce à quoi ils doivent s'attendre en migrant vers la Belgique. Il s'agit de trouver un juste équilibre entre rendre la migration plus humaine, éviter les abus et intensifier les contrôles là où cela est nécessaire.

#### 7.1.4. Le thème au choix de la session ouverte

En fin de journée, chaque table du sommet citoyen est invitée à se choisir un quatrième thème (cf. Tableau 13). Il s'agit de conclure les échanges sur une thématique libre et de laisser ainsi une certaine marge de manœuvre aux différentes tables, après une journée dont le déroulement a été commun et prédéfini. L'objectif est que chaque table élabore une proposition concrète par rapport au thème choisi par ses membres. Il n'est pas procédé à un vote à l'issue des débats.

**Tableau 13. Thèmes choisis par les participants au sommet citoyen lors de la session ouverte (en nombre de tables)**

« Comment développer une politique énergétique durable en Belgique ? »	16
« Quels doivent être les rapports entre notre enseignement et notre marché de l'emploi ? »	12
« De combien de niveaux administratifs la Belgique a-t-elle besoin ? Quelles compétences et quelle envergure doivent-ils posséder ? »	14
« Comment voyons-nous le multilinguisme dans ce pays ? Quelle importance accordons-nous à la connaissance et à l'acquisition des autres langues nationales ? »	9
« Comment renouveler et étendre la démocratie ? »	7
« Comment résoudre de façon durable la question de la mobilité ? »	6
« Les citoyens doivent-ils pouvoir voter pour les candidats d'une autre communauté linguistique (sens et non-sens de la circonscription fédérale) ? »	6
« Comment stimuler les acquis du savoir et de la créativité en tant que matières premières de notre économie ? »	5
« Quel rôle et quel avenir envisageons-nous pour Bruxelles ? »	2
« Comment notre gestion gouvernementale peut-elle gagner en force et en efficacité ? »	0

Les participants aux G'Offs ont également la possibilité de mener une session ouverte, mais seulement trois G'Offs (ceux de Louvain-la-Neuve, de Lasne et de Gesves) utilisent cette opportunité. Ces trois G'Offs optent tous pour le même thème : « Comment renouveler et étendre la démocratie ? ». Leurs suggestions sont doubles. D'une part, susciter une participation plus active de la population à la démocratie, par un réveil des citoyens via leur implication dans les décisions sociétales par le biais d'espaces démocratiques directs dans la vie de tous les jours, dans les écoles, les entreprises ou encore les communes. D'autre part, accompagner les travaux des élus par un processus participatif contraignant, à tous les niveaux de pouvoir, via des mécanismes comme un *shadow* cabinet ou un droit d'interpellation.

Les participants du G'Home s'intéressent également à la gestion politique, en plaidant pour un système moins complexe, plus juste et plus participatif. Ils se penchent aussi sur les thèmes de l'éducation, du multilinguisme, de la criminalité et des salaires. Enfin, ils demandent à être plus impliqués dans les rouages de la démocratie belge. Ils se sentent concernés par les enjeux sociétaux, les réformes et l'action publique, et ont naturellement envie de s'exprimer à ce propos. En ce sens, ils applaudissent les initiatives comme le G1000 et encouragent les élus à en tenir compte, les médias à les relayer et les citoyens à y participer.

## 7.2. LES RECOMMANDATIONS DU G32

Pour leur part, les participants du G32 réfléchissent et délibèrent pendant trois week-ends autour de la question « Avec ou sans emploi, comment aborder le travail dans notre société ? ». Au fil de leurs délibérations, ils décident de décliner cette question en six sous-thèmes. Pour chacun de ces sous-thèmes, leur objectif est de faire émerger des recommandations concrètes, en réponse aux questions et arguments qu'ils ont dégagés tout au long de leurs travaux et des rencontres qu'ils ont eues avec des personnes-ressources.

### 7.2.1. Sous-thème 1 : « Agir pour une rémunération plus équitable »

Ce premier sous-thème paraît primordial aux participants du G32 en raison, d'une part, de l'indignation qu'ils ressentent face au fossé qui s'est creusé et continue de se creuser entre les salaires et, d'autre part, de la frustration que suscite en eux l'injustice fiscale qui règne en Belgique (ainsi, à leurs yeux, les « très riches » ne paient pas suffisamment d'impôts, ce qui a un impact, par exemple, sur le budget de la sécurité sociale). Le tableau 14 présente les recommandations concrètes formulées par les participants du G32 concernant le premier sous-thème au terme de leurs débats, précédées des arguments correspondants sur lesquels ils appuient leur position.

Tableau 14. « Agir pour une rémunération plus équitable »

Arguments	Recommandations
Pour garantir la stabilité sociale, il faut une large classe moyenne et il faut limiter l'écart des revenus. Si le bien-être et la paix sociale augmentent, il y aura une plus grande base sociétale pour développer la solidarité, un élément que nous voulons ancrer dans notre société. En Belgique, l'écart salarial est relativement bas par rapport à d'autres pays, grâce à l'effet redistributif de l'impôt sur les personnes physiques (IPP). Pourtant, beaucoup de revenus – dont certains des classes moyennes – évoluent vers le seuil de pauvreté ou se situent en deçà de celui-ci.	La vocation de toutes les mesures publiques doit être de diminuer les écarts de revenus. → À cette fin, il faut mettre en place un <i>monitoring</i> transparent et accessible. En effet, cette mesure permettra aux citoyens, entreprises, syndicats et autres organisations de suivre l'évolution des écarts de revenus en fonction des mesures prises ou à prendre, et aussi de prendre leurs responsabilités.
La fiscalité est l'instrument par lequel l'État peut agir sur l'écart entre les hauts et les bas revenus en vue du bien-être global de la société.	Il faudrait augmenter les revenus nets les plus bas en diminuant la pression fiscale sur ceux-ci. Ceci ne peut pas mener à un transfert de la pression fiscale sur les moyens salaires. En contrepartie, les plus hauts salaires seraient taxés différemment. → Il faudrait redéfinir la base imposable. En effet, les revenus des individus ne se limitent pas à leur fiche de paie. Il convient donc aussi de prendre en considération d'autres sources de revenus comme les avantages extra-légaux (voyages, voiture de société, etc.). → Il serait également judicieux d'opérer une distinction entre deux tranches : l'une qui est en proportion avec la productivité du travail fourni et l'autre qui correspond à « la valeur sur le marché », soit le surplus que l'employeur débourse pour attirer la personne à un poste. Fiscalement, ce surplus doit être taxé davantage qu'un revenu du travail.
Un saut d'index sera ressenti beaucoup plus durement par les gens avec des faibles revenus que par les plus privilégiés. De plus, l'effet d'un saut d'index n'est pas ponctuel, mais a des conséquences à long terme pour les bas et moyens salaires.	Dans le futur, pour que l'écart de revenus ne s'aggrave pas, le système d'indexation doit rester performant pour les personnes à faibles et moyens revenus. → Dans cette optique, un saut d'index n'est pas souhaitable.

Source : « G1000, le rapport final », *op. cit.*, p. 53-54.

### 7.2.2. Sous-thème 2 : « Comment utiliser le paramètre du coût salarial pour la création de nouveaux emplois ? »

L'objectif que se donnent les participants au G32 en étudiant ce sous-thème est d'établir le lien entre la diminution des coûts salariaux et la création de nouveaux emplois. Cela les conduit à mettre en évidence la nécessité de créer de nouveaux emplois, et ce par le

biais de l'augmentation des salaires nets pour les employés et de la diminution des coûts salariaux pour les employeurs. Par ailleurs, ils estiment que, en dépit de ses qualités, le système de sécurité sociale devrait être simplifié (selon eux, il y a trop d'acteurs, de systèmes de perception et de redistribution impliqués dans le système).

**Tableau 15. « Comment utiliser le paramètre du coût salarial pour la création de nouveaux emplois ? »**

Arguments	Recommandations
Une diminution des coûts salariaux pourrait avoir pour impact notamment : - de trouver une solution face à la diminution récurrente du nombre des cotisants à la sécurité sociale, due notamment au vieillissement de la population ; - de donner aux entreprises une meilleure position concurrentielle ; - d'augmenter le salaire net (« salaire poche ») des travailleurs.	→ Diminuer les coûts salariaux. Nous recommandons de réduire les charges qui pèsent sur le travail, en augmentant l'assiette de financement de la sécurité sociale par des recettes autres que les prélèvements sociaux sur le travail (par exemple, en augmentant la taxation de certains revenus hors petite épargne ou en taxant la plus-value des transactions des valeurs financières – selon le principe de la taxe Tobin).
	Nous souhaitons garder un salaire de base décent et assurer à chacun un certain niveau de vie. Pour ce faire, nous trouvons nécessaires les mesures suivantes : → Standardiser les charges sur les salaires dans toute l'Europe, en commençant à l'échelle des pays frontaliers. → Réaliser des contrôles de l'application des mesures prises concernant les permis de travail étrangers. → Interdire l'engagement de sous-traitants indépendants à très bas prix. → Taxer les travailleurs dans le pays dans lequel ils travaillent.
La réduction des charges salariales améliorera la compétitivité des entreprises. L'autorisation d'une modulation sectorielle permettra de mieux cibler les secteurs à haut coefficient de main-d'œuvre. L'augmentation des salaires nets dynamisera la machine économique.	Les modèles économiques établissent une corrélation (variant de 0 à 100 %) entre une diminution des charges salariales et la création d'emplois. Dès lors, nous considérons qu'il faudrait : → Réduire les charges salariales payées par l'employeur et le travailleur à condition qu'en contrepartie soient créés des emplois et/ou qu'il y ait une augmentation des salaires nets les plus bas. → Obtenir de l'Union européenne l'acceptation d'une possibilité de modulation sectorielle des charges salariales.

Remarque : Un participant regrette que les recommandations proposées ne soient pas assez concrètes.

Source : « G1000, le rapport final », *op. cit.*, p. 57-58.

### 7.2.3. Sous-thème 3 : « Comment faciliter l'accès au travail (dans le cadre d'une Union européenne sociale) ? »

Selon les participants au G32, il est primordial que la problématique faisant l'objet de ce sous-thème soit prise en main par les citoyens eux-mêmes. Ils sont convaincus qu'une approche volontariste par des citoyens aux expériences diverses et aux perspectives différentes sera fructueuse. Par ailleurs, comme chacun est inévitablement confronté à cette problématique à un moment ou à un autre, les participants estiment qu'il est vital que chacun puisse offrir ses compétences à la construction de la société. En ce sens, ils imaginent un marché du travail à l'échelle européenne, où chacun pourrait proposer librement ses services, en luttant contre les inégalités et les effets pervers du système actuel. De manière plus générale, il s'agit selon eux avant tout d'améliorer l'adéquation entre l'offre des ressources de travailleurs et les emplois disponibles.

**Tableau 16. « Comment faciliter l'accès au travail (dans le cadre d'une Union européenne sociale) ? »**

Arguments	Recommandations
Trop de jeunes quittent l'école sans diplôme et sans s'être forgé un regard sur le marché de l'emploi. À l'heure actuelle, les circuits de formation pour adultes doivent « récupérer » trop de jeunes et les réorienter. C'est une perte de temps tant pour les jeunes que pour la société. Si l'on donne l'occasion aux jeunes d'avoir une vue plus claire sur leur avenir et d'y trouver un sens, et qu'ils ont l'opportunité de s'y préparer à l'école, ils auront sans doute plus de motivation pour étudier et apprendre.	<p>Une meilleure préparation des jeunes au monde du travail est importante. Plusieurs intervenants/organisations doivent porter cette responsabilité de manière conjointe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Le centre psycho-médico-social (PMS) doit aider tous les élèves à identifier leurs talents et qualités et ne doit pas perdre de vue les enfants défavorisés dans le cadre de cette mission. De plus, il doit correctement informer les jeunes sur le marché de l'emploi actuel et celui des dix ans à venir, dans leur région et au-delà de la frontière linguistique. Ceci doit avoir lieu à un jeune âge (à partir de 15-16 ans).</li> <li>→ L'État devrait régulièrement adapter le cadre qu'il utilise pour définir les nouvelles formations, sur la base des évolutions du marché du travail. Conjointement, il revient aux écoles de jouer leur rôle en mettant sur pied les dites formations qui préparent au marché du travail. Nous pensons en particulier aux applications des nouvelles technologies. Les métiers techniques et professionnels doivent d'ailleurs clairement être revalorisés. En outre, en collaboration avec les écoles et les fédérations professionnelles, l'État doit réaliser des évaluations systématiques sur la manière – plus ou moins fluide – dont les élèves accèdent aux différents secteurs.</li> <li>→ Les entreprises et organisations doivent inviter les écoles et les conscientiser à l'évolution des besoins en personnel dans les différents secteurs. Les entreprises devraient être obligées de proposer des stages ou des jobs d'étudiants intéressants pour les élèves, de préférence tôt dans le parcours de formation (à partir de 14-15 ans).</li> <li>→ Les écoles doivent également développer le lien avec les entreprises et organisations et les inviter pour ainsi conscientiser les élèves aux réalités du marché de l'emploi. En outre, les enseignants et formateurs (dans les filières techniques et professionnelles) devraient rester en contact avec le marché de l'emploi, par exemple en suivant eux-mêmes des stages en entreprise.</li> </ul>
À l'heure actuelle, l'accompagnement proposé (par le FOREM, Actiris, le VDAB et leurs sous-traitants) ne donne pas les résultats souhaités. Les exigences sont élevées en termes de « quantité de chercheurs d'emploi à remettre au travail dans un délai prédéfini », mais la qualité de l'accompagnement souffre de ces exigences.	<p>Dans le cadre de l'amélioration de l'adéquation entre l'offre des ressources de travailleurs et les emplois disponibles, il est également essentiel que les chercheurs d'emploi trouvent plus facilement un emploi qui fait appel à leurs talents et compétences.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ L'accompagnement des chercheurs d'emploi dans leur recherche d'emploi doit être réalisé de manière beaucoup plus personnalisée. Il faut vraiment consacrer du temps pour identifier avec eux quels sont leurs talents et qualifications.</li> <li>→ Il s'agit de se centrer davantage sur les « offres d'emploi critiques », pour lesquelles la probabilité de recevoir une réponse positive aux candidatures est plus élevée. Cela signifie qu'il faut prévoir davantage de moyens (matériels et humains) pour assurer ce processus d'accompagnement. À cet effet, il est également nécessaire que l'État analyse régulièrement l'évolution et l'avenir du marché de l'emploi et les compétences qui s'avéreront les plus utiles.</li> </ul>
	<p>Un certain nombre de chercheurs d'emploi ont les qualités et la motivation pour lancer leur propre entreprise. Il existe des accompagnements spécifiques pour « nouveaux entrepreneurs » qui sont de très bonne qualité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Ces accompagnements gagneraient à être développés. Trop peu de conseillers à l'emploi et de chercheurs d'emploi sont au courant de ce qui existe. Une meilleure information à ce sujet est absolument nécessaire.</li> </ul>
La simplification administrative peut avoir un effet catalyseur, en favorisant les engagements et en encourageant la création d'entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Il est essentiel d'augmenter la flexibilité du marché de l'emploi, de sorte que les forces de travail puissent plus facilement bouger d'une entreprise à une autre ou d'une organisation à une autre. Nous pensons à diminuer les démarches administratives (simplification administrative) et à augmenter la collaboration entre les entreprises. Cette simplification administrative doit être traitée au-delà des frontières des différents services publics.</li> </ul>

	Le système actuel des plans d'aide à l'emploi a trop d'effets secondaires négatifs et ne permet pas la diminution d'un certain nombre de « <i>mismatches</i> » (mauvaise adéquation entre candidat et offre d'emploi). → Une évaluation de l'efficacité des plans d'aide à l'emploi est nécessaire : les plans inefficaces doivent être arrêtés (par exemple les « plans jeunes »).
	L'État envoie actuellement des messages ambivalents en ce qui concerne le sujet de l'allongement du temps de travail. → Si cet objectif est vraiment pris au sérieux, il est nécessaire qu'un cadre législatif plus sévère et son application stricte empêchent que les personnes de plus de 50 ans puissent facilement être licenciées. Dans le cas du licenciement d'un travailleur (plus âgé), la responsabilité de l'employeur doit être davantage engagée pour assurer un accompagnement vers un nouveau travail. Les règles pour circonscrire cette responsabilité ne doivent sans doute pas être les mêmes pour les grandes entreprises, les organisations et les PME.

Remarque : Deux participants ne souscrivent pas aux recommandations sur ce sous-thème parce que, selon eux, il est trop peu prêté attention à la liberté propre des jeunes.

Source : « G1000, le rapport final », *op. cit.*, p. 62-64.

#### 7.2.4. Sous-thème 4 : « Le travail et nos générations futures »

À travers l'exploration de ce sous-thème, les participants au G32 entendent dégager des pistes menant vers une meilleure cohabitation entre les jeunes et le monde du travail. Leur constat de base est le suivant : « Le marché du travail change et les jeunes (les moins jeunes aussi, d'ailleurs) modifient leur vision du monde du travail. Soucieux d'un autre équilibre entre vie privée et professionnelle, ils oscillent entre recherche de sens à travers leur job ou vision purement utilitaire-alimentaire de leur emploi ». Partant de ce constat, les participants se veulent créatifs et audacieux, mettant en question le système actuel et adoptant, selon leurs dires, une perspective plus indépendante et tournée vers l'avenir que celle des représentants élus.

Tableau 17. « Le travail et nos générations futures »

Arguments	Recommandations
	<p>Au regard de la difficulté à mesurer l'impact des changements à venir (vieillesse, croissance démographique, pic de consommation de pétrole, changement climatique, etc.), notre opinion est que la « résilience » (capacité d'absorption des chocs) sur le marché du travail doit augmenter.</p> <p>→ Dans la lignée de l'arrêt du 7 juillet 2011 de la Cour constitutionnelle concernant l'alignement des statuts des ouvriers et employés, l'augmentation de la résilience peut se réaliser par l'annulation de la différence des dispositions de licenciement entre les ouvriers et les employés.</p> <p>Pour cela, on pourrait investir plus activement une partie de la prime de licenciement des employés (formation, <i>outplacement</i>, etc.), en appliquant le même principe aux ouvriers.</p> <p>Dès lors, le statut des intérimaires doit mieux correspondre au principe initial de l'intérim, à savoir de répondre aux pics du marché du travail.</p> <p>La gestion du personnel incombe à nouveau à l'entreprise, ce qui implique l'amélioration des liens mutuels.</p> <p>Le salaire ne peut pas être fonction uniquement de l'ancienneté, mais doit être relié aussi aux connaissances et compétences. Cela devrait augmenter les possibilités pour les employés plus âgés de changer de travail.</p> <p>Pour éviter que seule la population active ne doive porter les lourdes charges du vieillissement, le marché du travail doit s'ouvrir aux pensionnés. Cela diminuera le risque de perte de connaissances dans les années et décennies à venir.</p>

	<p>Le droit social (qui date d'il y a une centaine d'années) doit être revu en fonction de la résilience nécessaire du marché du travail.</p> <p>→ Une seconde manière d'augmenter la résilience du marché du travail est d'investir dans une économie locale à échelle plus petite.</p>
<p>Nous voulons favoriser l'innovation sociale. Celle-ci bénéficiera aux employeurs et aux employés. Cela s'avérera positif sur le plan social et économique, car cela augmentera la confiance mutuelle.</p> <p>Nous souhaitons développer les jobs enrichissants répondant en partie à la question du vieillissement de la population.</p>	<p>Pour les générations futures, il faut mettre l'accent sur des « jobs enrichissants », qui motivent les personnes à prolonger leur carrière. Ceci pour sauvegarder le niveau de bien-être dans un contexte de vieillissement de la population. Cela ne concerne pas la réforme des retraites. Par contre, cela constitue une réponse partielle au défi du non-rajeunissement.</p> <p>Voyons quelques pistes pour enrichir les jobs :</p> <p>→ Développer le rôle de mentor pour les travailleurs âgés (avec les jeunes collègues, les nouveaux, les stagiaires, les étudiants). Ceci pourrait constituer un statut intermédiaire entre le travail et la pension.</p> <p>→ Créer un « chèque sociétal » : un temps déterminé que le travailleur peut prendre pour faire un travail d'intérêt général.</p> <p>→ Encourager la rotation des postes dans l'entreprise/l'organisation pour favoriser la polyvalence : le travail varié est plus enrichissant.</p> <p>→ Créer une plateforme d'innovation sociale qui rassemble tous les acteurs du travail : employeurs, employés, chercheurs, écoles (G1000 des entreprises et organisations).</p> <p>→ Encourager le parrainage des écoles secondaires par des entreprises/organisations dans les environs.</p>
<p>Dans la situation actuelle, la participation est trop limitée à une participation institutionnalisée qui ne représente pas forcément l'ensemble des composantes humaines d'une entreprise ou d'une organisation. Il faut décloisonner et il faut une participation plurielle, qui engage plus de personnes différentes. Il faut un changement de culture et de mentalité pour une réelle participation dans les entreprises, les organisations, le monde politique et les finances publiques. Bref, partout où les gens travaillent dans un objectif collectif. Nous croyons que la participation présentera une plus-value pour l'entreprise.</p> <p>Quelques exemples de plus-values : développer le sens des responsabilités, de l'engagement ; prendre sa vie en main ; réserver une plus grande place à l'intérêt général au lieu de la maximisation du profit ; stimuler la cohésion économique et sociale ; motiver les travailleurs.</p>	<p>Pour inviter des entreprises, associations, services publics, écoles, etc. à organiser une participation plus large, nous émettons deux recommandations complémentaires :</p> <p>→ Promouvoir et soutenir les entreprises et organisations pour réaliser la participation dans leur propre contexte spécifique. Par exemple, mettre à leur disposition de l'expertise ou des conseillers.</p> <p>→ Prévoir des instruments pour mesurer, suivre, valoriser et reconnaître le progrès en matière de participation dans les entreprises, par exemple grâce à : un cahier des charges pour fixer l'engagement ; un bilan social, dans lequel la participation est un élément en complément de la mesure de l'emploi (ce qui permettra de valoriser l'emploi des jeunes), de la mesure de la diversité, de la mesure de la formation, etc. ; des labels qui seraient une reconnaissance de la participation (comparable aux normes pour le bien-être dans les entreprises) ; et – pourquoi pas ? – des avantages fiscaux ou autres.</p>

Source : « G1000, le rapport final », *op. cit.*, p. 66-69.

### 7.2.5. Sous-thème 5 : « Une autre économie pour une autre qualité de vie »

Ce sous-thème intéresse les participants au G32 dans la mesure où ils veulent ériger la qualité de vie en objectif premier de la société. La qualité de vie étant influencée par le travail et l'économie, il s'agit avant tout de réfléchir à la place de l'homme au sein de l'économie, à l'austérité (et à la pression qu'elle met sur les acquis sociaux) et à la définition même de ce qu'est la qualité de vie. En l'occurrence, les participants au G32 estiment que, pour aborder la question de la qualité de vie (tant dans le travail que hors

du travail), il est nécessaire d'adopter une approche différente de la préoccupation habituelle, à savoir les chiffres et la création d'emplois. Ils indiquent qu'ils souhaitent « une société dans laquelle le rêve est permis et dont la source de motivation ne soit pas la peur du lendemain et la méfiance, mais bien l'espoir d'une meilleure qualité de vie »<sup>75</sup>.

Tableau 18. « Une autre économie pour une autre qualité de vie »

Arguments	Recommandations
L'allocation universelle remplacerait les différentes formes d'allocations existantes (chômage, allocations familiales, CPAS, pension et autres revenus de remplacement). Cela coûterait globalement moins cher que les allocations actuelles, car le système serait basé sur une redistribution différente de la richesse. Cela permettrait d'améliorer la qualité de vie, d'être plus libre et créatif dans la manière de gérer sa vie, ses activités. Cela permettrait également de ne pas être obligé de suivre la société de consommation, de supprimer certaines formalités administratives et donc de libérer des énergies pour d'autres activités dont l'innovation.	→ L'allocation universelle serait un bon moyen pour avancer vers ce type de société. Remarque : Une minorité des participants ne souhaitent pas soutenir la proposition, parce qu'ils la trouvent irréalisable et éventuellement dangereuse.
Une meilleure qualité de vie au travail est primordiale pour un bien-être global.	→ Stimuler l'implication des travailleurs dans la vie et le développement de leur entreprise/organisation, notamment par le renforcement des pratiques et dynamiques participatives (plus d'échanges entre direction et travailleurs dans une structure moins hiérarchisée : esprit de coopération, collaboration, créativité). → Revoir les critères de pénibilité (mentale et physique), les analyser, les mesurer (via des certificats d'évaluation d'organismes extérieurs) et les compenser via l'organisation du travail et la flexibilité du marché de l'emploi. → Redéfinir le travail en termes d'objectifs, en responsabilisant le travailleur et en lui offrant plus d'autonomie dans la gestion de son travail (horaire, formations, méthode).

Source : « G1000, le rapport final », *op. cit.*, p. 72-73.

### 7.2.6. Sous-thème 6 : « La discrimination en matière de travail »

Bien que la discrimination soit punissable par la loi, il est généralement observé que, en matière d'accès à l'enseignement ou à l'emploi, les citoyens ne sont pas tous logés à la même enseigne. Pour changer la situation, les participants au G32 proposent de lutter contre la peur de l'autre et le rejet de la différence, qui devrait être plus souvent synonyme de richesse. Il s'agit, en d'autres termes, d'aller vers plus de cohésion sociale.

<sup>75</sup> « G1000, le rapport final », *op. cit.*, p. 72.

Tableau 19. « La discrimination en matière de travail »

Arguments	Recommandations
<p>Les études quantitatives relatives à la discrimination sont importantes. Mais nous pensons que les études qualitatives sont tout aussi importantes pour comprendre en profondeur les motifs et dynamiques de la discrimination. Cela concerne tant l'accès au marché de l'emploi (entre autres le recrutement), que la réalité professionnelle et la sortie de la vie professionnelle (accès, parcours et sortie du marché de l'emploi). Les analyses qualitatives sont nécessaires pour donner une signification utile aux chiffres et pour pouvoir les utiliser utilement pour travailler sur cette problématique. Nous trouvons qu'il est important de ne pas s'arrêter aux constats, mais de passer à l'action.</p>	<p>Il faut rendre les résultats des études existantes sur la discrimination plus « utilisables » sur le terrain.</p> <p>→ À cet effet, il est important que les résultats des analyses, tant quantitatives que qualitatives, soient plus largement diffusés. Ces éclairages doivent être « traduits » en mesures concrètes qui soient des points d'ancrage sur lesquels les entreprises et organisations peuvent s'appuyer dans leur lutte contre la discrimination.</p>
<p>Il est inconcevable que tant de talents et de compétences soient inutilisés. L'amélioration de l'image des groupes et personnes discriminés peut avoir un effet contagieux et favoriser les « bonnes pratiques ». Des études ont démontré que tant les travailleurs que les employeurs ont une perception négative spontanée (non justifiée) des personnes étrangères. Nous trouvons que cette représentation doit évoluer de manière urgente, puisqu'il s'agit d'une des causes de la discrimination (inconnu = mal-aimé). Plus de valorisation des personnes et groupes discriminés engendrera une meilleure estime de soi et une meilleure intégration de ceux-ci.</p>	<p>Il faut travailler à la création d'une image plus positive de tous les publics – groupes et personnes – discriminés : « Donner un visage aux chiffres ». Il s'agit de travailler à l'éradication de l'image négative qui colle à la peau de certains groupes ou personnes discriminés, par l'intermédiaire des médias (présentateurs de journaux télévisés, feuilletons), tour-opérateurs, police, écoles, etc. De la sorte, nous voulons donner des informations positives sur les publics discriminés, et ce de manière transversale, dans toutes les strates de la société (y compris les entreprises). Ces actions doivent chaque fois viser des publics cibles et des problématiques spécifiques.</p> <p>→ Nous proposons les modalités suivantes pour sensibiliser la population à la discrimination et pour augmenter son sentiment d'être concernée par la problématique : le <i>storytelling</i> (présenter des récits de vie, témoignages) et des <i>road shows</i> (pièces de théâtre itinérantes) dans les écoles, les centres culturels, les entreprises et dans d'autres lieux.</p>
<p>Si nous ne prenons pas des mesures plus contraignantes, nous aurons encore besoin d'environ 400 ans pour que l'égalité des chances devienne réalité. Cette recommandation développera la solidarité au sein du marché de l'emploi, dans les lieux professionnels et dans la société.</p>	<p>Nous voulons que soit imposée la mesure suivante aux entreprises et organisations, afin que celles-ci soient incitées à moins discriminer.</p> <p>→ La non-discrimination doit être imposée comme une condition <i>sine qua non</i> à l'obtention de subsides et d'appels d'offres. L'État doit non seulement encourager, mais aussi obliger les entreprises à concevoir et mettre en œuvre un plan de diversité. Ce type de plan comprend une vision, des indicateurs et des moyens pour atteindre les résultats prédéfinis. Il comprend non seulement des résultats à court terme, mais également à long terme. Ce plan doit être conçu en concertation avec toutes les parties (employeurs, travailleurs, société civile locale, etc.) et doit être ajusté au contexte spécifique de la région concernée.</p> <p>Plus le subside ou l'appel d'offres est important (c'est-à-dire représente un grand avantage financier – en chiffres absolus), plus les exigences en termes de diversité doivent être élevées. Ainsi, le plan reste accessible pour les petites entreprises.</p>

Source : « G1000, le rapport final », *op. cit.*, p. 75-77.

## 8. L'IMPACT DU G1000

---

Quels sont les impacts ? Il s'agit là d'une des questions les plus cruciales pour n'importe quel dispositif délibératif. Quelques jours à peine après le sommet citoyen du 11 novembre 2011, le philosophe belge Édouard Delruelle a estimé que le G1000 n'avait pas de futur parce qu'il n'y était pas question de la politique *per se*<sup>76</sup>. D'après lui, la politique est une affaire de confrontation et ne peut se traduire dans une délibération purement rationnelle et apaisée. La question devient alors la suivante : le G1000 a-t-il eu une influence sur le jeu politique belge ou sur les politiques publiques en Belgique ?

S'agissant des dispositifs délibératifs, il importe de distinguer deux types d'impact : celui sur le contenu des politiques publiques et celui sur le système politique dans son ensemble. Selon Robert E. Goodin et John S. Dryzek, « lorsqu'il est question de l'influence macro-politique d'innovations micro-politiques, les mini-publics (...) influencent rarement les politiques publiques. En règle générale, ils ne peuvent avoir un impact politique réel qu'en façonnant et en s'appuyant sur l'espace public, les institutions ordinaires de la démocratie représentative, et l'élaboration administrative des politiques publiques »<sup>77</sup>.

Déterminer les sources du contenu des politiques publiques est toujours difficile, mais l'on peut considérer que l'influence du G1000 sur le contenu des politiques publiques en Belgique est quasi inexistante<sup>78</sup>. Dès le départ, le dispositif a été pensé comme une initiative citoyenne sans lien avec les institutions du processus décisionnel traditionnel. Cette volonté de conserver une indépendance par rapport aux autorités publiques a réduit la possibilité que les débats soient traduits en politiques publiques concrètes. Il n'y a eu aucune obligation pour les gouvernements et parlements de prendre en considération les résultats du processus, ni aucune demande de référendum, ni même aucun espace de délibération entre participants du G1000 et mandataires politiques. La présence de trois présidents d'assemblée au cours de la session finale apparaît comme étant le seul – faible – lien entre le G1000 et le processus décisionnel formel.

Mais ceci implique-t-il que le G1000 a été sans influence sur le système politique belge ? Plusieurs éléments indiquent que le G1000 a influencé un aspect central du débat public en Belgique : le renouvellement démocratique. Tel était d'ailleurs l'argument avancé par les initiateurs du projet. Le G1000 a fourni un exemple manifeste de démocratie

---

<sup>76</sup> « Le G1000, maladie infantile de la démocratie postmoderne ? », *RTBF Info*, 14 novembre 2011, [www.rtf.be](http://www.rtf.be).

<sup>77</sup> R. E. GOODIN, J. S. DRYZEK, « Deliberative Impacts: The Macro-Political Uptake of Mini-Publics », *op. cit.*, p. 220-222.

<sup>78</sup> V. JACQUET, J. MOSKOVIC, D. CALUWAERTS, M. REUCHAMPS, « The Macro Political Uptake of the G1000 in Belgium », in M. REUCHAMPS, J. SUITER (dir.), *Constitutional Deliberative Democracy in Europe*, *op. cit.*, p. 53-73.

délibérative, largement relayé par les médias de masse. Ce rôle de mise à l'agenda est observable à différents endroits et il est possible de distinguer, d'après la distinction classique de Roger W. Cobb et Charles D. Elder, l'agenda systémique de l'agenda institutionnel<sup>79</sup>. L'agenda systémique se rapporte aux thématiques communément perçues par les membres d'une communauté politique. L'agenda gouvernemental consiste en ce qui est pris en compte par les autorités publiques.

Ce chapitre analyse respectivement chacune de ces prises en compte. Plus précisément, suivant l'approche systémique de la démocratie délibérative<sup>80</sup>, il examine l'interaction du G1000 avec les médias, l'opinion publique, les partis politiques, les parlementaires et d'autres expériences de démocratie délibérative.

## 8.1. L'IMPACT DANS LES MÉDIAS

Un premier impact possible est la couverture par les médias. Afin de saisir celle-ci dans le cas du G1000, ont été analysés tous les articles de la presse écrite francophone et néerlandophone de Belgique (répertoriés par le moteur de recherche GO PRESS), sur une période s'étalant de juin 2011 (lorsque l'initiative a été lancée) à décembre 2015.

Cette section est subdivisée en trois parties : premièrement, la période avant le sommet citoyen, les G'Offs et le G'Home, qui s'étend du 10 juin au 10 novembre 2011 ; deuxièmement, la période allant de la journée du 11 novembre 2011 au 11 novembre 2012, qui correspond donc aux deuxième et troisième phases du G1000 ; troisièmement, la période post-G1000.

### 8.1.1. Avant la journée du 11 novembre 2011

C'est le 10 juin 2011 que le G1000 apparaît dans quatre des principaux quotidiens du pays (à savoir *Le Soir*, *La Libre Belgique*, *De Standaard* et *De Morgen*)<sup>81</sup>. Les articles qui abordent l'initiative citoyenne ce jour-là mettent en avant son origine, expliquant qu'elle repose sur un double constat : l'inhabilité des politiciens à former un gouvernement fédéral depuis plus d'un an en raison de tensions communautaires et le sentiment que, au-delà d'une crise communautaire au sens strict, c'est tout le système démocratique belge qui est inadapté au XXI<sup>e</sup> siècle. Le lendemain, 11 juin, la présentation du manifeste du G1000 fait également l'objet d'une large couverture médiatique<sup>82</sup>. Dans les jours

<sup>79</sup> R. W. COBB, C. D. ELDER, *Participation in American Politics: The Dynamics of Agenda Building*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1983.

<sup>80</sup> J. PARKINSON, J. MANSBRIDGE, *Deliberative Systems: Deliberative Democracy at the Large Scale*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

<sup>81</sup> « Un G1000 pour sortir de la crise », *Le Soir*, 10 juin 2011 ; « La journée », *La Libre Belgique*, 10 juin 2011 ; « David Van Reybrouck lanceert politiek burgerinitiatief », *De Standaard*, 10 juin 2011 ; « Een jaar politieke crisis: "Huidige democratie is als een koets op de E40" », *De Morgen*, 10 juin 2011.

<sup>82</sup> Cf. « Le G1000 veut réunir mille citoyens le 11/11/11 », *Le Soir*, 11 juin 2011 ; « Belges, exprimez-vous ! », *La Libre Belgique*, 11 juin 2011 ; « Democratie 2.0 », « Droom » et « Burgerinitiatief rond David Van Reybrouck moet Belgische politiek hervomen », *De Standaard*, 11 juin 2011 ; « Manifest van de G1000 », *De Morgen*, 11 juin 2011.

suivants, différents articles signalent l'intérêt d'une telle initiative et le soutien populaire dont elle commence à jouir<sup>83</sup>. Dans les semaines et mois suivants, l'attention médiatique s'atténue naturellement.

En octobre et plus encore au début du mois de novembre 2011, le G1000 se trouve à nouveau propulsé sous les projecteurs médiatiques, de nombreux articles signalant l'événement à venir<sup>84</sup>. La question des problèmes financiers auxquels font face les organisateurs est plusieurs fois soulevée<sup>85</sup>.

Le contexte politique explique sans doute l'abondance d'articles consacrés au G1000. Quand celui-ci est lancé, en juin 2011, cela fait presque un an que le pays attend la mise en place d'un gouvernement fédéral, situation qui n'est pas encore réglée en novembre 2011 (cf. *supra*). Cette situation politique ouvre une fenêtre d'opportunité pour le G1000, qui se positionne comme une alternative citoyenne à l'impasse politique. Et ce d'autant que, en dépit de l'émergence de quelques mouvements de protestation (« Shame! », « Révolution des frites », « Camping 16 »), le G1000 est l'une des rares initiatives formulant des demandes précises et offrant une alternative claire. Il est à noter que la couverture médiatique est plus intense en Flandre, en raison probablement de la présence de personnalités connues du grand public flamand parmi les organisateurs (à commencer par D. Van Reybrouck et F. Vanthielen).

### 8.1.2. De la journée du 11 novembre 2011 au G32

La période qui s'étend de novembre 2011 à novembre 2012 doit ici être subdivisée en deux. En effet, la deuxième phase du G1000 (à savoir le sommet citoyen du 11 novembre 2011 et, dans une bien moindre mesure, les G'Offs et le G'Home qui se tiennent le même jour) bénéficie d'une importante couverture médiatique, ce qui n'est pas le cas de la troisième phase (le G32).

La journée du 11 novembre 2011 fait l'objet de nombreux articles de presse. Cette attention se double d'un regard globalement positif : « réenchantement de la démocratie belge » d'après *Le Soir*<sup>86</sup>, « un premier sommet citoyen réussi » selon *La Libre Belgique*<sup>87</sup>. Cependant, certains n'hésitent pas à critiquer « la qualité des sandwiches, du café et le

<sup>83</sup> Cf. « Meer dan 2500 handtekeningen voor politiek burgerinitiatief », *De Standaard*, 13 juin 2011 ; « Zinnige burgerinspraak », *De Standaard*, 18 juin 2011 ; « Les grandes espérances du G1000 », *La Dernière Heure*, 23 juin 2011.

<sup>84</sup> Cf. « Le G1000 est bien sur les rails », *La Libre Belgique*, 4 octobre 2011 ; « Dernière ligne droite avec le sommet citoyen du G1000 », *Le Vif/L'Express*, 7 octobre 2011 ; « Des Belges lancent le "sommet citoyen" du G1000 », *Le Soir*, 4 novembre 2011 ; « G1000 buigt zich over sociale zekerheid, welvaart en immigratie », *De Standaard*, 8 novembre 2011.

<sup>85</sup> Cf. « G1000 zoekt nog 180 000 euro financiering voor werking », *De Standaard*, 8 novembre 2011 ; « Un "petit déficit" de 28 000 euros », *La Libre Belgique*, 9 novembre 2011 ; « Les gros sous du G1000 », *Le Soir*, 9 novembre 2011. Cf. également D. CALUWAERTS, M. REUCHAMPS, « The G1000. Facts, Figures and some Lessons from an Experience of Deliberative Democracy in Belgium », in D. VAN REYBROUCK, D. CALUWAERTS, M. REUCHAMPS, K. JACOBS, P. VAN PARIJS, *The Malaise of Electoral Democracy and What to Do About It*, Bruxelles, Re-Bel, 2014, p. 10-33.

<sup>86</sup> « Le G1000 "réenchante" la démocratie belge », *Le Soir*, 12 novembre 2011.

<sup>87</sup> « Un premier sommet citoyen réussi », *La Libre Belgique*, 12 novembre 2011.

nombre de toilettes »<sup>88</sup> ainsi que, plus largement, l'ampleur de la participation à l'événement. Ce dernier aspect suscite des réactions très diverses. Ainsi, le nombre de participants diffère grandement selon les sources médiatiques : 850 d'après *Le Vif/L'Express*<sup>89</sup> et « plus de 1 200 » pour la *Gazet van Antwerpen*<sup>90</sup> (contre, pour rappel, 704 participants selon les organisateurs). Ces différences peuvent être partiellement expliquées par le fait que certains journalistes ont compté les dizaines de bénévoles prenant part à l'événement, d'autres non.

La troisième et dernière phase du G1000 ne jouit que de peu d'attention médiatique<sup>91</sup>. Certes, entre la journée du 11 novembre 2011 et le G32, il y a eu un sursaut à l'occasion de deux circonstances distinctes : les difficultés rencontrées lors de la récolte de fonds<sup>92</sup> et la dissolution formelle du G1000 (suite à l'intégration de l'asbl Burgetop-Sommet citoyen dans la Fondation pour les générations futures, cf. *supra*)<sup>93</sup>. Mais, en lui-même, le déroulement du G32 est largement négligé par les médias. Cependant, la présentation du rapport final fait l'objet de divers comptes rendus ; il y est question de la volonté des participants de s'attaquer à certains problèmes politiques clés tels que l'indexation automatique des salaires et la politique économique<sup>94</sup>.

Cette différence de traitement s'explique sans doute par le fait que, lorsque le G32 se conclut, cela fait presque un an que le gouvernement fédéral Di Rupo a été formé. Par ailleurs, en tant qu'il consiste en une réunion d'un nombre restreint de personnes durant trois week-ends, le panel citoyen du G32 constitue indubitablement un événement bien moins « médiagénique » que ne l'a été la journée du 11 novembre 2011, qui a rassemblé un grand nombre de citoyens lors d'un événement unique<sup>95</sup>.

<sup>88</sup> « De G1000-democratie kampt met thuisblijvers », *De Standaard*, 12 novembre 2011. Profitant de la tribune qui lui est offerte par *De Standaard* pour évoquer l'impact significatif des enseignements tirés du G1000 et des rapports parfois problématiques qu'entretient ce genre d'initiative avec la presse, C. Léonard (une des organisatrices du G1000) déclarera plus tard : « La presse a été un important obstacle. On effectuait le plus grand exercice de renouveau démocratique au monde, mais ce n'était pas évident de transmettre ce message. Je me souviens encore qu'un journal a écrit après notre réunion qu'il y avait trop peu de sandwiches et de toilettes, ce que j'ai trouvé dommage » (« Trek burgers vanaf het begin mee in het bad », *De Standaard*, 21 septembre 2015).

<sup>89</sup> « G1000 : environ 850 participants présents à Tour & Taxis », *Le Vif/L'Express*, 11 novembre 2011, [www.levif.be](http://www.levif.be).

<sup>90</sup> « Meer dan 1 200 deelnemers voor G1000 », *Gazet van Antwerpen*, 11 novembre 2011, [www.gva.be](http://www.gva.be).

<sup>91</sup> Cf. « G1000 : l'apothéose », *La Libre Belgique*, 9 novembre 2012 ; « Slotweekend voor G1000 », *De Standaard*, 10 novembre 2012 ; « G1000 : le bout du tunnel », *Le Soir*, 14 novembre 2012.

<sup>92</sup> Cf. « Burgerinitiatief G1000 op zoek naar 75 000 euros », *De Morgen*, 6 mars 2012 ; « Le G1000 en rade », *Le Soir*, 8 mars 2012 ; « Le G1000 poursuivra l'effort », *La Libre Belgique*, 8 mars 2012.

<sup>93</sup> Cf. « G1000 ruilt Burgertop in voor Stichting voor Toekomstige Generaties », *Knack*, 19 août 2012 ; « G1000-vzw opgeheven », *De Tijd*, 19 août 2012 ; « Le G1000 dissous pour mieux se fondre dans une Fondation », *Le Soir*, 20 août 2012.

<sup>94</sup> Cf. « G1000 ziet geen heil in indexsprong », *De Standaard*, 11 novembre 2012, [www.standaard.be](http://www.standaard.be) ; « G1000 legt politici conclusies voor », *Het Belang van Limburg*, 11 novembre 2012, [www.hbvl.be](http://www.hbvl.be) ; « La fusée citoyenne belge est bel et bien sur orbite » et « Le G1000 contre un saut d'index », *La Libre Belgique*, 12 novembre 2012 ; « G1000 of de kracht van burgerdemocratie », *De Morgen*, 12 novembre 2012.

<sup>95</sup> À ce sujet, cf. J. PARKINSON, *Deliberating in the Real World: Problems of Legitimacy in Deliberative Democracy*, Oxford/New York, Oxford University Press, 2006, qui évalue la couverture médiatique lors d'événements délibératifs.

### 8.1.3. Après le G1000

Après novembre 2012, quelques articles font encore écho à l'expérience du G1000, mais ils sont rares<sup>96</sup> : dans l'ensemble, le G1000 disparaît rapidement de la scène médiatique belge.

Toutefois, on peut noter quelques résurgences du G1000 dans les médias : il est évoqué dans le cadre d'articles retraçant le parcours de l'un ou l'autre de ses initiateurs, ou il est cité en tant que précédent pour de nouvelles initiatives de démocratie participative.

Ainsi, si le G1000 continue sobrement sa percée médiatique, c'est d'abord grâce à D. Van Reybrouck, dont implication dans ce projet est souvent mentionnée dans les articles qui lui sont dédiés au début de l'année 2014 (notamment suite à la publication de son livre *Contre les élections* et du fait qu'il est le lauréat de la « Gouden Ganzenveer », un prix littéraire récompensant les écrivains et journalistes contribuant activement aux débats de société à travers leurs ouvrages).

Par ailleurs, le G1000 est quelques fois cité en exemple lorsque la presse rapporte d'autres expériences, souvent locales ou sectorielles, de délibération citoyenne. Tel est le cas notamment dans un article du journal *L'Avenir* faisant état d'une telle expérience dans la région d'Ath, à savoir celle des centres culturels du Pays Vert (communes d'Ath, Belœil, Brugelette, Chièvres, Ellezelles, Enghien, Flobecq, Frasnes, Lessines, Leuze, Mont-de-L'Enclus et Silly) d'organiser un G1000 visant à « réunir 100 citoyens autour d'une même table, pour y discuter entre autres de territoire, de culture et d'enjeux sociétaux »<sup>97</sup>.

Il est également fait référence au G1000 dans certains médias lorsque ceux-ci abordent la question du tirage au sort. Ainsi, deux jours avant le scrutin multiple du 25 mai 2014, l'hebdomadaire *Le Vif/L'Express* consacre un article à cette thématique : il ouvre un débat quant au bien-fondé du tirage au sort et des processus délibératifs, en exposant un petit éventail des opinions dominantes à ce sujet, qu'elles y soient favorables ou plutôt défavorables<sup>98</sup>. Dans le premier camp, il cite notamment le politologue et organisateur du G1000 M. Reuchamps (UCL), qui croit dans le potentiel des citoyens à trouver ensemble des solutions raisonnées. Dans le second, il fait entre autres mention du politologue Marc Hooghe (KUL), qui déclare que, à choisir, il « préfère sans hésiter le crayon rouge au billet de loterie » ; son raisonnement est que, « qu'ils soient élus ou tirés au sort selon un échantillon représentatif, 150 racistes, libéraux, écologistes ou séparatistes assemblés seront de toute façon condamnés à dégager des solutions de compromis ».

Lorsque, le 22 septembre 2015, un colloque est organisé par le Sénat sur le thème « Démocratie représentative : vers la fin d'un modèle ? » ou à l'occasion des travaux de la commission du Renouveau démocratique du Parlement wallon en 2015, le G1000 est cité par la presse en exemple ou en contre-exemple d'expériences de démocratie délibérative<sup>99</sup>.

<sup>96</sup> Cf. « La démocratie change terriblement », *Le Soir*, 12 décembre 2012 ; « G1000-bedenker Didier Caluwaerts trekt met onderzoeksbeurzen naar VS », *Knack*, 5 avril 2013 ; « Participatie is geen modegril », *De Morgen*, 13 octobre 2013.

<sup>97</sup> « 100 citoyens pour un territoire partagé », *L'Avenir*, 13 janvier 2014.

<sup>98</sup> « Le pouvoir confié au hasard », *Le Vif/L'Express*, 23 mai 2014.

<sup>99</sup> L'hebdomadaire satirique flamand *'t Pallieterke* parle même du G1000 comme d'un « flop grandiose » (« Hoofd », *'t Pallieterke*, 19 novembre 2015).

Bref, une fois terminée la période de tensions politiques de juin 2011 - décembre 2012, le G1000 n'a plus guère eu de couverture dans la presse et, plus largement, la fenêtre médiatique ouverte sur le G1000 s'est graduellement refermée après la fin du processus en tant que tel.

## 8.2. L'IMPACT AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

Il est également intéressant de déterminer le soutien recueilli par le G1000 au sein de la population. En effet, ce soutien de l'opinion publique est indispensable pour que les résultats du G1000 aient un impact au niveau macro-politique.

Il n'y a qu'avec un large concours populaire que les suggestions de n'importe quel événement délibératif peuvent influencer sur la prise de décision, et ce n'est que lorsqu'il y a approbation des résultats par une large proportion de l'opinion publique que les mini-publics délibératifs peuvent légitimement revendiquer d'être écoutés<sup>100</sup>. Telle est la raison pour laquelle nous avons mené une enquête visant, d'une part, à évaluer dans quelle mesure le G1000 a été connu du grand public et, d'autre part, à déterminer si le processus, les résultats (entendus ici comme les propositions issues de la journée du 11 novembre 2011 et les recommandations du G32) et les effets du G1000 ont débouché sur le soutien d'une large part de l'opinion publique. Cette enquête a été soumise à un échantillon représentatif de la population belge (à savoir 1 000 citoyens provenant des deux côtés de la frontière linguistique) par un institut de sondage indépendant, à partir d'un panel de 110 000 individus<sup>101</sup>. Elle a été menée en ligne en mai 2013.

### 8.2.1. La connaissance du G1000

Dans de nombreux pays européens, les événements délibératifs constituent souvent des expériences très singulières, à la marge des processus politiques majeurs, et connus uniquement d'un nombre restreint de personnes. Cependant, en raison de son importante couverture médiatique, du contexte de la crise belge et de la notoriété de certains organisateurs, le G1000 a été plus connu que d'autres initiatives similaires.

Ainsi, 52,3 % des répondants déclarent avoir entendu parler du G1000 (cf. Tableau 20). Toutefois, d'importantes différences sont observables entre les trois régions du pays : la proportion de personnes indiquant connaître le G1000 est respectivement de 35,0 % pour la Wallonie, de 47,7 % pour la région de Bruxelles-Capitale et de 62,0 % pour la Flandre. Cette différence s'explique probablement par le fait que la couverture médiatique a été plus intense en Flandre (cf. *supra*). Il est intéressant de noter que le G1000 est connu dans les différentes strates de la société, en ce compris les moins éduquées, ce qui n'est pas

<sup>100</sup> R. E. GOODIN, J. S. DRYZEK, « Deliberative Impacts: The Macro-Political Uptake of Mini-Publics », *op. cit.*, p. 220-222.

<sup>101</sup> Tout échantillon pouvant être biaisé, des contrôles *ex post* ont été menés. Ils ont révélé que les caractéristiques socio-démographiques des répondants correspondent bien à la distribution socio-démographique de la population belge.

le cas de nombre d'autres événements de ce type<sup>102</sup>. Cela suggère que les organisateurs sont parvenus à mettre leur initiative à l'agenda sociétal.

**Tableau 20. Réponses à la question « Avez-vous déjà entendu parler du G1000 » ?**

	Pas du tout	Un peu	Beaucoup	Énormément
<b>Région</b>				
Wallonie	65,0 %	30,9 %	3,5 %	0,6 %
Bruxelles	52,3 %	31,4 %	15,1 %	1,2 %
Flandre	38,0 %	45,9 %	12,6 %	3,5 %
<b>Genre</b>				
Homme	42,2 %	43,1 %	11,7 %	3,0 %
Femme	52,4 %	37,3 %	8,5 %	1,9 %
<b>Niveau d'études</b>				
Faible	53,4 %	38,8 %	6,8 %	1,1 %
Moyenne	49,5 %	38,9 %	9,2	2,5 %
Élevé	40,0 %	42,5 %	14,0 %	3,5 %
<b>Âge</b>				
Moins de 34 ans	47,9 %	39,1 %	10,5 %	2,5 %
Entre 34 et 55 ans	46,3 %	41,0 %	9,6 %	3,0 %
Plus de 55 ans	48,8 %	39,5 %	10,1 %	1,6 %
<b>Total</b>	<b>47,7 %</b>	<b>39,8 %</b>	<b>10,1 %</b>	<b>2,4 %</b>

## 8.2.2. Le soutien pour le processus du G1000

Les enquêtés soutiennent-ils le processus du G1000, c'est-à-dire la manière dont les citoyens ont été consultés ? Il appert que oui. En effet, le tableau 21 indique qu'une majorité des répondants souhaitent que des initiatives telles que le G1000 soient réexpérimentées, puisque 59,7 % d'entre eux s'accordent sur le fait que les citoyens devraient être impliqués dans les discussions politiques relatives aux problématiques politiques importantes. Le pourcentage de ceux qui déclarent qu'ils accepteraient de prendre part à un tel mini-public dans le futur s'ils en avaient l'opportunité est même de 41,5 %, ce qui n'est pas négligeable.

**Tableau 21. Réponses aux items relatifs au soutien envers le processus du G1000**

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
« Il faudrait à l'avenir réunir à nouveau des citoyens pour discuter de questions politiques, comme ce fut le cas pour le G1000. »	2,8 %	4,9 %	32,6 %	44,0 %	15,7 %
« Si, à l'avenir, je suis tiré(e) au sort pour participer à un G1000, je serais d'accord de participer. »	11,4 %	10,9 %	36,2 %	29,8 %	11,7 %

<sup>102</sup> Cf. G. GOURGUES, J. SAINTY, « La démocratie participative peut-elle convaincre la population de participer ? Analyse d'une enquête par sondage », Premier congrès du GIS Participation du public, décision, démocratie participative, 21 octobre 2011, <https://halshs.archives-ouvertes.fr>.

### 8.2.3. Le soutien aux résultats du G1000

Lors d'une expérience délibérative, « les décisions doivent toujours être justifiables vis-à-vis de ceux qui n'ont pas participé »<sup>103</sup>, ce qui implique que les résultats doivent être soumis au test de la publicité et recevoir l'assentiment du grand public. Cela peut être fait en soumettant les résultats à un vote populaire par référendum. Le G1000 n'a pas comporté de tels procédés de validation par le public, ce qui explique qu'une enquête a été nécessaire pour évaluer le soutien populaire à ses résultats (cf. Tableau 22). En l'occurrence, les six recommandations du G32 ont ainsi été soumises aux répondants de l'enquête.

Les personnes interrogées se sont tout d'abord vu soumettre deux recommandations relatives au marché de l'emploi ; celles-ci concernaient respectivement la stimulation de la flexibilité des travailleurs et la réduction du niveau de taxation. Il s'avère que ces deux recommandations reçoivent un soutien massif parmi les répondants : pas moins de 72,3 % d'entre eux marquent leur accord pour un marché du travail plus flexible et 61,3 % pour une diminution des impôts sur le revenu. Il en va de même de la recommandation qui concerne l'indexation des salaires : 60,6 % des sondés estiment que ce mécanisme doit rester lié de façon automatique à un indice de consommation. En revanche, les recommandations ayant trait à la place des retraités sur le marché du travail, à la non-discrimination et à l'allocation universelle ne font l'objet que d'un faible soutien populaire. Il convient de rappeler que les personnes sondées n'ont pas eu l'occasion de débattre de ces différentes thématiques, au contraire des participants du G32.

Tableau 22. Réponses aux items relatifs au soutien envers les recommandations du G32

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
« Il est essentiel d'augmenter la flexibilité du marché de l'emploi, de sorte que les forces de travail puissent plus facilement bouger d'une entreprise à une autre ou d'une organisation à une autre. Nous pensons à diminuer les démarches administratives (simplification administrative) et à augmenter la collaboration entre les entreprises. »	2,4 %	5,6 %	19,7 %	47,3 %	25,0 %
« Nous souhaitons diminuer les coûts salariaux. Nous recommandons de réduire les charges qui pèsent sur le travail en augmentant l'assiette de financement de la sécurité sociale par des recettes autres que les prélèvements sociaux sur le travail (par exemple, en augmentant la taxation de certains revenus hors petite épargne ou en taxant la plus-value des transactions des valeurs financières – selon le principe de la taxe Tobin). »	4,9 %	9,6 %	24,2 %	40,5 %	20,8 %

<sup>103</sup> « Decisions still have to be justified to those who did not participate » (J. S. DRYZEK, « Legitimacy and Economy in Deliberative Democracy », *Political Theory*, volume 29, n° 5, 2001, p. 654).

« Le but de l'indexation est de maintenir le niveau de pouvoir d'achat des gens. Dans le futur, pour que l'écart de revenus ne s'aggrave pas, le système d'indexation doit rester performant pour les personnes à faibles et moyens revenus. Dans cette optique, un saut d'index n'est pas souhaitable. »	5,1 %	11,8 %	22,5 %	34,5 %	26,1 %
« Pour éviter que seule la population active ne doive porter les lourdes charges du vieillissement, le marché du travail doit s'ouvrir aux pensionnés. »	10,9 %	16,7 %	25,6 %	34,4 %	12,4 %
« Nous voulons que la non-discrimination soit imposée comme une condition <i>sine qua non</i> pour obtenir des subsides et des appels d'offres. »	5,1 %	12,2 %	37,0 %	32,6 %	13,1 %
« Une allocation universelle (c'est-à-dire l'idée de verser sans conditions à tous les citoyens un revenu de base, cumulable avec tout autre revenu) doit remplacer les différentes formes d'allocations existantes (chômage, allocations familiales, CPAS, pension et autres revenus de remplacement). »	18,2 %	25,6 %	28,6 %	21,4 %	6,2 %

Il est intéressant de noter qu'il existe un décalage entre les positions prises par le mini-public et l'opinion de l'ensemble de la population. Cela constitue précisément l'argument en faveur des sondages délibératifs : les opinions exprimées après délibération sont différentes de la volonté du peuple parce qu'elles sont le résultat d'un processus de délibération, d'échange d'arguments et de synthèse de différents points de vue permettant d'arriver à un jugement « éclairé »<sup>104</sup>.

#### 8.2.4. Le soutien aux effets du G1000

Enfin, les répondants ont été interrogés sur leurs sentiments quant aux effets concrets du G1000 (cf. Tableau 23). À cet égard, les avis sont assez sévères. D'une part, seuls 16,1 % des répondants disent avoir le sentiment que le G1000 a contribué au renouvellement de la démocratie en Belgique (la majorité des personnes interrogées, à savoir 60,1 %, n'ayant pas d'avis sur ce sujet). D'autre part, il s'avère que les citoyens sont indécis quant à savoir si les recommandations du G1000 devraient être transformées en textes de lois (9,6 % d'opinions défavorables, 30,7 % d'opinions favorables et, surtout, 59,7 % d'absence d'opinion). Il s'agit là d'un élément important, en particulier à la lumière des débats menés entre les chercheurs qui étudient la portée des mini-publics. Certains auteurs défendent une mise en œuvre directe des recommandations produites, tandis que d'autres sont partisans d'un rôle plus modeste pour celles-ci dans la mesure où ils pensent que les mini-publics doivent avant tout avoir une fonction consultative.

<sup>104</sup> J. S. FISHKIN, *Democracy and Deliberation: New Directions for Democratic Reform*, New Haven, Yale University Press, 1991 ; J. S. FISHKIN, *When the People Speak: Deliberative Democracy and Public Consultation*, Oxford, Oxford University Press, 2009.

Tableau 23. Réponses aux items relatifs au soutien envers les effets du G1000

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
« Selon vous, le G1000 a contribué au renouvellement de la démocratie en Belgique. »	7,2 %	16,6 %	60,1 %	15,4 %	0,7 %
« Les recommandations formulées par les citoyens lors du G1000 doivent être transformées en lois. »	3,3 %	6,3 %	59,7 %	28,0 %	2,7 %

### 8.3. L'IMPACT POLITIQUE

Le fait que l'impact du G1000 sur le processus d'élaboration des politiques publiques ait été inexistant sur le court terme ne signifie pas que le G1000 n'a eu aucune influence sur les acteurs politiques majeurs du pays. Cette section examine les réactions des élites politiques vis-à-vis du G1000. L'intérêt porte, d'une part, sur les programmes des principaux partis du paysage politique belge<sup>105</sup> et les prises de position politiques et, d'autre part, sur les discours de parlementaires se référant au G1000.

#### 8.3.1. Les programmes électoraux des partis et les prises de position politiques

L'inclusion de la référence à la participation citoyenne (au-delà du vote par la délibération et le tirage au sort) est devenue un élément important pour certains partis politiques lors de la campagne électorale menée en vue du scrutin multiple du 25 mai 2014. Dans le cadre de la présente étude, nous avons passé en revue le programme politique<sup>106</sup> des quatorze partis ayant remporté au moins un siège parlementaire lors de ces élections (le Parlement de la Communauté germanophone mis à part), en procédant à une analyse thématique par rapport aux questions liées à l'innovation démocratique, à la participation et à la délibération.

L'exercice permet de répartir les formations politiques entre quatre groupes. *Primo*, les partis dont le programme ne comprend rien au sujet de l'innovation démocratique, de la participation ou de la délibération : la N-VA et l'UF<sup>107</sup>. *Secundo*, les partis qui incluent ces thématiques dans leur programme, mais uniquement par le biais de la référence à l'institutionnalisation du référendum : le VB et le PP, soit deux partis de droite radicale. *Tertio*, les partis dont le programme inclut des références générales à la nécessité d'accroître la participation citoyenne, surtout au niveau local, sans toutefois proposer de mesures

<sup>105</sup> K. DESCHOUWER, *The Politics of Belgium: Governing a Divided Society*, Houndmills, Palgrave Macmillan, 2012.

<sup>106</sup> L'ensemble des programmes électoraux (pour les élections européenne, fédérale, régionales et communautaires) a été mobilisé pour cette comparaison. Certains partis ont produit un même programme pour les diverses élections auxquelles ils concouraient (tels qu'Écolo et la N-VA), tandis que d'autres en ont produit plusieurs (ainsi, les FDF ont présenté quatre programmes différents : européen, fédéral, bruxellois et wallon).

<sup>107</sup> L'UF n'est pas un parti politique à proprement parler, mais une liste électorale.

concrètes d'institutionnalisation de cette participation citoyenne : le CD&V, le MR, le SP.A, les FDF (depuis lors renommés Défi)<sup>108</sup> et le PTB. *Quarto*, les partis dont le programme contient les propositions les plus favorables à la participation citoyenne (dont certaines sont comparables aux positions des participants au G1000) : le PS, l'Open VLD, le CDH, Écolo et Groen. Ainsi, l'Open VLD suggère de déléguer des questions politiques sensibles à des panels ou jurys qui seraient en charge de formuler des recommandations. Ce même parti propose aussi le recours à des budgets participatifs. Le PS, le CDH et Écolo préconisent également le recours à un tirage au sort pour ce type d'initiative.

Lors des précédentes élections fédérales, en juin 2010, il n'y avait aucune mention des panels citoyens ou du tirage au sort dans les programmes du PS et de l'Open VLD et, en matière d'innovation démocratique, ces deux partis se concentraient sur le renforcement des institutions existantes (parlements, droit de pétition et recours à des consultations publiques). Il y a donc eu une évolution réelle. Certes, le G1000 n'est sûrement pas la seule source d'innovation démocratique. Toutefois, il n'en semble pas moins avoir influencé le discours des partis sur la question. Ainsi, en février 2014, le président du PS, Paul Magnette, a dit estimer que les idées défendues par le G1000 devraient inspirer les autorités publiques à recourir au tirage au sort des citoyens pour transformer la démocratie représentative<sup>109</sup>. En outre, il a souligné l'importance que revêtent en ce sens des initiatives comme le G1000, car « elles nous forcent à nous interroger à nouveau et plus profondément sur nos pratiques politiques, dans la mesure où nous voulons éviter que les institutions de la démocratie représentative ne s'éloignent encore plus de l'espace où la volonté des citoyens naît et s'exprime »<sup>110</sup>.

En ce qui concerne le CDH, Écolo et Groen, les propositions visant l'institutionnalisation de la participation citoyenne étaient déjà formulées en 2010. Toutefois, dans le cas des programmes des deux partis verts en 2014, on observe des liens avec le G1000. Ainsi, l'un des slogans de Groen est directement inspiré d'une déclaration récurrente de D. Van Reybrouck : « La démocratie, c'est plus que de colorier une case tous les quatre, cinq ou six ans ». Quant à lui, le manifeste d'Écolo est celui qui est le plus explicitement influencé par le G1000. Ce dernier y est mis en avant comme modèle : « Écolo appelle à développer les conférences de citoyen-ne-s ou les panels délibératifs, tels que des panels de citoyens-usagers pour évaluer certaines politiques publiques, des tables rondes rassemblant experts et citoyens ou encore le G1000 ». Ici, le G1000 est donc mobilisé comme référence directe et comme exemple de bonne pratique pour ceux qui veulent mettre en place ou promouvoir la participation citoyenne dans l'espace public.

Dans le même esprit, il convient d'évoquer d'autres éléments subséquents. En mars 2014, lorsque l'administrateur délégué du centre d'étude du MR (Centre Jean Gol - CJG) et député aux Parlements wallon et de la Communauté française, Richard Miller,

<sup>108</sup> Par exemple, dans la proposition n° 354 de leur programme électoral fédéral, les FDF stipulent qu'« il faut aussi adopter un code de participation des citoyens au niveau provincial selon le principe de la démocratie participative », mais sans donner d'explication plus approfondie par rapport au contenu de ce code, ni mentionner les autres niveaux de gouvernance.

<sup>109</sup> P. MAGNETTE, « Een les in bescheidenheid » (carte blanche), *De Standaard*, 18 février 2014.

<sup>110</sup> *Ibidem*.

organise une conférence intitulée « Réinventer la démocratie », un porte-parole du G1000 est invité afin de parler de cette initiative <sup>111</sup>.

À l'été 2015, deux personnalités issues des deux partis socialistes du pays émettent la suggestion de réformer le Sénat (assemblée qui, au fil des dernières réformes de l'État, ne cesse de voir son pouvoir amoindri au profit de la Chambre des représentants) <sup>112</sup>. Pour Peter Vanvelthoven (SP.A), il s'agirait de tirer au sort l'ensemble des membres siégeant dans cette assemblée, qui serait alors composée de 150 citoyens. Quant à elle, Laurette Onkelinx (PS) opte plutôt pour une composition mixte du nouveau Sénat (professionnels de la politique et citoyens ordinaires), avec au moins la moitié de sénateurs tirés au sort. Les médias font écho à ces suggestions, ce qui est l'occasion pour le G1000 d'être à nouveau évoqué dans les colonnes de la presse nationale. En août-septembre 2015, les journaux tant du sud que du nord du pays font en effet presque systématiquement référence au G1000 en tant qu'exemple de processus délibératif, voire en tant qu'inspiration, pour les mandataires politiques qui ont choisi de se positionner en faveur d'une telle réforme du Sénat. Ainsi, la *Gazet van Antwerpen* précise que P. Vanvelthoven « reconnaît avoir tiré son inspiration d'une série d'initiatives locales en faveur de plus de participation citoyenne et de David Van Reybrouck avec son initiative citoyenne : le G1000 » <sup>113</sup>. *De Morgen* insiste pourtant sur une différence cruciale entre l'idée d'un Sénat partiellement tiré au sort et le G1000 : « Les citoyens pourront ici proposer des lois sur les thèmes concernés [qui devront ensuite être approuvées par la Chambre] (...) [ou] amender des propositions de lois de la Chambre » <sup>114</sup>. Les journaux du sud du pays mettent aussi en évidence le caractère profondément inspirant du G1000 pour L. Onkelinx dans la formulation de sa suggestion de réforme. Ainsi, selon *Le Soir*, certains de ses arguments en faveur du tirage au sort d'une partie des membres du Sénat sont issus des enseignements tirés du G1000 <sup>115</sup>. Le journal reprend en outre un constat posé par M. Reuchamps : « L'un des enseignements du G1000 (...) est qu'il ne s'agit pas d'une question de diplôme, mais d'intérêt ».

En septembre 2015, s'appuyant sur l'expérience du G1000 – qui n'a selon lui abouti qu'à « des résultats peu significatifs » – et voulant montrer « que notre société est prête pour la démocratie délibérative » <sup>116</sup>, le ministre flamand de la Culture, des Médias, de la Jeunesse et des Affaires bruxelloises, Sven Gatz (Open VLD), lance l'idée de « burgerkabinet » ayant pour but de permettre aux citoyens de mieux faire entendre leur voix en ligne et lors de rencontres collectives. Depuis lors, il a mis en pratique cette idée par la création d'un site Internet <sup>117</sup>.

Ainsi, le G1000 n'a pas été totalement dénué d'influence sur les programmes électoraux et sur les prises de position politiques. Dans certains cas, le G1000 a été cité en exemple à suivre ; dans d'autres, la volonté exprimée a été d'aller au-delà de cet exemple.

<sup>111</sup> La veille de la conférence, R. Miller a déclaré que le système politique belge nécessite des mesures d'innovation et a développé l'idée que cette innovation passe par la sélection aléatoire de citoyens (*Le Soir*, 14 mars 2014).

<sup>112</sup> Cf. C. SÄGESSER, C. ISTASSE, « Le Sénat et ses réformes successives », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2219-2220, 2014.

<sup>113</sup> *Gazet van Antwerpen*, 28 août 2015.

<sup>114</sup> *De Morgen*, 28 août 2015.

<sup>115</sup> *Le Soir*, 9 septembre 2015.

<sup>116</sup> *De Morgen*, 21 septembre 2015.

<sup>117</sup> Burgerkabinet, [www.burgerkabinet.be](http://www.burgerkabinet.be).

### 8.3.2. Le G1000 au parlement

Au sein des parlements, cœur de la démocratie représentative, seuls quelques députés ont évoqué le G1000.

Le 9 mai 2012, trois députés du groupe Écolo-Groen, Muriel Gerkens, Georges Gilkinet et Stefaan Van Hecke, introduisent à la Chambre des représentants une proposition de résolution concernant le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (TSCG). Opposés à la ratification de cet accord, ils plaident en faveur de l'organisation d'un grand débat avec les interlocuteurs sociaux avant de procéder au vote. Ce débat inclusif aurait recours, écrivent-ils, à « des pistes innovantes pour encourager la réflexion sur base du G1000 »<sup>118</sup>.

Le 14 novembre 2012, au sein du Parlement flamand, le député Steve d'Hulster (SP.A) interpelle le ministre-président flamand, Kris Peeters (CD&V), par rapport au G1000, qui vient de trouver sa conclusion trois jours plus tôt<sup>119</sup>. Selon lui, le contenu du rapport final du G1000 devrait être étudié par le gouvernement flamand et le processus devrait inspirer d'autres initiatives gouvernementales. Le ministre-président répond ne pas encore avoir lu le rapport, tout en insistant sur le fait que ce type d'initiative est fort utile et que la participation citoyenne est un élément essentiel.

Pour notre part, nous avons réalisé une enquête par questionnaire auprès de tous les parlementaires des différentes assemblées du pays<sup>120</sup>, entre août et octobre 2013. L'objectif était de connaître la connaissance et l'opinion des parlementaires du pays face au G1000. L'enquête a été basée sur le même modèle que celle soumise à 1 000 citoyens représentatifs de la population belge (cf. *supra*), à cela près que la question relative à une éventuelle participation à un événement similaire au G1000 dans l'avenir n'a évidemment pas été posée ici. Au total, 126 parlementaires nous ont renvoyé le questionnaire complété (soit 26,6 %).

Les résultats montrent que 122 parlementaires ayant répondu à l'enquête (soit 96,8 % de l'échantillon) déclarent avoir déjà entendu parler du G1000. Ce chiffre est un signe du caractère particulier du G1000 par rapport aux autres innovations démocratiques, qui restent généralement connues des seuls élus qui y sont confrontés localement. Il convient toutefois de souligner que la proportion obtenue est sans doute biaisée : en effet, les parlementaires n'ayant pas entendu parler du G1000 sont les plus susceptibles de ne pas avoir participé à l'enquête et, par conséquent, n'apparaissent pas dans cette statistique.

Le tableau 24 indique qu'une large majorité des parlementaires répondants considèrent que ce type de dispositif devrait être reconduit à l'avenir (68,1 %). Toutefois, ils se divisent quant à savoir si le G1000 a ou non contribué au renouvellement de la démocratie en Belgique (25,0 % le pensent, contre 32,8 % qui ne le pensent pas). Surtout, 59,5 % n'ont pas d'opinion quant à l'idée de donner force de loi aux recommandations du G1000, alors que l'on aurait pu s'attendre à un refus catégorique de la part des parlementaires.

<sup>118</sup> Chambre des représentants, *Proposition de résolution relative au Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire*, n° 2180/1, 9 mai 2012, p. 12.

<sup>119</sup> Vlaams Parlement, *Handeling*, n° 9, 14 novembre 2012.

<sup>120</sup> Représentation belge au Parlement européen, Chambre des représentants, Sénat, Parlement wallon, Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, Parlement de la Communauté française, Parlement flamand et Parlement de la Communauté germanophone.

Tableau 24. Les parlementaires et les innovations démocratiques

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
« Il faudrait à l'avenir réunir à nouveau des citoyens pour discuter de questions politiques, comme ce fut le cas pour le G1000. »	3,4 %	11,2 %	17,2 %	47,4 %	20,7 %
« Selon vous, le G1000 a contribué au renouvellement de la démocratie en Belgique. »	11,2 %	21,6 %	42,2 %	24,1 %	0,9 %
« Les recommandations formulées par les citoyens lors du G1000 doivent être transformées en lois. »	12,6 %	12,6 %	59,5 %	14,4 %	0,9 %

Il est enfin possible, tout comme cela a été fait avec l'échantillon de population, d'analyser l'opinion des parlementaires face à six des recommandations émises par le G32 (cf. Tableau 25). En l'occurrence, les parlementaires partagent largement ces positions, sauf celle relative au maintien de l'indexation automatique des salaires (49,9 %) et, surtout, celle ayant trait à la mise en place d'un revenu de base (31,0 %). C'est donc sur une thématique très peu discutée dans l'arène politique conventionnelle que les parlementaires et les participants au G1000 divergent le plus. À l'inverse, en ce qui concerne les thématiques présentes dans l'agenda politique, les opinions semblent avoir la même tendance.

Tableau 25. Les parlementaires et les recommandations du G32

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
« Il est essentiel d'augmenter la flexibilité du marché de l'emploi, de sorte que les forces de travail puissent plus facilement bouger d'une entreprise à une autre ou d'une organisation à une autre. Nous pensons à diminuer les démarches administratives (simplification administrative) et à augmenter la collaboration entre les entreprises. »	0,9 %	5,2 %	10,4 %	45,7 %	37,9 %
« Nous souhaitons diminuer les coûts salariaux. Nous recommandons de réduire les charges qui pèsent sur le travail en augmentant l'assiette de financement de la sécurité sociale par des recettes autres que les prélèvements sociaux sur le travail (par exemple, en augmentant la taxation de certains revenus hors petite épargne ou en taxant la plus-value des transactions des valeurs financières – selon le principe de la taxe Tobin). »	4,3 %	13,9 %	6,9 %	40,0 %	34,7 %
« Le but de l'indexation est de maintenir le niveau de pouvoir d'achat des gens. Dans le futur, pour que l'écart de revenus ne s'aggrave pas, le système d'indexation doit rester performant pour les personnes à faibles et moyens revenus. Dans cette optique, un saut d'index n'est pas souhaitable. »	8,8 %	28,0 %	13,2 %	28,0 %	21,9 %

« Pour éviter que seule la population active ne doive porter les lourdes charges du vieillissement, le marché du travail doit s'ouvrir aux pensionnés. »	4,3 %	8,6 %	11,3 %	45,2 %	30,4 %
« Nous voulons que la non-discrimination soit imposée comme une condition <i>sine qua non</i> pour obtenir des subsides et des appels d'offres. »	2,6 %	4,4 %	15,9 %	40,7 %	36,2 %
« Une allocation universelle (c'est-à-dire l'idée de verser sans conditions à tous les citoyens un revenu de base, cumulable avec tout autre revenu) doit remplacer les différentes formes d'allocations existantes (chômage, allocations familiales, CPAS, pension et autres revenus de remplacement). »	18,9 %	32,7 %	17,2 %	25,0 %	6,0 %

## 8.4. L'IMPACT SOCIÉTAL

Il est toujours malaisé de mesurer l'influence d'un événement dans l'air du temps, mais différentes initiatives peuvent être considérées comme des héritières du G1000.

Ainsi, un groupe de citoyens ayant organisé un G'Off à Grez-Doiceau le 11 novembre 2011 estime que l'expérience a été trop brève pour avoir un quelconque impact. Par conséquent, quelques mois plus tard, et rejoint par d'autres personnes, ce groupe décide de mettre en place sa propre initiative de démocratie délibérative. Ce « G100 » se déroule les 11 et 12 octobre 2014, rassemblant des volontaires et des habitants sélectionnés par tirage au sort durant un week-end pour délibérer et formuler des propositions pour le futur de la commune. Diverses initiatives locales voient également le jour en Belgique, se basant sur l'initiative du G1000 : le « K35 » à Courtrai (visant à rassembler, à l'initiative de trois d'entre eux, trente-cinq jeunes de cette localité pour débattre de cinq thématiques en vue des élections communales du 14 octobre 2012), le « G100 » à Kuurne (mis sur pied par la section locale du CD&V, également dans le cadre du scrutin communal de 2012), le « G100 » à Ath (organisé par la Maison de la culture de la ville, au début de l'année 2014). Il s'agit donc d'événements dus soit à des citoyens, soit à des institutions publiques et semi-publiques, soit à des acteurs politiques plus traditionnels comme les partis.

Par ailleurs, des projets inspirés du G1000 ont également pris place à l'étranger : en France, en Hongrie et aux Pays-Bas (Rotterdam, Uden, etc.). À cet égard, l'exemple le plus évident d'influence du G1000 est le « G1000 » organisé le 22 mars 2014 à Amersfoort, ville au sud d'Amsterdam, trois jours après les élections communales néerlandaises. La mise en place du processus et le logo sont similaires à ceux de l'événement belge. Le projet est également d'origine citoyenne, mais la différence principale réside dans l'intégration des acteurs politiques dans le processus. Chaque table est composée de citoyens tirés au sort et d'élus, se basant sur le modèle de la convention constitutionnelle irlandaise (cf. *supra*).

## 8.5. CONCLUSION

Ces quelques éléments permettent de repenser la relation entre des initiatives à petite échelle et le système démocratique dans son ensemble<sup>121</sup>. En effet, la délibération au sein des mini-publics peut être mobilisée pour enrichir le débat public, pour tester des propositions de réformes et pour légitimer des politiques publiques<sup>122</sup>. Pour sa part, le G1000 permet d'ajouter un élément : l'existence d'un mini-public peut inspirer de nombreux acteurs publics et privés sur leurs méthodes de prise de décision. Pour cette raison, si les résultats du G1000 n'ont pas été transformés en avancées législatives, le processus a par contre sans doute contribué à faire évoluer les formes du débat public.

---

<sup>121</sup> S. CHAMBERS, « Rhetoric and the Public Sphere: Has Deliberative Democracy Abandoned Mass Democracy? », *Political Theory*, volume 37, n° 3, 2009, p. 323-350.

<sup>122</sup> R. E. GOODIN, J. S. DRYZEK, « Deliberative Impacts: The Macro-Political Uptake of Mini-Publics », *op. cit.*, p. 220-222.

## CONCLUSION

---

Le G1000 est apparu un peu à la manière d'un OVNI dans le paysage politique belge. Dans un pays où les partis politiques, mais aussi la société civile déclinée en de nombreuses organisations, animent le cœur du système politique, le développement d'une telle initiative citoyenne a été suivi avec à la fois une certaine circonspection et une forte attente. Au terme de ce *Courrier hebdomadaire*, que retenir du G1000 et quelle a été la contribution de celui-ci ?

Pour y répondre, l'on peut tout d'abord revenir un instant sur les critiques formulées à l'encontre du G1000. Certains observateurs de la vie politique ont en effet critiqué le G1000 pour sa naïveté, qui aurait selon eux consisté à nier l'existence d'un conflit dans la société pour le remplacer par une discussion rationnelle. Selon cette analyse, le G1000 n'est pas « politique », car il éviterait précisément ce qui caractérise la politique : les divergences d'opinions et les rapports de force. Cette interprétation témoigne toutefois d'une confusion entre les objectifs et les instruments de la démocratie délibérative prônés dans le manifeste du G1000. Un processus délibératif ne vise en effet en aucune manière à nier les différences, et encore moins à les éradiquer<sup>123</sup>. Il est même très probable que certains conflits soient irréconciliables<sup>124</sup>. Loin de nier les rapports de force, les organisateurs du G1000 ont considéré que c'est au contraire le conflit potentiel qui favorise un processus délibératif qualitativement élevé. Dès lors, à leurs yeux, c'est le mode de résolution de ces conflits qui caractérise la délibération : « la force du meilleur argument »<sup>125</sup>. Et contrairement à de nombreuses sociétés dans le monde, c'est un luxe que les régimes démocratiques peuvent s'offrir.

Une deuxième critique concerne l'opportunité d'une participation accrue alors que la Belgique est déjà caractérisée par un fort degré de consultation, des acteurs socio-économiques notamment<sup>126</sup>. Effectivement, si l'expérience délibérative du G1000 est (seulement) comprise comme un énième mécanisme de participation, il est permis de douter de sa valeur ajoutée. *In fine*, il n'y a en effet rien de nouveau ni d'original à promouvoir la participation du grand public dans le cadre d'une démocratie représentative<sup>127</sup>. Néanmoins, « le potentiel de la démocratie délibérative va au-delà de

---

<sup>123</sup> D. F. THOMPSON, « Deliberative Democratic Theory and Empirical Political Science », *op. cit.*

<sup>124</sup> Cf. M. COOKE, « Are Ethical Conflicts Irreconcilable? », *Philosophy & Social Criticism*, volume 23, n° 2, 1997, p. 1-19.

<sup>125</sup> J. HABERMAS, *Legitimation Crisis*, Cambridge, Beacon Press, 1975, p. 108.

<sup>126</sup> C'est notamment l'un des arguments évoqués par Vincent de Coorebyter (CRISP) dans son article « Et si on avait essayé le G1000 ? » publié dans le quotidien *Le Soir* du 29 novembre 2011.

<sup>127</sup> L. PRATCHETT, « New Fashions in Public Participation: Towards Greater Democracy? », *Parliamentary Affairs*, volume 52, n° 4, 1999, p. 616-633.

la consultation publique. Les démocrates délibérativistes croient que les citoyens ordinaires ne devraient pas seulement être consultés, mais impliqués dans la prise réelle de décision »<sup>128</sup>. Ceci conduit donc à évaluer en quoi le G1000 contribue à cet objectif.

Pour de nombreux acteurs, le G1000 constitue une innovation démocratique significative et d'avenir. Les observateurs internationaux présents, des chercheurs, mais également des représentants de la Commission européenne, ont notamment écrit : « Alors que les démocraties européennes sont en crise, le G1000 montre une voie possible »<sup>129</sup>. L'initiative ouvrirait donc la voie à une « autre » forme de décision publique, où démocratie représentative et démocratie délibérative s'enrichiraient mutuellement. Cependant, la question de l'institutionnalisation des principes délibératifs n'est pas sans poser de nombreuses questions normatives, mais aussi pratiques<sup>130</sup>. En particulier, comment concrètement articuler le niveau « micro » (les expériences délibératives) avec le niveau « macro » (le système politique)<sup>131</sup> ?

Une troisième attitude, au croisement des positions des sceptiques et des partisans du G1000, soutient que, si certes l'*output* du processus (la suite réservée aux propositions) est limité, l'intérêt d'une telle initiative réside aussi dans le processus en lui-même et dans sa capacité à alimenter le débat politique et social quant à la place des citoyens dans la définition du vivre-ensemble. Conçu et financé en un temps très réduit, le G1000 a démontré le fort désir de participation de centaines de citoyens (participants du G1000, des G'Offs et du G'Home), mais également l'enthousiasme de centaines de bénévoles sans lesquels le G1000 n'aurait pas pu voir le jour.

Le G1000 n'est ni a-politique (il ne nie pas les conflits inhérents à tout vivre-ensemble) ni anti-politique (il ne rejette pas la politique) ; il est ouvertement politique et propose une version renouvelée de la démocratie, encore à construire. Dans cette perspective, ses organisateurs ont voulu surtout contribuer à déplacer le débat, à l'élargir et à le vivifier. Et ce sans préjuger du contenu de ce débat et donc sans minimiser les conflits et les tensions, mais en offrant un forum délibératif pour exprimer ces conflits et tensions. Il serait intéressant que d'autres expériences de démocratie délibérative soient menées, qu'elles s'inscrivent ou non dans les institutions politiques existantes.

<sup>128</sup> « *The promise of deliberative democracy hinges on more than public consultation. Deliberative democrats believe that ordinary people ought not only to be consulted but also to have a hand in actual decision making* » (D. M. RYFE, « Does Deliberative Democracy Work? », *op. cit.*, p. 51).

<sup>129</sup> « G1000, le rapport final », *op. cit.*, p. 102.

<sup>130</sup> S. RUMMENS, « Staging Deliberation: The Role of Representative Institutions in the Deliberative Democratic Process », *Journal of Political Philosophy*, volume 20, n° 1, 2012, p. 23-44.

<sup>131</sup> R. E. GOODIN, J. S. DRYZEK, « Deliberative Impacts: The Macro-Political Uptake of Mini-Publics », *op. cit.*, p. 220.

# ANNEXES

---

## ANNEXE 1. DAVID VAN REYBROUCK, « IL FAUT UNE CONFÉRENCE NATIONALE POUR LA BELGIQUE » (CARTE BLANCHE DANS *LE SOIR* DU 23 SEPTEMBRE 2010)

J'en ai marre de cette époque où rien n'avance : les accords mondiaux sur le climat, la guerre en Irak, la guerre en Afghanistan, la guerre au Congo, la construction du Lange Wapper à Anvers, la construction du métro à Amsterdam, la réforme du secteur bancaire, la crise dans les médias, la formation d'un gouvernement aux Pays-Bas, la formation d'un gouvernement en Belgique... J'en ai marre de vivre une époque qui patauge dans la boue, qui traîne, qui semble souffrir de la mucoviscidose. J'en ai marre de ce siècle qui me donne déjà un sentiment de fin de siècle en 2010.

Je rêve d'un nouvel élan ; je rêve de pays où la formation d'un gouvernement ne soit pas paralysée par de grotesques promesses préélectorales d'un seul politicien, comme [Geert] Wilders ou [Bart] De Wever, qui sait mobiliser les masses avant le scrutin et immobiliser les négociations ensuite. Je rêve d'un procédé démocratique où les citoyens ne votent pas pour un individu (...), pour rester passifs et impuissants durant les quatre années suivantes, condamnés à suivre le pitoyable spectacle de la politique politicienne. Non, je rêve d'un procédé où les citoyens s'engagent à long terme dans un débat de fond sur les idées porteuses de l'État. Pour ce qui concerne notre cher pays, je rêve d'une conférence nationale. Rêvez avec moi. Je vois mille Belges se réunir pendant un mois dans un des palais du Heysel. Mille Belges, une moitié de femmes, une moitié d'hommes ; de toutes régions et communautés ; le tout bien équilibré, bien sûr. Je vois des gens venant de la société civile, des syndicats, des mouvements de jeunesse, des associations de femmes, des religions diverses, ceux qui croient et ceux qui ne croient pas, ceux qui sont nés ici et ceux qui sont venus ici. Je vois tous ces citoyens venir ensemble, comme en divers pays d'Afrique au début des années 1990 quand il fallait trouver un nouveau *momentum* démocratique après des années de crise. Mille Belges, mille voix, car je voudrais entendre un peu plus que cette douzaine de politiciens qui ne cessent pas de se répéter et qui sont, depuis cinq ans, en permanente logique préélectorale.

On aura des sessions plénières au début et à la fin de la conférence. Pendant la première semaine, on parcourra les grandes étapes de l'histoire belge pour mieux comprendre nos frustrations mutuelles. On va s'écouter avant de se défendre, car c'est un grand moment d'écoute. L'empathie précède toujours le compromis. Il faudrait inviter des chercheurs pour raconter notre passé et analyser notre économie actuelle, car elle est fragile des deux côtés. Il y aura des experts externes en fédéralisme, en matières européennes, en constitutionnalisme. Les débats passeront en direct à la télé. Les semaines suivantes,

il y aura des sessions parallèles sur Bruxelles, la solidarité, la politique linguistique, la dette... Des gens courageux et constructifs discuteront, sans pudeur. Il y aura des rapports et des recommandations. À la fin de ce mois, tous les participants retourneront dans la salle plénière pour lire les rapports et voter des résolutions. Législative ou juste consultative, la conférence aura en tout cas une grande valeur morale. Elle sera un appel urgent de la société civile belge à nos dirigeants (...).

Les citoyens, c'est nous. Agissons.

## ANNEXE 2. DIDIER CALUWAERTS, « NATIONAAL BURGERFORUM 2011: METHODOLOGISCHE OPTIES » (DOCUMENT DE TRAVAIL INTERNE, 5 FÉVRIER 2011)

### *Design de recherche*

Le *design* de recherche pour étudier un forum citoyen dépend avant tout de la question à laquelle on veut répondre. Si le but est d'analyser les changements de préférence, il faut travailler autrement que si le but est de comprendre comment les citoyens en viennent à parvenir à un consensus malgré les différences profondes qui les séparent. *Grosso modo*, 5 questions intéressantes peuvent être posées :

#### 1. Changement de préférence

Le but est ici de tenter de savoir si les opinions et les préférences des citoyens concernant la réforme de l'État et d'autres thèmes considérés comme étant importants d'un point de vue politique changent après que les citoyens ont été mieux informés à leur propos.

Avantages :

- Le changement de préférence est assez facile à mesurer. Lors d'un questionnaire « pré-test », on soumet aux participants un certain nombre de sujets sur lesquels ils doivent donner leur opinion. À la fin du processus, on leur soumet à nouveau ces sujets lors d'un « post test », et la différence d'opinions entre le T1 et le T2 est le changement de préférence.
- Il s'agit d'une question intéressante dans le cadre d'une société divisée : les citoyens sont-ils capables de revoir leur opinion par rapport à cette division ? Sont-ils capables d'écouter les arguments de l'autre côté ? Acceptent-ils les arguments ou cherchent-ils avant tout à trouver des informations venant soutenir leur propre position ?

Inconvénients :

- Le changement de préférence doit être mesuré à un niveau individuel. Par conséquent, il faut avoir un grand groupe de citoyens afin d'atteindre des résultats statistiquement significatifs (plus de 300 personnes). Et un grand groupe signifie aussi de grands coûts.
- Il s'agit là de l'essence des « *deliberative polls* », ce qui veut dire qu'on ne peut pas s'y atteler sans Fishkin et Luskin<sup>132</sup>. Ce qui engendre également des coûts supplémentaires.

---

<sup>132</sup> Note du traducteur : Les « *deliberative polls* » constituent une marque déposée qui, pour être utilisée dans le cadre d'un événement participatif, doit faire l'objet d'une autorisation et, le cas échéant, d'un paiement auprès des auteurs qui en sont à l'origine (James S. Fishkin et Robert C. Luskin).

## 2. Changement d'attitude

Ici, il en va moins des opinions des participants sur des sujets précis, mais davantage de leur attitude face à la politique, aux médias, à l'autre communauté (*outgroup*), etc. Il s'agit de savoir si la délibération change leur attitude face à ces éléments, et s'ils perçoivent de quelconques apports de la démocratie délibérative pour approfondir et renforcer la démocratie.

Avantages :

- Une fois de plus, c'est assez simple à analyser, dans la mesure où il existe des sets de questions fiables et standardisées pour mesurer cela.
- Il s'agit d'une question tout à fait intéressante. Le cas d'une société divisée comme la Belgique est parfait pour illustrer à quel point il y a peu de confiance et d'attitudes positives d'un côté et de l'autre de la frontière linguistique. La délibération peut-elle, en amenant des citoyens des deux côtés à discuter sur un pied d'égalité, renforcer la confiance entre les groupes linguistiques ? La délibération peut-elle renforcer la qualité de la démocratie, et renforcer les aspects « *bottom-up* » de nos démocraties ?

Inconvénients :

- Le changement d'attitude doit être mesuré à un niveau individuel. Par conséquent, il faut avoir un grand groupe de citoyens afin d'atteindre des résultats statistiquement significatifs (plus de 300 personnes). Et un grand groupe signifie aussi de grands coûts.
- Les changements d'attitude ne délivrent pas un message fort au politique. Il est bien plus marquant de formuler des conclusions reflétant clairement une opinion/préférence de la population, plutôt que de présenter une vague histoire d'attitudes changeantes. Ce que veut la population est vu par le politique de manière bien plus intéressante que la manière dont cette même population se sent.

## 3. Consensus

Une troisième question possible est de se demander si des groupes diamétralement opposés sont capables d'atteindre un consensus, ou du moins un *modus vivendi*. Ceci va de pair avec la question du changement de préférence, mais s'intéresse plus spécifiquement à savoir s'il est possible pour les forums citoyens de parvenir à des solutions contraignantes avec lesquelles chacun ou du moins une grande partie de la population pourrait être d'accord. En d'autres termes, il s'agit de savoir s'il est possible de parvenir à des décisions légitimes dans des pays où la légitimité de la prise de décision est remise en question.

Avantages :

- Savoir si les citoyens peuvent parvenir à un consensus ou quasi-consensus est un signal fort pour le politique.
- Il n'est pas nécessaire d'avoir un grand nombre de participants.

Inconvénients :

- La question de savoir si un consensus est possible est théoriquement un peu obsolète.

- Si les citoyens ne peuvent pas parvenir au consensus, alors qu'il s'agit bien là de la finalité théorique, les résultats peuvent alors être sérieusement remis en question. Le mieux est alors de ne pas placer trop haut nos attentes.
- Le processus même de recherche du consensus est qualitatif. Il est donc difficile de le quantifier.

#### 4. Processus de la délibération

Une quatrième possibilité est de s'intéresser à la manière dont les citoyens délibèrent. Sont-ils respectueux les uns des autres, donnent-ils de bons arguments, sont-ils prêts à changer d'avis après avoir entendu de meilleurs arguments ?

Avantage :

- On peut prendre un plus petit nombre de participants (moins de 100 personnes).

Inconvénients :

- De plus petits nombres font une moins forte impression.
- Cela sous-entend beaucoup de temps passé au codage des données, et donc une longue attente avant d'avoir les résultats.

#### 5. Facteurs expérimentaux

Il se peut qu'il s'avère utile d'analyser l'importance et le rôle d'autres facteurs. Il peut ainsi s'avérer intéressant de creuser dans quelles circonstances institutionnelles les citoyens parviennent à un accord. Je pense ici, par exemple, aux règles de vote (majorité ou unanimité, par exemple), au mode du vote (secret ou public), à la polarisation dont les thèmes sont porteurs, etc.

Avantages :

- Il y a peu de littérature sur les *designs* institutionnels permettant de mieux dépasser les forces centrifuges s'exerçant dans des sociétés divisées. Une fois ce *design* connu, il est alors plus aisé de conseiller les organisateurs de forums citoyens quant aux choix qui s'offrent à eux pour contrer les effets négatifs des sociétés divisées sur la prise de décision.
- Le nombre de participants ne doit pas être si élevé.

Inconvénients :

- La recherche de ces facteurs sous-entend qu'il doit y avoir des « traitements » et des « contrôles ». À chaque facteur doit correspondre un facteur de contrôle. Par exemple, si l'on veut analyser les effets d'un scrutin public, une moitié des participants doit avoir participé à un scrutin secret pour observer les effets du scrutin public.
- Le message politique est peut-être un peu moins évident, mais l'intérêt scientifique est quant à lui important.

## SUGGESTION :

Ma suggestion serait d'opter pour une combinaison de changement de préférence et d'attitude et de facteurs expérimentaux. Le premier élément a une forte portée politique et le second offre un aperçu de comment la délibération peut approfondir la démocratie et augmenter la légitimité du système dans des sociétés divisées. Ceci est en effet intéressant à une époque où le fossé entre les citoyens et la politique est toujours d'actualité. J'ajouterais les facteurs expérimentaux pour être sûr que la recherche est méthodologiquement robuste. Ceci sous-entend donc un forum de 300-500 citoyens ordinaires.

### *Échantillonnage*

La manière dont les participants sont sélectionnés et attribués à l'un ou l'autre groupe dépend du nombre de participants qui prend part à l'ensemble de l'événement. Pour les groupes plus importants, il convient d'opter pour un tirage au sort, c'est-à-dire de sélectionner et de répartir les participants sur la base d'un échantillon statistiquement représentatif. L'avantage principal de cette méthode est que chacun a la même chance d'être tiré au sort pour participer, ce qui est méthodologiquement indiscutable. Dans des groupes moins conséquents, il n'est pas conseillé de recourir au tirage au sort, car il n'y a pas d'échantillon statistiquement valable, seulement des échantillons biaisés. Il faut alors avoir recours à d'autres techniques, qui ne sont pas nécessairement moins bonnes, mais qui peuvent toutefois être perçues comme telles.

Au vu de la suggestion dans la section précédente, nous opterons pour un nombre total de participants entre 300 et 500.

#### 1. Recrutement

La question la plus importante consiste à savoir hors de quelle population notre échantillon sera tiré. Ceci déterminera dans quelle mesure nous pourrions assimiler les résultats à l'entièreté de la population belge, et donc par la même occasion la force du signal politique engendré. Il existe plusieurs possibilités :

- a. Une première possibilité est de prendre un échantillon représentatif tiré du registre de la population.

##### Avantages :

- Il s'agit là d'un panel déjà représentatif au sein duquel on peut tirer les participants au sort. On pourra aussi assimiler les résultats facilement avec la population belge.
- Cela donne au forum un bel élan scientifique.

##### Inconvénients :

- Pour avoir accès à un tel échantillon, il faut en demander la permission à la Commission de la protection de la vie privée qui est, selon moi, un organe politique.
- Pour cela, il faut que le but de l'enquête soit clairement établi à l'avance et il y a un tas de papiers à remplir. Tout ceci peut prendre plusieurs mois.

- En plus de cela, chaque invitation doit clairement mentionner qu'il est possible de refuser de participer. Cela peut engendrer un plus faible taux de réponse. Par conséquent, il faut bien souvent tirer beaucoup plus que 300 ou 500 personnes au sort pour finalement arriver à ce nombre final de participants.
  - Chaque personne tirée au sort dans le registre de la population coûte 25 euros.
  - Plus d'informations :  
[www.privacycommission.be/sites/privacycommission/files/documents/vade-mecum-du-chercheur\\_0.pdf](http://www.privacycommission.be/sites/privacycommission/files/documents/vade-mecum-du-chercheur_0.pdf).
- b. Une deuxième possibilité est d'utiliser un panel existant. Les bureaux d'études de marché disposent de panels qu'ils questionnent souvent pour toutes sortes d'enquêtes d'opinion. Ceux-ci sont la plupart du temps assez grands (iVox dispose d'un panel de 110 000 personnes, TNS a vraisemblablement un panel de plus ou moins la même taille).

#### Avantages :

- Ces panels sont disponibles directement, pas besoin de passer des mois à tenter d'obtenir des autorisations.
- Le prix est comparable à celui que coûterait le recours à un panel tiré au sort dans le registre de la population.
- Ces bureaux de recherche peuvent directement mettre en ligne les questionnaires pour recruter les participants.
- La participation à l'enquête est motivée par des incitants, ce qui augmente le taux de réponse.
- Les gens interrogés se voient rarement demander de participer à des groupes de discussion. Il n'y a donc pas de biais en faveur de personnes ayant déjà expérimenté la délibération.

#### Inconvénients :

- Les panels sont parfois biaisés. Il y a soit une surreprésentation de personnes avec un bas statut socio-économique, ou bien avec un haut statut socio-économique. Il suffit alors de demander au bureau d'enquête d'éviter ce biais en contactant plus de personnes dans les groupes sous-représentés.
  - Ces panels ne sont parfois pas pris au sérieux par les instances politiques, car ils émanent de bureaux d'études. On peut alors nous reprocher d'aller trop loin dans nos conclusions, dans la mesure où l'échantillon ne reflète pas exactement l'entièreté de la population belge.
- c. La dernière possibilité consiste à faire un appel dans les médias ou de procéder au recrutement par effet boule de neige.

#### Avantage :

- Il est facile de trouver des gens motivés.

Inconvénient :

- Il y a un grand biais d'auto-sélection en faveur des gens intéressés par la politique et qui ont des opinions bien définies, ce qui peut fausser les résultats.

SUGGESTION :

Ma suggestion serait d'évaluer combien de temps et d'argent on dispose, et de choisir en fonction de cela entre les deux premières techniques. Vu que cela doit aller vite, je suppose que la meilleure option consiste à avoir recours à des panels existants. Il s'agit en effet du meilleur compromis entre assimilation à l'ensemble de la population et faisabilité pratique.

## 2. Attribution à un groupe

Une fois les participants sélectionnés, il y a plusieurs manières de les regrouper dans différents groupes. Si l'on prévoit de ne faire que des séances plénières, alors tout ceci n'a pas d'importance. Mais je pense qu'il est important d'organiser une série de sessions en petits groupes de 8 à 12 personnes.

- a. Tirage au sort : parmi le panel de gens prêts à participer, on tire au sort la composition des sous-groupes.

Avantage :

- Scientifiquement valable.

Inconvénient :

- Risque de biais à cause du petit nombre.

- b. Sélection sur la base de quotas : une série de critères est établie à l'avance quant à la composition des groupes : par exemple, 50 % de Flamands et 50 % de Wallons, *idem* pour la composition hommes-femmes.

Avantage :

- Si le but est de travailler de manière tout à fait expérimentale avec des traitements et contrôles, alors cette méthode est la meilleure manière pour contrôler des facteurs externes.

Inconvénients :

- La composition parfaite est très difficile à réaliser, et cette difficulté augmente au fur et à mesure que l'on ajoute des critères.
- Cela sous-entend qu'il faut un grand nombre de personnes prêtes à participer.

- c. Échantillonnage hétérogène : cette technique est idéale si le but n'est pas d'avoir des groupes à composition identique, mais bien des groupes offrant une hétérogénéité en leur sein. Cela semble bien être le cas pour un forum délibératif belge.

**Avantages :**

- Technique assez facile à utiliser.
- Pour évacuer les critiques, il convient de pouvoir démontrer très clairement qu'il y a une forte diversité d'opinions dans chacun des groupes. L'échantillonnage hétérogène est fait pour cela.

**Inconvénient :**

- D'un point de vue scientifique, cette technique arrive seulement en deuxième position, au mieux.

**SUGGESTION :**

Il s'agit d'un choix que nous ne devons pas encore faire. Beaucoup de choses dépendent du nombre de personnes prêtes à participer et du reste du *design*. À ce moment-ci, ma préférence va au tirage au sort ou à l'échantillonnage hétérogène.

***Préparation***

Avant de pouvoir poser ces choix, il advient de s'attarder sur quelques éléments pratiques.

**1. Sponsors**

Travailler avec des grands panels demande un appui logistique complet et donc des fonds conséquents. Il existe plusieurs sources de financement pour l'organisation de forums citoyens :

- Il faut d'abord contacter les autorités. Cela donne non seulement une légitimité, mais cela joue aussi un rôle positif dans le recrutement, dans la mesure où les participants peuvent voir le soutien d'autorités officielles d'un bon œil.
- La deuxième source est les médias. En échange d'une publication exclusive des résultats et du droit d'enregistrer les échanges le jour J, les médias peuvent en effet sponsoriser l'événement.
- Une dernière source possible est le recours à des dons d'individus et d'entreprises. Ces derniers peuvent être déductibles fiscalement, même si le gain ici ne doit pas être surévalué.

**2. Médias**

Impliquer les médias n'est pas seulement important pour des raisons de soutien financier. D'autres événements délibératifs ont en effet permis de montrer que l'implication des médias permettait d'attirer plus de participants. Une apparition dans les médias permet d'avoir un taux de refus et d'abandons plus faible, car les gens aiment participer à des événements dont on parle dans les médias, et aimeraient peut-être avoir une chance de passer à la télévision. De plus, les médias peuvent fournir du matériel d'enregistrement, etc.

### 3. Création et envoi de questionnaires

Le but est de recruter les participants à l'aide de questionnaires pré-test. Ces questionnaires doivent être préparés avec soin. Les questions orientant d'elles-mêmes vers une certaine réponse sont à éviter et le mieux est d'utiliser des items généralement acceptés pour composer le questionnaire. Sans tenir compte de l'objectif du questionnaire (analyser les changements de préférence, d'attitude, etc.), il me semble important de poser ces questions aussi bien avant qu'après la participation pour bien montrer l'éventuel changement qui a eu lieu :

- Données socio-démographiques : sexe, âge, niveau d'études, situation professionnelle, code postal, etc.
- Préférences thématiques : opinion sur un certain nombre de thèmes relatifs à la politique belge (Bruxelles-Hal-Vilvorde, élargissement de Bruxelles, etc.). Aussi sur les préférences quant à l'avenir de la Belgique : fédéralisation plus profonde, retour à un État unitaire, etc.
- Attitudes : par rapport à l'autre groupe linguistique, confiance envers la politique, confiance en ses propres capacités à comprendre et agir en politique, manque de pouvoir politique des citoyens, etc.
- Enfin, et cela me semble fort important : aussi une question sur ce que les citoyens trouvent important : nous pourrions leur soumettre une série de propositions prédéterminées, comme le socio-économique, l'éthique, le communautaire, pour voir quels thèmes ils considèrent comme les plus importants. Il s'agira alors aussi de leur demander ce dont ils voudraient discuter lors du forum. Ainsi, on peut aborder plus de thèmes lors des discussions.

Une fois le questionnaire composé, il doit être envoyé. Ici, on contactera de préférence le bureau d'enquête pour qu'il le fasse de manière électronique. Ce qui est ici d'une importance primordiale est le moment auquel le questionnaire est envoyé. Trop en avance, ce n'est pas bon. En février, les gens ne savent pas encore ce qu'ils feront en mai, et ne vont donc pas s'engager à participer. Idéalement, le questionnaire peut être envoyé un mois et demi avant l'événement.

### 4. Contacter les participants

Un des plus gros enjeux de l'organisation de forums citoyens est le haut taux de refus et d'abandons entre le moment où les gens s'engagent à participer et le moment où se déroule l'événement. Cela peut en partie être évité par une compensation financière. Pour un forum de deux-trois jours, on peut prévoir une compensation à hauteur de 250-300 euros. De plus, il est important d'envoyer des rappels afin de rappeler aux gens que l'on compte sur leur présence. La séquence suivante a prouvé son efficacité (84 personnes sur 90 se sont présentées) :

- Envoyer le questionnaire.
- Contacter les personnes intéressées par téléphone immédiatement.

- Confirmation, demande de confirmation, ou envoi d'informations supplémentaires par courriel pour que les intéressés aient une base sur laquelle réfléchir.
- Envoyer des informations plus pratiques (lieu, horaire, etc.) trois semaines avant l'événement.
- Envoyer le ticket de train une semaine avant l'événement.
- Envoyer un dernier rappel deux jours avant l'événement.

### *Logistique*

Quant à la logistique, il convient de poser ces choix bien à l'avance :

#### 1. Lieu

Le lieu où se déroulera le forum doit remplir les conditions suivantes :

- Facile d'accès en transports en commun.
- Mêler l'utile à l'agréable : les participants doivent avoir le sentiment qu'ils ne sont pas là que pour travailler, mais aussi pour se détendre.
- En fonction de la durée de l'événement : prévoir un logement.
- En fonction du *design* de l'événement, le lieu doit pouvoir convenir à l'organisation d'une séance plénière avec 300 à 500 personnes. De plus, on doit pouvoir y organiser des discussions en sous-groupes, chaque sous-groupe ayant son propre espace de délibération.
- Vu que les discussions se dérouleront dans les deux langues, il faut prévoir un système de traduction.
- Par conséquent, le lieu doit être neutre pour tous les participants. Par exemple, accueillir des francophones au Parlement flamand n'est pas adapté.

#### 2. Personnel

Il est aussi important de prévoir un personnel suffisant. Un événement comme un forum citoyen demande toutes sortes d'encadrements :

- Un personnel d'accueil (éventuellement des doctorants).
- Des modérateurs : deux par sous-groupe (un francophone et un néerlandophone pour assurer la neutralité). Ces derniers doivent être des professionnels, informés quant aux thèmes à l'ordre du jour, etc.
- Des traducteurs : tout se déroulera en deux langues, et on ne peut pas compter sur le fait que les participants seront tous bilingues. Il faut donc prévoir un service de traduction complet. Un traducteur professionnel coûte 600 euros par jour, il est donc peut-être préférable d'engager des étudiants de master en traduction, qui pourraient participer à cet événement dans le cadre de leur stage. Des arrangements avec des hautes écoles ou des universités ne sont généralement pas un problème.

- Des personnes pour collecter les données des questionnaires (éventuellement des doctorants).
- Experts : si le but est de pouvoir poser des questions à des experts, ces derniers doivent être contactés à temps.

### 3. Matériel

Les installations suivantes sont nécessaires pour que tout se déroule au mieux :

- Appareils d'enregistrement.
- Un dispositif pour voter anonymement, si nécessaire.
- Des outils de traduction (plus d'informations : [www.microson.be](http://www.microson.be)).
- ...

### *Traitements*

Cette section porte sur les différentes variations que l'on peut intégrer dans un forum citoyen.

#### 1. Grands groupes et petits groupes

Les grands groupes engendrent une tout autre dynamique que les petits groupes. Dans les grands groupes, les bavards ont plus tendance à monopoliser la parole : il y a plus d'exclus dans la discussion. À l'inverse, dans les petits groupes, la distribution de la parole est plus équitable. Les deux ordres de grandeur sont intéressants, surtout si l'on veut voir à quel point la délibération est possible à grande échelle.

Un second élément important est l'ordre : si l'on organise d'abord des discussions en petits groupes, les gens seront moins frileux à s'exprimer face à un plus grand groupe par après. Dans les petits groupes, les opinions vont se trouver renforcées, valorisées : cela donnera de la confiance en elles aux personnes pour ensuite affronter la discussion dans un plus grand groupe.

#### 2. Règles de prise de décision

Il est intéressant de voir si l'exigence d'une prise de décision a une influence et, si cela est démontré, il convient de voir si les règles déterminant cette prise de décision ont une influence sur la capacité du groupe à arriver à un consensus.

#### 3. Mode de prise de décision

Un scrutin secret mène à d'autres résultats qu'un scrutin public. Un vote à main levée est plus susceptible d'être influencé par la pression sociale, tandis qu'un vote secret a mieux tendance à refléter l'opinion réelle des participants.

#### 4. Composition du groupe

On peut aussi faire varier la composition du groupe. Certains sous-groupes peuvent être uniquement constitués de francophones ou uniquement de néerlandophones, certains peuvent en revanche être bilingues. La présence de l'autre communauté peut aussi avoir une influence sur la délibération.

#### 5. Informations contextuelles

Avant la tenue du forum délibératif, des informations de base sont envoyées aux participants. Elles comprennent des informations nuancées sur les thèmes à l'ordre du jour, et donnent aux participants la chance de se préparer à la discussion sur ces thèmes.

Deux choses à noter à ce propos : (1) la neutralité absolue est une utopie, certains avis seront d'office surreprésentés par rapport à d'autres dans ces brochures ; (2) si l'on veut connaître l'effet de ces brochures sur les participants, il faudrait ajouter des mesures supplémentaires.

#### 6. Polarisation dans les thèmes

On peut demander aux participants de discuter de thèmes situés sur une ligne de fracture ou non. Les thèmes socio-économiques donnent plus souvent lieu à des changements de préférence que les thèmes communautaires, par exemple.

Sur la base du pré-test, on peut voir les thèmes que les participants trouvent importants, et à propos de quoi ils voudraient discuter. Sachant cela, on peut organiser des discussions thématiques.

### ANNEXE 3. « MANIFESTE DU G1000 » (TEL QUE PARU DANS LES JOURNAUX *LE SOIR*, *LA LIBRE BELGIQUE*, *DE STANDAARD*, *DE MORGEN* ET *DE TIJD* DU 11 JUIN 2011)

*Laissons aussi les citoyens délibérer, et pas seulement les représentants du peuple. C'est l'appel que lance un groupe de penseurs et de gens d'action indépendants. Leur proposition : le G1000, un sommet à Bruxelles le 11 novembre de mille citoyens choisis au hasard qui délibèrent sans parti pris.*

Les défis que la Belgique doit relever pour le moment posent manifestement des problèmes trop grands pour être résolus par la seule politique de partis. Ce n'est pas gravissime ; la démocratie est heureusement plus qu'une question de partis politiques. Si les élus du peuple ne s'en sortent pas, c'est aux citoyens qu'il revient de se concerter. Si le peuple manque d'expertise, il a le privilège d'être libre. Un avantage de taille.

Après des mois de recherches, les signataires de ce manifeste ont imaginé un modèle concret qui peut donner une nouvelle impulsion pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve ce pays depuis de nombreuses années : le G1000, une réunion au sommet de mille citoyens de ce pays, choisis au hasard.

#### Notre analyse

1. La crise belge n'est pas uniquement une crise de la Belgique, elle est aussi une crise de la démocratie. Les Pays-Bas et la Grande-Bretagne ont vu eux aussi leur dernière formation de gouvernement se passer plus difficilement que d'habitude. Dans une démocratie, les citoyens choisissent de se gouverner eux-mêmes, soit par suffrage direct (comme dans l'ancienne Athènes), soit par suffrage indirect (comme en Belgique). Étant donné que tout le monde ne peut ou ne veut s'occuper en permanence de la gestion d'un pays, les citoyens désignent à intervalles réguliers quelques individus pour le faire à leur place. Ce système s'appelle la démocratie représentative : la démocratie par délégation. La Belgique est une démocratie représentative depuis sa constitution en 1830.

2. Néanmoins, deux siècles après, nous nous heurtons aux limites de cette formule. Les élections ne permettent plus la constitution d'un gouvernement, mais font au contraire, et paradoxalement, obstacle à une gestion politique valable. Les partis ne rationalisent plus la société, mais se coincent mutuellement en permanence. La politique est devenue un métier de chien, une forme spirituelle de danse de Saint-Guy. Nous nous rendons aux urnes plus souvent que par le passé, la pression des médias est bien plus grande, l'électeur est plus émancipé et plus critique qu'auparavant, la fidélité au parti n'existe plus. On entend donc en temps de campagne des promesses douces aux oreilles, mais difficiles à réaliser. L'élu de 1911 goûtait au pouvoir, celui ou celle de 2011 à l'angoisse.

3. Qui plus est, force est de constater l'affaiblissement des acteurs de la société civile. Les syndicats, les caisses d'assurance-maladie et les coopératives faisaient office de relais entre la masse et le pouvoir. La polarisation avait des défauts, mais elle structurait le tohu-bohu. Cette interface est moins évidente aujourd'hui.

4. Il faut encore compter avec l'arrivée d'un internet bien plus actif, appelé le web 2.0. Le citoyen belge n'a jamais auparavant été aussi rapidement informé des développements politiques qu'aujourd'hui. On peut à chaque instant suivre et commenter les péripéties, mais on ne peut voter qu'une fois tous les quatre ans. Pourquoi s'étonner dans ce cas que les forums en ligne de sites d'information débordent de glapissements frustrés ? Le citoyen n'a donc jamais été aussi émancipé et averti – et parallèlement aussi impuissant. Le politicien n'a jamais été aussi visible – et parallèlement aussi déphasé.

5. Le corps politique en l'an 2011 semble être une équipe méfiante de chirurgiens cardiaques qui doivent pratiquer une opération extrêmement compliquée, mais au milieu d'un stade de football dont les tribunes débordent de spectateurs. La foule hurle, les supporters ont envahi le terrain et, à chaque geste de l'un des cardiologues, crient ce que les médecins doivent ou ne doivent pas faire, ou les couvrent de quolibets. Aucun des chirurgiens n'ose encore bouger. Tout le monde attend. Les heures s'écoulent, le sort du patient ne compte plus.

6. La démocratie s'est corrompue en une dictature des élections.

### Une solution alternative

Pourtant, tout peut en aller autrement. La démocratie est un organisme vivant. Mais pour notre époque, celle du web 2.0, aucune nouvelle forme démocratique n'a été trouvée.

1. L'innovation est stimulée dans tous les domaines, sauf dans celui de la démocratie. Les entreprises, les scientifiques, les sportifs et les artistes doivent innover, mais quand il s'agit d'organiser la société, nous faisons encore appel en 2011 aux schémas hérités de 1830.

2. Différents pays occidentaux ont expérimenté ces derniers temps des formes de démocratie délibérative. Dans une démocratie délibérative, les citoyens sont invités à prendre activement part aux délibérations portant sur l'avenir de leur société. Lorsque le conseil municipal de New York s'est posé la question de la réaffectation du site Ground Zero, il a réuni mille New-yorkais pour en discuter. Au Canada, au Danemark et au Royaume-Uni, on a organisé des débats entre citoyens. Et en Islande, en 2011, même la rédaction d'une nouvelle constitution a été confiée à un groupe de vingt-cinq citoyens. Des citoyens qui ont l'occasion de se concerter peuvent trouver des compromis rationnels à condition d'être renseignés et d'en recevoir le temps. Cela a même réussi dans des sociétés profondément divisées comme l'Irlande du Nord ! Les catholiques et les protestants, qui ont rarement l'occasion de se parler, se sont avérés capables de trouver des solutions à des thèmes aussi éminemment sensibles que l'enseignement.

3. Aucune véritable tradition de démocratie délibérative ne s'est jusqu'à présent implantée dans le gouvernement belge. Les cinquante dernières années, les représentants du peuple se sont trop occupés de la réforme de l'État pour prodiguer une attention sérieuse à la réforme de la démocratie. La démocratie délibérative offre pourtant une méthode intéressante pour tenter de surmonter certaines impasses de la démocratie représentative. Elle ne prétend pas faire abstraction du fonctionnement des parlements et des partis, mais veut en être le complément. La démocratie délibérative pourrait bien être la démocratie de l'avenir.

Est-ce comparable à un référendum ? Non. Dans un référendum, on ne fait que voter ; dans la démocratie délibérative, il faut aussi parler et écouter. Le débat est le cœur battant de la démocratie. Lorsque les citoyens s'entretiennent réellement, ils réussissent plus facilement à concilier leurs propres intérêts avec l'intérêt général. Les voix de nombreuses personnes peuvent de ce fait aider à enrichir les décisions de quelques-uns.

### **G1000, le sommet des citoyens**

Voici le plan : le 11 novembre 2011, chez Tour & Taxis à Bruxelles, nous voulons réunir mille citoyens des quatre coins du pays pour discuter des grands défis lancés à notre société. Ils seront tirés au sort, de manière à refléter convenablement la population nationale. Ils ne siégeront pas sur une tribune, mais à des tables de dix personnes. Sur l'estrade centrale, les sujets seront introduits. Ensuite, nous écouterons ce qu'ont à dire les citoyens ordinaires et libres. Ils voteront sur ce qu'ils trouvent vraiment important. Nous, citoyens d'un pays en crise, voulons aider les représentants du peuple à chercher des solutions.

Le G1000 est conçu comme une fusée à trois étages. D'abord nous lancerons une enquête de grande envergure en ligne (de juillet à novembre 2011) : Qu'est-ce qui cause le plus de souci au citoyen ? Ensuite nous déciderons : Comment voulons-nous frayer les uns avec les autres ? Quels principes partageons-nous ? Quelles sont les priorités ? Enfin, à l'exemple de l'Islande, un petit groupe de citoyens tirés au sort s'attellera (jusqu'en avril 2012) à approfondir et former concrètement les décisions du sommet.

Les citoyens en sont-ils capables ? Bien sûr que oui. De récents essais à petite échelle à la VUB et à l'Université de Liège ont prouvé que des citoyens belges avec les opinions les plus divergentes étaient prêts à chercher des solutions constructives à des problèmes complexes. Un sommet des citoyens tel que le G1000 peut être comparé à un jury d'assises. Si des citoyens lambda sont en mesure de décider d'une vie humaine, ils sont en état de se faire une opinion nuancée et mûrement réfléchie sur certains aspects cruciaux de l'avenir d'une société.

### **Appel**

Les premiers signataires de ce manifeste sont les organisateurs du G1000. Ils viennent des quatre coins de la société et du pays. Aucun d'eux n'assume de mandat politique, mais tous sont d'ardents défenseurs de la démocratie. Ces derniers mois, à multiples reprises, ils se sont réunis et se sont penchés sur ces questions. Qui veut signer ce manifeste ou soutenir le projet en y consacrant son temps ou ses acquis, ou en l'aidant financièrement, est bienvenu.

## ANNEXE 4. PROGRAMME DÉTAILLÉ DU DÉROULEMENT THÉORIQUE DU SOMMET CITOYEN ORGANISÉ À TOUR & TAXIS (BRUXELLES), LE 11 NOVEMBRE 2011

Programme élaboré par Stéphane Delberghe (Atanor) et Stef Steyaert (Levuur), en collaboration avec les organisateurs du G1000.

1) Session d'introduction	9h30 - 10h30
<p><u>Objectif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Les participants comprennent le contexte et l'objectif du G1000 : origines, suites, ambition pour aujourd'hui ?</li> <li>❑ Les attentes face au G1000 doivent être exprimées clairement : que se passera-t-il avec les résultats ? Ce que l'on attend de moi comme participant, c'est ...</li> <li>❑ Les participants se situent dans le cadre : être en lien avec la raison d'être du G1000, être en lien avec le groupe, faire connaissance avec la technologie de vote</li> </ul>	
<p><u>Approche</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Le signal de départ est donné par le beau son limpide d'une corne</li> <li>❑ Accueil par David Van Reybrouck et Paul Hermant : les deux initiateurs du projet (8 minutes) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ David et Paul choisissent à l'avance une image (ou deux images) qu'ils associent à la signification du G1000. À partir de cette image (projetée), ils parlent de leur engagement, de leurs sentiments face au G1000 et de leurs attentes pour cette journée (pas au niveau du contenu des thèmes, mais au niveau du processus)</li> <li>○ Présentation des deux facilitateurs principaux par David</li> </ul> <p>Ce mot de bienvenue doit être suffisamment léger et engageant (pas de <i>slides</i> avec du texte, uniquement les 2 ou 4 images), pas trop formel L'objectif est d'emmener les participants dans l'énergie à l'initiative du projet...</p> </li> <li>❑ Les facilitateurs principaux expliquent à tour de rôle ce qui suit (8 minutes – <i>slides</i> pour structurer l'information) : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le processus dans ses grandes lignes, avec une attention particulière pour l'utilisation des résultats du G1000 pour alimenter le G32</li> <li>2. La méthodologie : comment on va procéder au fil de la journée : les sessions de dialogue, la session de dialogue « ouvert »...</li> <li>3. Les différents rôles : facilitateurs de table, interprètes, bureau central, soutien logistique, cellule médias</li> <li>4. Déroulement de la journée</li> <li>5. Les « règles de bonne conduite » pour le jour (partage de son point de vue et écoute du point de vue de l'autre dans le respect de chacun ; désaccords permis en ayant à cœur de réduire au maximum les malentendus ; chercher à avancer ensemble...)</li> <li>6. Procédure pour se porter candidat au G32</li> <li>7. Consignes pour la session d'introduction</li> </ol> </li> <li>❑ Session de présentation (25 minutes) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sur base de quelques questions simples : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mes nom et prénom...</li> <li>▪ Je viens de ...</li> <li>▪ Ce qui fait que je participe au G1000, c'est ... Ce qui m'a décidé à répondre « oui » à l'appel à participer au G1000 ?</li> </ul> <p>Le facilitateur effectue un tour de table. Il/elle dispose de +/- 20 minutes, c'est-à-dire du temps nécessaire pour les présentations et pour répondre à l'une ou l'autre question utile à ce stade du parcours</p> </li> <li>○ Le facilitateur de table note sur le <i>flipchart</i> les réponses à la 3<sup>e</sup> question (de manière succincte). Il/elle demande les précisions utiles et reformule, le cas échéant, les raisons évoquées pour qu'elles soient claires et précises</li> </ul> </li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Il utilise les 5 dernières minutes pour sélectionner avec le groupe les 3 raisons principales de participation pour sa table. Il les note sur le « <i>template</i> » <i>ad hoc</i>. Pour ce faire, le facilitateur de table fait une proposition au groupe en termes de : ce qui me semble avoir été le plus cité... ce que j'ai principalement entendu... et demande l'accord du groupe (en vérifiant éventuellement une dernière fois la formulation) Après 25 minutes, les <i>templates</i> sont récoltés et portés au bureau central</li> </ul>
<p>Les facilitateurs principaux se chargent de l'introduction à la technique de vote (15 minutes)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le fonctionnement du vote est expliqué à l'aide d'une démo</li> <li>○ Exercice sur base de quelques questions démographiques et de contenu : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Homme/femme</li> <li>▪ Âge</li> <li>▪ Ville, commune ou zone rurale</li> <li>▪ À quelle heure vous êtes-vous réveillé ce matin ?</li> <li>▪ ...</li> <li>▪ Suivez-vous activement et avec intérêt les événements politiques belges ?</li> </ul> </li> </ul> <p>Les facilitateurs principaux clôturent, réexpliquent le déroulement de la première session de dialogue (pause comprise) et présentent les deux personnes-ressources qui introduisent le premier thème</p>
<p><u>Aspects pratiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ PowerPoint pour explications des facilitateurs principaux, en 2 langues</li> <li>❑ <i>Template</i> A5 (carton « souple » - couleur) avec inscription de la question</li> <li>❑ Pour les tables bilingues, on dispose 2 sets de 3 <i>templates</i> – un set en français, un set en néerlandais <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ce qui fait que je participe au G1000, c'est ...</li> <li>▪ Ik neem deel aan de G1000 omdat ...</li> </ul> </li> <li>❑ Démo par rapport à la technologie de vote (vérifier avec Auvipartners)</li> <li>❑ Le questionnaire de vote est prêt (programmé dans le programme de vote)</li> <li>❑ <i>Slide</i> avec le nom des orateurs</li> <li>❑ <i>Slides</i> des orateurs sont prêts dans le bon ordre</li> <li>❑ <i>Streaming</i></li> <li>❑ Grandes enveloppes brunes pour « archiver » les résultats du travail des tables et garder l'ensemble des <i>templates</i> (destination du <i>central desk</i>)</li> </ul>
<p><u>Technique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Le caméraman fait un gros plan sur les différentes personnes qui jouent un rôle (si ceci est réalisable d'un point de vue technique)</li> <li>❑ Suivi du vote</li> </ul>
<p><u>Bureau central</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Quand les hôtesse déposent les <i>templates</i> au <i>central desk</i>, l'équipe « <i>central desk</i> » les reçoit (en trois duos NL/Fr) et commence son travail de les regrouper, les rassembler pour établir la liste de tous les motifs de participation – d'abord par duo – ensuite ensemble</li> <li>❑ En vue d'établir le top 10</li> </ul>
<p><b>2) Introduction au premier thème de discussion</b> <span style="float: right;"><b>10h30 - 10h50</b></span></p>
<p><u>Objectif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Inspirer les participants et leur donner des informations de fond avant qu'ils ne commencent les discussions autour de la première thématique (sécurité sociale)</li> </ul>
<p><u>Approche</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Deux brèves présentations par des personnes-ressources concernant les « mécanismes à l'œuvre dans la sécurité sociale »</li> </ul> <p>Les points d'attention sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ tout d'abord expliquer ce que l'on entend (ou pas) par sécurité sociale</li> <li>○ ensuite pointer de manière générale : ce qui marche, ce qui marche moins bien...</li> <li>○ ce qui peut être amélioré...</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Du côté flamand, quelqu'un du Centrum Herman Deleeck (Bea Cantillon) ; pour le côté francophone, Philippe Van Parijs</li> </ul>

<u>Points pratiques</u>	
<input type="checkbox"/> Garder les présentations des orateurs à portée de main, en ce compris les traductions	
<u>Technique</u>	
<input type="checkbox"/> Orateurs en cadrage caméra sur écran <input type="checkbox"/> <i>Streaming</i>	
<u>Bureau central</u>	
<input type="checkbox"/> Continue à travailler sur le regroupement des « motifs de participation »	
<i>Pause café</i>	<i>10h50 - 11h10</i>
<b>3) Première session de dialogue + vote</b>	<b>11h10 - 12h30</b>
<b>Session de présentation</b>	
<u>Objectif</u>	
<input type="checkbox"/> Échanges autour de la question centrale suivante : « Comment évaluons-nous la sécurité sociale dans notre pays ? Quelles pistes voyons-nous pour l'améliorer ? » <input type="checkbox"/> À la fin de cette session, nous disposerons pour chaque table : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ D'un score par sous-domaine de la sécurité sociale (assurance maladie, assurance chômage, allocations familiales, pensions) qui exprime ce que les participants pensent du fonctionnement de ce sous-domaine</li> <li>○ Des arguments qui expliquent le score des deux « sous-domaines » avec le score le plus bas</li> <li>○ De trois mesures d'amélioration possibles pour ces deux domaines</li> </ul>	
<u>Approche</u>	
<b>Plénière</b>	
<input type="checkbox"/> Les facilitateurs principaux résument brièvement le thème de la première session de dialogue et donnent les consignes pour la mise au travail (horaire et repères principaux)	
<b>Table</b>	
<input type="checkbox"/> <u>Étape 1 :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le facilitateur de table parcourt les étapes de la session de dialogue et vérifie que tout le monde a bien compris la question centrale et ce qu'il faut faire durant cette session (1 minute)</li> <li>○ Le facilitateur de table demande à tout le monde de donner un score de 1 à 10 pour la mise en œuvre des 4 sous-domaines de la « sécurité sociale » (1 = très mauvais ; 10 = parfait)           <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soins de santé et assurance maladie</li> <li>• Assurance chômage</li> <li>• Allocations familiales</li> <li>• Pensions</li> </ul> </li> </ul> <p>Chaque participant note sur une feuille la cote qu'il donne à chaque sous-domaine et, d'un mot, le ou les deux principaux arguments qui justifient sa cote (5 à 6 minutes)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Après quelques minutes (quand tout le monde a terminé d'écrire), le facilitateur de table récolte rapidement les scores (uniquement les scores, pas les arguments) et les notes sur un <i>flipchart</i> ; il fait l'addition par sous-domaine (3 minutes)</li> <li>○ De ce premier tour de table, on extrait les deux « sous-domaines » qui ont reçu le score le plus bas           <p>Le groupe est rapidement divisé en deux (pour les groupes bilingues, il vaut mieux diviser le groupe en deux sous-groupes ; l'un travaillant en Nl et l'autre en Fr). Chaque sous-groupe a pour mission d'échanger les arguments qui justifient la cote et de retenir les 3 arguments qui ont le plus de poids ou ont été les plus entendus (15 minutes)</p> <p>Entre-temps, le facilitateur note sur le <i>template</i> : le nombre de participants présents à la table et les scores obtenus pour chacun des sous-domaines et remet le <i>template</i> à son hôtesse</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au terme de ce temps, chaque sous-groupe exprime le résultat de ses échanges. La formulation est éventuellement un peu adaptée et les 2 x 3 arguments sont écrits sur un <i>template</i> (5 minutes)</li> </ul> </li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>❑ <b>Étape 2 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les participants sont répartis en duos. Ils ont pour mission de proposer une ou deux mesures pour améliorer la cote attribuée au sous-domaine par le groupe ; ils s'expriment au sujet des deux sous-domaines ; ils disposent de <i>post-its</i> et sont invités à noter une mesure proposée par <i>post-it</i> « Pour améliorer la cote du sous-domaine "x", ce qu'il faudrait faire... arrêter de faire... améliorer et en quel sens... »</li> <li>○ Chaque duo dispose de 10 minutes, pour ce faire</li> </ul> </li> <li>❑ <b>Étape 3 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Quand tout le monde est prêt, le facilitateur récolte les <i>post-its</i> pour le premier sous-domaine (demander à un duo de commencer à présenter ses mesures, faire en sorte de comprendre précisément ce que cette personne veut dire, demander si d'autres personnes ont des idées similaires et compléter – et les regrouper dans la mesure du possible). Ainsi, tous les <i>post-its</i> sont rassemblés (12 minutes)</li> <li>○ Sur base de l'image qui s'est formée, le facilitateur nomme les 3 mesures qui lui semblent les plus importantes pour le sous-domaine concerné</li> <li>○ Après OK des participants, il les note de manière claire et précise sur le <i>template</i> prévu en cochant au préalable le sous-domaine travaillé (5 minutes)</li> <li>○ Même procédé pour le second sous-domaine (17 minutes au total)</li> </ul> </li> <li>❑ Les <i>templates</i> sont rassemblés et déposés au bureau central. Le facilitateur de table remercie les participants pour leur apport à cette première session</li> </ul> <p><b>Plénière</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Les facilitateurs principaux donnent les résultats de la session de présentation (= raisons de participation les plus populaires)</li> <li>❑ Les facilitateurs principaux présentent les raisons de participation aux G'offs <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Instructions pour le <i>lunch</i> et la pause de midi</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Points pratiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Étape 1 : un <i>template</i> avec case « nombre de participants » et tableau avec les 4 sous-domaines pour y inscrire les scores obtenus</li> <li>❑ Étape 2 : un <i>template</i> avec inscription des 4 sous-domaines (à cocher selon le sous-domaine retenu) et inscription des 3 principaux arguments justifiant le score</li> <li>❑ Étape 3 : <i>template</i> avec inscription des 4 sous-domaines (à cocher selon le sous-domaine retenu) + les pistes d'action</li> <li>❑ Prévoir suffisamment de <i>post-its</i> et un tableau graphique pour chaque table</li> </ul>
<p><b>Technique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ S'occuper de la présentation des résultats de la manche de présentation</li> </ul>	<p><b>Bureau central</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Continuer à travailler aux résultats de la première session + les préparer pour leur présentation dans des <i>slides</i> bilingues</li> <li>❑ Faire un <i>slide</i> avec un aperçu de quelques raisons de participation aux G'offs</li> <li>❑ Donner des copies des résultats aux facilitateurs principaux</li> <li>❑ Mettre les résultats de la première session dans le rapport final, tant dans la version néerlandophone que francophone</li> <li>❑ Commencer le traitement des résultats de la première session : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Introduire les scores et établir la moyenne</li> <li>○ Regrouper et lister les arguments par sous-domaines</li> <li>○ Regrouper et lister les mesures à prendre</li> </ul> </li> </ul>
<p><i>Lunch</i></p>	<p>12h30 - 13h30</p>
<p><b>4) Seconde session de dialogue + résultats de la première session + vote</b></p>	<p>13h30 - 15h10</p>
<p><b>Objectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Échanger autour de la question centrale : « La crise financière coûte beaucoup d'argent à l'État et à la société. Quelles mesures le gouvernement doit-il prendre pour continuer à garantir une distribution juste des richesses ? »</li> <li>❑ À la fin de cette manche nous disposerons d'une liste des mesures proposées par les participants</li> </ul>	

Approche**Plénière (2')**

- ❑ Les facilitateurs principaux précisent la question centrale et expliquent la méthodologie de cette session

**Table (10')**

- ❑ Le facilitateur de table vérifie si la question est claire
- ❑ Il demande les suggestions/idées spontanées que les participants ont sur le sujet – sous forme de *brainstorming* – donc laisser venir les idées et les images sans analyse ou jugement :
  - La mesure ou idée qui me vient tout de suite à l'esprit, c'est ...
  - Une idée dont j'ai entendu parler et que je trouve intéressante...
  - Ce que nous ne devons certainement pas faire, c'est ...
- ❑ Le but n'est pas de discuter des idées (ceci se fera plus tard), mais simplement de collecter un nombre d'idées présentes autour de la table
- ❑ Le facilitateur de table note les idées (par mots-clés) sur le *flipchart*

**Plénière (20')**

- ❑ Les facilitateurs principaux présentent brièvement les deux personnes-ressources et éclaircissent la mission qu'elles ont reçue qui est de répondre personnellement à la question posée en formulant un nombre de mesures possibles (auxquelles ils n'adhèrent par forcément, l'idée étant de donner des mesures possibles et non pas forcément souhaitables)
- ❑ Présentation des 2 personnes-ressources :
  - Koen Schoors, UGent
  - Éric De Keuleneer, ULB
- ❑ Les présentations doivent proposer différentes idées et pistes à ce sujet en donnant les « pour et les contre » et en décrivant les conséquences ou impacts possibles...
- ❑ Les présentations sont clôturées par 1 *slide* sur lequel se trouvent les mesures suggérées

**Table (50')**

- ❑ Étape 1 : (10')
  - Les participants se mettent par 2. Leur mission : sélectionner la mesure qu'ils préfèrent (parmi celles évoquées lors du *brainstorming* ou évoquées par les personnes-ressources) et formuler deux arguments qui fondent leur choix
  - Ils font de même pour la mesure à laquelle ils adhèrent le moins
  - Ils remplissent un formulaire A5 par mesure
  - Entre-temps, le facilitateur prépare une liste des mesures proposées sur *flipchart* (*brainstorming* + mesures évoquées par les personnes-ressources)
- ❑ Étape 2 : (30')
  - Le facilitateur lance la discussion en demandant à un premier duo la mesure qui a sa préférence et les raisons qui fondent son choix
  - Il invite ensuite les autres participants qui ont retenu cette mesure comme « préférée » ou comme « la moins pertinente » à donner leurs arguments
  - Temps d'échange. Le facilitateur de table nomme les ressemblances, les différences, les choses qui ne sont pas formulées clairement
  - Sur la liste reprise sur le *flipchart*, le facilitateur met des points verts ou rouges selon que la mesure a la préférence (vert) ou est perçue comme moins pertinente (rouge)
- ❑ Étape 3 : (10')
  - Quand chaque duo a expliqué ses résultats, le facilitateur mène son groupe à une conclusion en choisissant les 3 mesures qui semblent les plus pertinentes ou ayant le plus grand impact
  - Il peut se baser pour ce faire sur les points « verts » et « rouges » octroyés
  - Le choix établi, le groupe est invité à exprimer les deux arguments les plus pertinents parmi ceux donnés durant la discussion
  - Ces 3 mesures sont écrites sur le *template* prévu à cet effet + les arguments ; une mesure par *template* et remise à l'hôtesse

**Plénière (20')**

- ❑ Les facilitateurs principaux remercient tout le monde pour leur apport et font un bref *energizer* [activité énergisante]

<ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Les résultats de la première session de dialogue sont présentés et il y a un vote sur les mesures par sous-domaine : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les scores des 4 sous-domaines avec chaque fois un nombre d'arguments</li> <li>○ Présentation des mesures proposées par sous-domaine. Chacun peut voter pour deux mesures</li> <li>○ Le résultat est montré immédiatement</li> </ul> </li> <li>❑ On montre aussi brièvement les résultats des G'offs : surtout pour ce qui concerne les scores des sous-domaines</li> <li>❑ Contact par Skype avec un G'off flamand et un francophone</li> <li>❑ Fin et annonce de la pause</li> </ul>
<p><u>Aspects pratiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Prévoir suffisamment de copies des mesures proposées par les personnes-ressources</li> <li>❑ Étape 3 : <i>template</i> divisé en deux parties – une partie pour inscrire la mesure en question + les arguments utilisés ; trois <i>templates</i> par table</li> <li>❑ Tableau graphique et suffisamment de papier blanc (format A5) par table</li> </ul>
<p><u>Technique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Préparer la présentation des personnes-ressources</li> <li>❑ Préparer la présentation des résultats de la première session de discussion + préparer vote par sous-domaine</li> <li>❑ Contacter deux comptes Skype choisis préalablement (de 2 G'offs)</li> </ul>
<p><u>Bureau central</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Continuer à travailler sur les résultats de la première manche thématique + les préparer pour une présentation dans des <i>slides</i> bilingues</li> <li>❑ Donner une copie des résultats aux facilitateurs principaux</li> <li>❑ Mettre les résultats de la première session de dialogue dans le rapport final</li> <li>❑ Traiter et préparer les résultats de la première session thématique des G'offs pour les présenter</li> </ul>
<p><i>Pause café</i> <span style="float: right;">15h10 - 15h30</span></p>
<p><b>5) Troisième session de dialogue + résultats de la seconde session + vote</b> <span style="float: right;"><b>15h30 - 17h10</b></span></p>
<p><u>Objectif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ La question centrale de cette session est : « Quels devraient être les principes essentiels de notre politique nationale d'immigration ? »</li> <li>❑ À la fin de cette session, nous souhaitons avoir à chaque table : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 3 principes/points d'attention/critères qui devraient définir la politique et la prise de décision en matière d'immigration</li> </ul> </li> </ul>
<p><u>Approche</u></p> <p><b>Plénière (25')</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Les facilitateurs principaux introduisent le thème et passent rapidement en revue la méthodologie suivie</li> <li>❑ Présentation des 2 personnes-ressources pour ce débat : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Marco Martiniello, ULg</li> <li>○ Marie-Claire Foblets, KUL</li> </ul> </li> </ul> <p>Leur introduction devrait aborder les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des informations de fond sur les flux d'immigration dans notre pays</li> <li>○ Expliquer les principes qui sous-tendent actuellement la politique d'immigration menée en Belgique</li> <li>○ Donner un angle d'approche large de la thématique « immigration » (accès au territoire, accueil, intégration...)</li> <li>○ Il s'agit surtout de nourrir les réflexions aux tables</li> </ul> <p>❑ Les facilitateurs principaux donnent le départ pour les tables rondes</p> <p><b>Table</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ <u>Étape 1 : Collecte des émotions (15')</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Chaque participant reçoit une feuille avec des « émoticones » comme aide pour nommer ses principales émotions</li> </ul> </li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ En s'aidant de ces émoticônes (sans pour autant être limités par eux), chaque participant(e) est invité(e) à exprimer ses propres émotions en partant de la question suivante : « Lorsqu'on évoque les questions d'immigration, généralement, je me sens ... car ... »       <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Quelques minutes pour la réflexion individuelle (pas trop longtemps pour que les participants restent les plus spontanés possible)</li> <li>▪ Faire un tour de table           <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur un <i>flipchart</i> (avec des mots-clés), le facilitateur note les « raisons principales » qui sous-tendent les émotions pour que celles-ci restent visibles pendant les 2 phases suivantes (par exemple : car je me dis qu'il y en a trop et que ..., on ne va pas trouver assez de travailleurs, la diversité engendre la vie...)</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>□ <u>Étape 2 : Échange autour des convictions et des principes (40')</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les participants réfléchissent par 2 à l'une ou l'autre question qui suit :           <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les <u>critères essentiels</u> qui devraient être suivis pour prendre des décisions en matière d'immigration sont ...</li> <li>▪ Parmi les <u>principes</u> présentés par les personnes-ressources, ceux qui devraient être changés sont ... et en quel sens...</li> <li>▪ En matière d'immigration, la politique devrait accorder plus <u>d'attention</u> à ...</li> </ul> </li> <li>○ Attention : il est important que la proposition soit formulée en une phrase claire, complète, précise et suffisamment argumentée pour qu'on en perçoive clairement le sens, l'orientation</li> <li>○ Chaque duo note les résultats de ses discussions sur 2 A5 (en grand) sous la forme de 2 principes, critères, points d'attention qui devraient selon eux guider la politique belge d'immigration</li> <li>○ Quand tout le monde a terminé, le facilitateur entame la discussion en invitant un duo à expliquer 1 principe qu'il a retenu Les A5 sont déposés au milieu de la table et regroupés au fil de la conversation. Le facilitateur peut aussi faire des liens avec les notes prises sur le <i>flipchart</i> pendant la première étape</li> <li>○ Les principes obtenus (sur lesquels il ne doit pas forcément y avoir de consensus, le principal étant qu'ils soient nommés) sont écrits sur les <i>templates</i> et sont mis au milieu de la table</li> </ul> </li> <li>□ <u>Étape 3 : Établir des priorités (5')</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Chacun reçoit 3 « gommettes » qu'il ou elle peut apposer sur l'un ou l'autre <i>template/principe</i> et lui attribuer le « poids » qu'il préfère. Il peut donc attribuer 3 x 1 gommette, 1 gommette et 2 gommettes ou 1 x 3 gommettes Par son choix, il indique le ou les principes qui lui paraissent – personnellement et suite à la conversation – essentiels, fondamentaux...</li> <li>○ Les <i>templates</i> sont remis à l'hôtesse</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Plénière</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Les facilitateurs principaux remercient tout le monde pour leur apport et font un bref <i>energizer</i> (l'applaudissement)</li> <li>□ Après l'<i>energizer</i>, les résultats de la session précédente sont présentés       <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les mesures formulées et quelques arguments (1 <i>slide</i> par mesure)</li> <li>○ Un <i>slide</i> de vote avec 6 mesures proposées</li> <li>○ Les facilitateurs principaux annoncent le vote : chacun peut faire un vote de préférence pour 2 mesures</li> </ul> </li> <li>□ Les facilitateurs principaux font un lien rapide avec les G'offs, et mentionnent par exemple quelques mesures présentées aux tables locales et qui n'auraient pas été proposées par les participants au G1000</li> </ul>
<p><u>Aspects pratiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Préparer 3 x les <i>templates</i> A5</li> <li>□ Prévoir des <i>post-its</i> et des tableaux graphiques à toutes les tables</li> <li>□ Autocollants sur toutes les tables</li> </ul>

<u>Technique</u>	
<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Préparer les présentations des personnes-ressources</li> <li><input type="checkbox"/> Préparer la présentation des résultats de la deuxième session thématique + vote</li> <li><input type="checkbox"/> <i>Streaming</i></li> </ul>	
<u>Bureau central</u>	
<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Continuer à travailler sur les résultats de la deuxième session + les préparer pour leur présentation dans des <i>slides</i> bilingues</li> <li><input type="checkbox"/> Mettre quelques propositions originales présentées aux G'offs sur un <i>slide</i></li> <li><input type="checkbox"/> Programmer la machine à voter</li> <li><input type="checkbox"/> Donner des copies des résultats (G1000 + G'offs) aux facilitateurs principaux</li> <li><input type="checkbox"/> Mettre les résultats de la deuxième session dans le rapport final</li> <li><input type="checkbox"/> Commencer à traiter les résultats de la troisième session : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Regrouper les principes pour une politique de l'immigration</li> <li>○ Rédaction + traduction des principes et les mettre dans un <i>slide</i> (probablement pas possible avant la prochaine session)</li> </ul> </li> </ul>	
<i>Pause, en-cas à table</i>	<i>17h10 - 17h25</i>
<b>6) Session « ouverte » + résultats troisième session + vote</b>	<b>17h25 - 18h25</b>
<u>Objectif</u>	
<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Dans cette session « ouverte », nous voulons donner l'occasion aux participants de choisir parmi un assortiment plus large de thématiques (les 10 thématiques ayant obtenu le plus haut score après le top 3 du vote). C'est une session ouverte à la fin de la journée, donc la pression peut être moins forte. Le rythme peut être plus coulant, les exigences en matière de résultats sont moins élevées</li> <li><input type="checkbox"/> <u>À la fin de cette session « ouverte », nous souhaitons avoir :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une idée de « l'importance » relative d'une thématique sur base du nombre de tables qui l'a choisie (par exemple : thématique x, 36 tables ; thématique y, 22 tables ; thématique z, 3 tables)</li> <li>○ Autour de la thématique choisie, chaque table élabore une idée ou une recommandation qui sera reprise dans le rapport final</li> </ul> </li> </ul>	
<u>Approche</u>	
<u>Plénière (2')</u>	
<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Les facilitateurs principaux envoient un peu d'énergie en annonçant que c'est la dernière session de dialogue et qu'elle sera brève, mais puissante</li> <li><input type="checkbox"/> Ils expliquent la méthodologie et présentent les 10 thématiques possibles</li> </ul>	
<u>Table (35')</u>	
<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Temps ultrarapide de sélection d'une thématique. Le facilitateur de table accroche un <i>template</i> pré-conçu avec les 10 thématiques (nom de la thématique + espace pour marquer les nombres) sur le <i>flipchart</i>. Chaque participant à la table a 3 voix et peut donc indiquer 3 thématiques. 1 minute de réflexion, manche rapide, la thématique avec le plus de voix devient la thématique de la table (3')</li> <li><input type="checkbox"/> Sous la direction du facilitateur, les participants ont une discussion ouverte au sujet de la thématique choisie, qui doit mener à la formulation d'une idée ou d'une recommandation. On peut se laisser guider par les questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pourquoi avoir choisi cette thématique ? Pourquoi est-ce important ?</li> <li>○ Que devrait-il se passer à ce sujet ?</li> <li>○ Pour obtenir quel résultat ?</li> <li>○ Qui doit en être responsable, qui doit s'en occuper ?</li> </ul> </li> <li><input type="checkbox"/> Le facilitateur de table note des mots-clés sur le <i>flipchart</i> et accompagne le groupe dans la formulation d'une recommandation claire, en 20 à 30 mots, en une ou plusieurs phrases (pas de <i>bullets</i> ou de mots-clés) (30 minutes)</li> <li><input type="checkbox"/> La recommandation est notée sur un <i>template</i> et est apportée au bureau central par les hôtes (2')</li> </ul>	
<u>Plénière (7')</u>	
<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Les facilitateurs principaux remercient tout le monde pour ce dernier apport de contenu et présentent les résultats de la troisième session thématique, qui est une liste des principes qui devraient diriger la politique d'immigration</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>❑ On parle brièvement des résultats de cette session au sein des G'offs (est-ce qu'il y a des différences / oui ou non)</li> <li>❑ On vote pour les principes qui devraient constituer le cadre de la politique d'immigration. Chacun reçoit 3 voix</li> <li>❑ Les facilitateurs principaux présentent le résultat</li> <li>❑ Les facilitateurs principaux annoncent la session d'évaluation et donnent les consignes pour son déroulement</li> </ul> <p><b>Table (10')</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ À table, le facilitateur de table a quelques exemplaires d'une liste avec les questions d'évaluation. Les listes sont distribuées autour de la table afin que tout le monde puisse les voir : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Qu'avez-vous pensé de l'accueil, du cadre général, de la nourriture ?</li> <li>○ Qu'avez-vous pensé de l'approche, des méthodes utilisées pour faciliter les discussions et la réflexion ?</li> <li>○ Qu'avez-vous pensé de l'encadrement, accompagnement ?</li> <li>○ Qu'avez-vous pensé du contenu ? Avons-nous parlé de ce qu'il fallait ?</li> <li>○ Pensez-vous que des initiatives telles que le G1000 devraient avoir lieu plus souvent, que les politiciens devraient régulièrement consulter les citoyens par rapport à des sujets d'une telle importance ?</li> </ul> </li> <li>❑ Une discussion libre se déroule au fil des questions en veillant à explorer l'ensemble des questions. Il n'est pas nécessaire que chacun s'exprime sur chaque question. Il n'y a pas de production particulière pour ce temps. Il s'agit d'un simple échange préparant l'évaluation menée ensemble</li> </ul> <p><b>Plénière (6')</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Les facilitateurs principaux donnent les consignes pour une évaluation visuelle en « assemblée plénière » sur base des questions présentées ci-dessus et en adoptant les positions suivantes (à adapter selon les participants à votre table) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ S'asseoir par terre : pas bien du tout, pas content, absolument pas</li> <li>○ Rester assis sur sa chaise : oui, pas mal, plus ou moins satisfait, peut faire mieux, mais pas mal dans l'ensemble</li> <li>○ Se mettre debout: très bien, très satisfait, ...</li> <li>○ Se mettre debout sur sa chaise : fantastique, inégalé, ce qui se fait de mieux</li> </ul> </li> </ul>
<p><u>Aspects pratiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Avoir préparé le <i>template</i></li> <li>❑ <i>Post-its</i> et tableaux graphiques sur toutes les tables</li> </ul>
<p><u>Technique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Préparer les présentations des personnes-ressources</li> <li>❑ Préparer la présentation des résultats de la troisième manche thématique + vote</li> <li>❑ <i>Streaming</i></li> </ul>
<p><u>Bureau central</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Continuer à travailler sur les résultats de la troisième session + les préparer pour leur présentation dans des <i>slides</i> bilingues</li> <li>❑ Programmer la machine à voter</li> <li>❑ Écrire une brève formulation des résultats des G'offs à propos de l'immigration : les résultats sont-ils les mêmes ?</li> <li>❑ Donner une copie des résultats aux facilitateurs principaux</li> <li>❑ Mettre les résultats de la troisième manche dans le rapport final</li> <li>❑ Commencer le traitement des résultats de la session ouverte : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Classer les thématiques par rapport au nombre de tables qui ont choisi chaque thématique</li> <li>○ Regrouper les recommandations par thématique et les mettre sur un <i>slide</i></li> </ul> </li> <li>❑ Rédaction + traduction et réalisation du <i>slide</i></li> <li>❑ Mettre les résultats de la session « ouverte » dans le rapport final</li> </ul>
<p><i>Energizer, animation, pause</i></p>
<p style="text-align: right;"><i>18h25 - 18h40</i></p>

<b>7) Présentation des résultats de la session « ouverte »</b>	<b>18h 40 - 19h00</b>
<u>Objectif</u>	
<input type="checkbox"/> Présenter les résultats de la session « ouverte », notamment les 3 thématiques les plus choisies. Il n’y aura pas de vote pour cette session	
<u>Approche</u>	
<input type="checkbox"/> Les facilitateurs principaux présentent les résultats de la session ouverte : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Poids des thématiques (tables/thématiques)</li> <li>○ Par thématique, une liste des pistes de politique formulées</li> </ul>	
<u>Aspects pratiques</u>	
<input type="checkbox"/> Rien	
<u>Technique</u>	
<input type="checkbox"/> Préparer la présentation des résultats de la session « ouverte » <input type="checkbox"/> <i>Streaming</i>	
<u>Bureau central</u>	
<input type="checkbox"/> Continuer la rédaction du rapport final	
<b>8) Discours, remerciements et remise du rapport final</b>	<b>19h05 - 19h20</b>
<u>Objectif</u>	
<input type="checkbox"/> Mettre un point final (provisoire) en remettant officiellement les résultats du G1000 à un membre du futur G32 <input type="checkbox"/> Clôturer la journée de manière agréable en invitant tout le monde à la réception	
<u>Approche</u>	
<input type="checkbox"/> Deux représentants de l’équipe internationale d’observateurs sont invités à rejoindre le podium pour – très brièvement – proposer l’une ou l’autre réflexion concernant le déroulement de la journée. Stef leur pose éventuellement encore l’une ou l’autre question (5’)	
<input type="checkbox"/> On identifie à l’avance l’homme le plus vieux et la fille la plus jeune, présents parmi les participants. On leur demande ensuite s’ils acceptent de transmettre le rapport final de la journée à un membre du G32	
<input type="checkbox"/> Parmi les candidats pour le G32, on tire au sort (dans l’urne) un participant qui recevra le rapport final de la journée	
<input type="checkbox"/> Ces trois personnes et les présidents des parlements présents sont invités à venir sur le podium. Le rapport final est transmis. Les facilitateurs principaux conduisent une interview brève et rythmée des présidents de parlement au sujet de leurs impressions, émotions, réactions. Stef achève ce temps en leur donnant rendez-vous pour avril 2012	
<input type="checkbox"/> Les facilitateurs principaux remercient toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce jour (volontaires, traducteurs, techniciens, responsables de la logistique, les facilitateurs de table, l’équipe <i>catering</i> , les ambassadeurs, les organisateurs des G’offs, Syntetron pour les G’Homes, toutes les entreprises et personnes qui nous ont soutenus (pas nommément)) et demandent à toutes les personnes à l’initiative du G1000 qui sont présentes de venir sur le podium	
<input type="checkbox"/> Les facilitateurs principaux donnent la parole à Francesca et Benoît qui proposent ensemble leur conclusion. Important de donner leurs impressions, leurs sentiments concernant ce qui s’est passé durant la journée et ce qu’ils voient pour la suite du parcours	
<u>Aspects pratiques</u>	
<input type="checkbox"/> Urne/bocal avec noms <input type="checkbox"/> Un rapport final dans une jolie farde en cuir <input type="checkbox"/> Et 6 copies dans une farde plastique pour les présidents des parlements	
<u>Technique</u>	
<input type="checkbox"/> <i>Streaming</i>	
<u>Bureau central</u>	
<input type="checkbox"/> Fini...	

Le CRISP, Centre de recherche et d'information socio-politiques, est un organisme indépendant. Ses travaux s'attachent à montrer les enjeux de la décision politique, à expliquer les mécanismes par lesquels elle s'opère, et à analyser le rôle des acteurs qui y prennent part, que ces acteurs soient politiques, économiques, sociaux, associatifs, etc.

Par ses publications, le CRISP met à la disposition d'un public désireux de comprendre la société belge des informations de haute qualité, dans un souci d'exactitude, de pertinence et de pluralisme. Son objectif est de livrer à ce public les clés d'explication du fonctionnement du système socio-politique belge et de mettre en évidence les structures réelles du pouvoir, en Belgique et dans le cadre de l'Union européenne.

Le *Courrier hebdomadaire* paraît au rythme de 40 numéros par an, certaines livraisons correspondant à deux numéros. Chaque livraison est une monographie consacrée à l'étude approfondie d'un aspect de la vie politique, économique ou sociale au sens large. La revue du CRISP constitue depuis 1959 une source d'information incontournable sur des sujets variés : partis politiques, organisations représentatives d'intérêts sociaux et groupes de pression divers, évolution et fonctionnement des institutions, négociations communautaires, histoire politique, groupes d'entreprises et structures du tissu économique, conflits sociaux, enseignement, immigration, vie associative et culturelle, questions environnementales, européennes, etc. C'est également dans le *Courrier hebdomadaire* que sont publiés les résultats des élections commentés par le CRISP.

Les auteurs publiés sont soit des chercheurs du CRISP, formés en diverses disciplines des sciences humaines, soit des spécialistes extérieurs provenant des mondes scientifique, associatif et socio-politique. Dans tous les cas, les textes sont revus avant publication par le rédacteur en chef et par un groupe d'experts sélectionnés en fonction de la problématique abordée, afin de garantir la fiabilité de l'information proposée. Cette fiabilité, ainsi que la rigoureuse objectivité du *Courrier hebdomadaire*, constituent les atouts principaux d'une revue dont la qualité est établie et reconnue depuis près de 60 ans.

---

**Fondateur :** Jules Gérard-Libois

**Président :** Vincent de Coorebyter

**Équipe de recherche :**

Pierre Blaise (*secrétaire général*), Fabienne Collard, Vaïa Demertzis, Jean Faniel (*directeur général*), Christophe Goethals (*coordinateur du secteur Économie*), Cédric Istasse, John Pitseys, Marcus Wunderle

**Conseil d'administration :**

Louise-Marie Bataille, Jacques Brassinne de La Buissière (*vice-président honoraire*), Vincent de Coorebyter (*président*), Francis Delpérée, Hugues Dumont, Éric Geerkens, Nadine Gouzée, Serge Govaert, Laura Iker, Patrick Lefèvre, Michel Molitor (*vice-président*), Solveig Pahud, Pierre Reman, Robert Tollet (*vice-président*), Els Witte, Paul Wynants

## Derniers numéros du *Courrier hebdomadaire* parus

- 2343 Le profil des parlementaires néerlandophones en 2015  
Jef Smulders
- 2341-2342 Grèves et conflictualité sociale en 2016  
Iannis Gracos
- 2339-2340 L'évaluation des pôles de compétitivité wallons : méthodes, résultats  
et mise en perspective européenne  
C. Dujardin, P. Lefebvre, M. Lefèvre, V. Louis, F. Pallez  
et F. Vanderkelen
- 2337-2338 Les pôles de compétitivité wallons : dix ans de politique industrielle  
C. Dujardin, P. Lefebvre, M. Lefèvre, V. Louis, F. Pallez  
et F. Vanderkelen
- 2335-2336 La Ligue révolutionnaire des travailleurs (LRT), 1971-1984  
Simon Hupkens
- 2333-2334 Les élections sociales de mai 2016  
Pierre Blaise
- 2330-2331-  
2332 Les démissions ministérielles dans les entités fédérées (1981-2017)  
Jean Faniel et Cédric Istasse
- 2329 L'actionnariat des entreprises en Wallonie en 2015  
Fabienne Collard, Christophe Goethals et Marcus Wunderle
- 2328 Les investissements publics à l'épreuve des normes européennes :  
les cas du tram de Liège, de CITEO et de l'Oosterweel  
Giuseppe Pagano, Julien Vandernoot, Antoine Buchet  
et Camille Van Hove
- 2326-2327 De La Poste à bpost : histoire d'une mutation (1991-2015)  
Jean Vandewattyne, John Cultiaux et Rebecca Deruyver
- 2324-2325 Un électeur, plusieurs partis ?  
Affinités partisanes multiples et vote fractionné  
Simon Willocq et Camille Kelbel
- 2323 La communication des mouvements sociaux :  
Alliance D19-20 et Tout autre chose  
Robin Van Leeckwyck
- 2322 Le financement des familles politiques européennes (2001-2015)  
Wouter Wolfs et Jef Smulders

La collection intégrale du *Courrier hebdomadaire* est accessible sur [www.cairn.info](http://www.cairn.info).

L'accès est gratuit pour les numéros parus avant 2015.

---

Découvrez notre catalogue complet incluant nos autres publications sur  
[www.crisp.be](http://www.crisp.be).

Pour être informé de nos publications dès leur parution,  
inscrivez-vous en ligne à notre lettre d'information électronique.